L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1056 - VENDREDI 09 AVRIL 2010 2 €

ISSN 1776-0224



Sommaire



Photo: Réussir

Gestion

Un stagiaire, pour quoi faire ? *p.14*

P 04 **Actualités** Côte d'Or
Prim'Holstein : le meilleur élevage français en ISU est côte d'orien

P 05 **Actualités** Nièvre
Réunions cantonales la FDSEA fait le plein

P 06 **Actualités** Yonne
Congrès de la FNSEA à Auxerre : «Je dis : chapeau !»

P 10 **Cultures**
Oléoprotéagineux : un accord pour assurer l'avenir

P 11 **Élevage**
Syndicat de défense du Chaource : dix ans d'affinage pour renforcer les saveurs du succès

P 12 **Viticulture**
Concours des vins: des médailles comme s'il en pleuvait !

P 13 **Bois-Forêt**
Le bois, un matériau à la mode durable

P 15 **Analyse&tendances**

P 18 **Petites annonces**

P 20 **Annonces légales**

P 18 **Vie quotidienne**

Congrès de la FNSEA à Auxerre

Le syndicalisme renforcé



La crise agricole a fortement marqué le 64ème congrès de la FNSEA qui vient de se dérouler à Auxerre. Face à la crise, il faut rassembler, agir et retrouver les fondamentaux, pour rassurer des adhérents en mal de repères. *(Page 6-8)*

GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



RP 435 • V 160 • RP 505 • RP 535
CONDITIONS MORTE SAISON
+
FINANCEMENT EXCEPTIONNEL
www.lely.com
* Sous réserves d'acceptation du dossier
innovators in agriculture

Gamme MAGA YAMAHA



LES ACCESSOIRES POUR 1€ de PLUS
- Anti-limaces T24 Delimbe
- Pulvérisateur porté 70 L.
- Lame de 137 cm Warn avec relevage électrique
Offres valables jusqu'au 30 avril 2010
Les packs 1 € de plus
MOTOSPORT ZAC des Grands Champs - 58000 Nevers Tel. 03 86 61 42 70

l'Agenda

Côte d'Or

Loto des Ja de Dijon, le10 avril

Les Jeunes agriculteurs du canton de Dijon organisent le samedi 10 avril à la salle des fêtes de Magny-sur-Tille un loto doté de nombreux lots (TV LCD, caméscope numérique, séjour, lots gourmands, tombola, bingo...). Buffet, buvette. Ouverture des portes à 18h30. Début des jeux à 20h00. Prix de la carte : 5€. Réservation : 06 18 49 61 01 ou au 06 37 84 85 98.

Assemblées générales des caisses locales de Groupama

Rendez-vous à 18h30 aux endroits suivants :
Pouilly-en-Auxois : le mardi 13 avril à la salle polyvalente, Venarey : le jeudi 15 avril à la salles des fêtes, Arnay-le-Duc : vendredi 16 avril à la salle Saint-Laurent, Recey : le mardi 20 avril au foyer rural, Semur-en-Auxois : le jeudi 22 avril à la salle Saint-Exupéry, Mirebeau : le vendredi 23 avril à la salle polyvalente de Magny-Saint-Médard, Brazey+Saint-Jean-de-Losne : le lundi 26 avril à la salle des fêtes de Losne, Montigny-sur-Aube : le mardi 27 avril à la salle des rencontres, Epoisses : le mardi 27 avril à la salle de l'ERL à Epoisses, Thil : le jeudi 29 avril à la salle des fêtes, Sombernon : le vendredi 30 avril à la salle polyvalente, Bligny-sur-Ouche : le lundi 3 mai à la salle des fêtes, Fontaine-Française : le mardi 4 mai à la salle polyvalente (à 10 heures), Saulieu : le jeudi 6 mai à l'espace Jean Bertin, Liernais : le vendredi 7 mai à la salle du Temps libre, Seurre : le lundi 10 mai au restaurant "le Riva plage" à Glanon, Vitteaux : le mardi 11 mai à la salle polyvalente Gilbert Mathieu.

Assemblée générale de Chevriers et producteurs de fromages fermiers

L'Association des Chevriers et Producteurs de Fromages Fermiers de Côte d'Or tiendra son assemblée générale le **mardi 13 avril** 2010 à 14h30, salle de la Coopérative « Le Bassin » à Pouilly-en-Auxois.

Formation de la Chambre d'agriculture le 20 avril à Pouilly

La formation sur les analyses d'herbe sur pied aura lieu le **mardi 20 avril** à Pouilly. Inscriptions et renseignements auprès d'Elise Pillant au 03 80 90 89 09.

Nièvre

Réunion GDS

A la demande de plusieurs éleveurs, le GDS organise une réunion d'information sur la paratuberculose le **mercredi 14 avril** de 14h15 à 17h à la Sicaforme de Moulins-Engilbert. L'ordre du jour est le suivant : la paratuberculose, maladie, moyens de lutte par Etienne Petit, vétérinaire à la FRGDS Bourgogne; le diagnostic de laboratoire par Chantal Audeval, vétérinaire au laboratoire départemental d'analyses; le système de garantie de cheptel par Rodolphe Morizot, technicien du GDS. Ce dernier point intéresse principalement les détenteurs de bovins limousins, mais pas seulement.

Réunions DPU

La Direction départementale des territoires, en partenariat avec la FDSEA de la Nièvre, organise des réunions d'informations sur les droits à paiement unique (D.P.U.) qui visent à permettre aux agriculteurs de ne pas passer à côté des revalorisations prévues. Elles auront lieu mardi 20 avril de 10h à 12h à la salle des fêtes de Limon, **mercredi 21 avril** de 10h à 12h à la Sicagémac de Corbigny et **vendredi 23 avril** de 10h à 12h à la salle des fêtes de Donzy. L'ordre du jour est le suivant: point sur le découplage 2010 et la création des nouveaux DPU, comment transférer les DPU: les clauses et hauteurs de prélèvement, accès au programme de revalorisation par le biais de la réserve nationale, cas particuliers, questions diverses...

AG du Pays Nevers Sud Nivernais

Le Pays Nevers Sud Nivernais tiendra son assemblée générale le 13 avril à 18 heures à la ferme du Marault.

Réunion cantonale

La FDSEA de la Nièvre achèvera sa tournée de réunions cantonales syndicales de printemps sur le canton de Pougues-les-Eaux/Prémery, le lundi 12 avril à 18h30 à la mairie de Guérigny (ancienne bibliothèque).

Assemblée générale

L'Asavpa 58 se réunira en assemblée générale le 10 avril à Bona. A cette occasion, Michel Marcoul, président national de l'Asavpa, présentera les résultats d'une enquête menée sur *«les femmes en agriculture»*.

Réunions syndicales

La FDSEA de la Nièvre organise une réunion syndicale cantonale en avril. Canton de Pougues-les-Eaux – Prémery, lundi 12 avril à 18h30, à la mairie de Guérigny.

Yonne

Conduite et entretien de l'enjambeur

Le CFPPA La brosse met en place une session de formation sur le thème « conduite et entretien de l'enjambeur », avec 2 modules à la carte (4 + 4) jours maximum (selon positionnement).
Début des formations : jeudi 6 mai.
Pour tout renseignement, contactez Catherine de la Bourdonnaye au 03 86 94 60 26 ou 03 86 94 60 20

Permanences Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra **jeudi 29 avril** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, aménagement foncier et rural

Les prochaines permanences se dérouleront en avril à : **Avallon** : 9 avenue du 11 novembre, mercredi 21 avril de 9h30 à 12h - **Sens** : à la Mairie, au 2ème étage, lundi 19 avril, de 9h à 12h. (La réunion du lundi 5 avril est annulée) - **Auxerre** : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Commercialisation des produits vinicoles

Le CFPPA La brosse met en place une session de formation sur le thème *«commerce des produits vinicoles»*. **3 modules à la carte** : Optimiser son point de vente - Accueil et vente au caveau
Mener des actions téléphoniques efficaces
Début des formations : mardi 25 mai. 1 à 2 jours par module pour un total de 5 jours de formation
Pour tout renseignement, contactez Catherine de la Bourdonnaye au 03 86 94 60 26 ou 03 86 94 60 20

Section des anciens exploitants

Encore des places pour le voyage au Futuroscope (du mardi 25 au mercredi 26 mai, ouvert aux actifs) et celui dans le Lyonnais, du samedi 5 au dimanche 10 juin. Pour tous renseignements : Martine Nigon, secrétariat SDAE au 03 86 49 48 20

Assemblée Générale des Anciens de La Brosse

L'association des Anciens élèves de La Brosse organise le **24 avril** prochain son assemblée générale annuelle sur le site du lycée à partir de 9h00.
Elle sera suivie d'un repas à la salle communale des Beauroy à Beines.L'après-midi se déroulera, à Beines, un marché fermier où des anciens «*Brossards*» feront découvrir leur production. Le soir un buffet froid et une soirée dansante animée par un orchestre Brossard, clôtureront cette journée.
Prix du déjeuner : 30 euros par personne.
Prix du buffet froid et soirée dansante : 25 euros par personne.
Renseignements et inscriptions : Tél : 03 86 94 60 00
Fax : 03 86 94 60 01 - anciens.labrosse@gmail.com

Plan de prévention des Risques

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques (PPR) de ruissellement et de coulées de boues sur le bassin versant du chablisien, une réunion publique d'information se déroulera **mercredi 21 avril,** à 10h, salle du foyer communal, boulevard Taccussel à Chablis. A cette occasion, le cadre d'élaboration du PPR, ses objectifs ainsi que ses principales dispositions réglementaires seront présentés. Ce plan concerne les 19 communes suivantes : Beine, Béru, Chablis, La Chapelle Vaupelteigne, Chemilly sur Serein, Chichée, Chitry le Fort, Collan, Courgis, Fleys, Fontenay près Chablis, Lignorelles, Ligny le Chatel, Maligny, Poillly sur Serein, Préhy, Saint-Cyr les Colons, Villy, Viviers.

2ème Printemps de l'Agriculture

Pour le second « Printemps de l'agriculture dans l'Yonne », 4 éleveurs du réseau Bienvenue à la Ferme ouvrent leurs portes au public pour saluer l'arrivée du printemps, **dimanche 18 avril.**
Rendez-vous chez : Catherine barré : éleveur de chèvres angora et alpagas, la ferme du Val Dampierre, route de verlin à Saint-Julien-du-Sault
Gilles Abry, producteur de céréales et viande bovine, produits de la ferme, le Gibon à Leugny,
Josiane et Laurent Roze, viticulteurs et éleveurs d'émeus, ferme du Petit Virey à Molosmes,
Laurent Pageaud, pisciculture, produits de la ferme, à Prégilbert

«Travaux des champs»

Exposition sur le thème des « travaux des champs » au Musée de l'Avallonnais, 5 rue du Collège à Avallon. Sont présentés de nombreux outils provenant de la collection Chaumard, offerte à la ville en 2004.
Entrée libre. Exposition ouverte de 14h à 18h, tous les week ends, jours fériés et vacances scolaires, jusqu'au 30 juin.

Carte Moisson FDSEA, récoltez les remises !

Profitez sans tarder d'une offre spéciale Disneyland : 74% de remise pour les adhérents FDSEA porteur de la Carte Moisson 2010 !



1 billet = 2 visites (1ère visite entre le 24 mai au 09 juillet 2010 et 2ème visite du 16 août au 30 septembre 2010).

Tarif adulte 2 visites : 31€ au lieu de 118€

Tarif enfant 2 visites : 25€ au lieu de 99€

Pour toutes informations contactez votre FDSEA.
(Offre valable pour la FDSEA de Côte d'Or et de l'Yonne).

Erratum

Dans l'article sur le congrès grains, publié dans notre précédente édition, nous avons oublié de préciser que c'est la Bourse de commerce de Paris qui organisait cette session décentralisée à Dijon. Réunion organisée avec l'aide du Congrès des grains de Dijon-Nancy et le groupe Cerevia. Les sessions de la Bourse de commerce de Paris accueillent chaque année l'ensemble des acteurs de la filière céréalière lors de ces rencontres.

à suivre

Sarkozy sur le terrain des grandes cultures

Pas question de revenir sur le bilan de santé

En visite sur une exploitation céréalière d'Ile-de-France, le 6 avril dernier, Nicolas Sarkozy est resté très ferme sur le bilan de santé de la PAC : *«Je ne reculerai pas, même si c'est arrivé au plus mauvais moment pour vous (…) au moment de la chute des cours»*. *«Nous l'avons fait pour assurer la pérennité de la PAC et pour avoir un maximum de pays européens derrière nous»* s'est-il expliqué après que le président des JA d'Ile-de-France l'ait interpellé sur un bilan de santé qui fait perdre «*100 euros par hectare*» aux céréaliers.
Le chef de l'État a annoncé qu'un rendez-vous serait pris à la fin de l'année pour la réunion du comité de suivi du bilan de santé de la PAC. Toutefois, il a réitéré sa promesse : *«on ne vous laissera pas tomber, si on s'aperçoit qu'il y a des choses à faire, on les fera»*.
Ajoutant que la délicate question de la volatilité des prix agricoles et de la régulation des marchés représentaient une de *«ses priorités»* pour la présidence du G20 qu'il va assurer, et qui démarre en novembre 2010. D'ailleurs a-t-il promis, *«un sommet des ministres de l'Agriculture pour parler de la volatilité du marché des matières premières agricoles et des matières premières en général»* se tiendra dans ce cadre.
En attendant, le chef de l'État a indiqué que *«Ces dispositifs fiscaux»* susceptibles d'aider les agriculteurs, sont inscrits dans le projet de loi de modernisation agricole pour renforcer la compétitivité des exploitations agricoles. Cette loi devrait être opérationnelle dès l'été prochain.
Nicolas Sarkozy a aussi menacé la grande distribution *«d'enclencher une taxe additionnelle sur les surfaces commerciales s'il n'y a pas d'accord de modération des marges»*, notamment en cas de crise.
Après ces déclarations, Orama attend beaucoup des travaux du comité de suivi des grandes cultures chargé de mesurer l'impact du bilan de santé.
«Ils seront essentiels pour que puissent être prises à temps et avec l'intensité adéquate les mesures de compensation potentiellement nécessaires» indique l'organisation des grandes cultures.

En image



Pas certain que ces deux joueurs nouvellement promus à l'AJA, lors de la soirée de gala du congrès national de la FNSEA à Auxerre soient retenus par Raymond Domenech pour jouer la prochaine coupe du monde ! Ou alors, en catégorie "vétérans", coachés par Guy Roux.

en chiffres

-20 %

C'est la baisse d'activité estimée sur le marché des phytos, par Bayer CropScience. Cette chute concerne l'activité globale sur l'ensemble du marché de la protection des cultures en France, pour la campagne céréalière actuelle.

en lettres

«Il faut un cap à la PAC» a dit Bruno Le Maire en ajoutant que *«défendre la voie de la régulation et jouer le jeu de l'offre et de la demande, ce n'est pas être le jouet des marchés»* dans son discours final, lors du 64ème congrès de la FNSEA qui s'est tenu à Auxerre

qualité

Bœuf de Charolles

Feu vert à l'AOC

L'Inao vient de donner son feu vert à l'AOC «Bœuf de Charolles» en approuvant le projet de cahier des charges. Ce dernier sera ensuite soumis aux ministres compétents, en vue de son homologation par décret publié au Journal officiel de la République Française.
La viande «*Bœuf de Charolles*» se reconnaît à son grain particulier, à sa surface lisse, douce et soyeuse au toucher et sa couleur rouge vif. Les animaux, de race charolaise, ont un profil boucher très marqué, de belles proportions et une ossature peu développée. La viande tire ses principales caractéristiques des pâturages spécifiques de la zone délimitée pour l'AOC. La production du «Bœuf de Charolles» est répartie sur les régions Bourgogne et Rhône-Alpes, elle concerne 335 communes localisées sur les départements de la Loire, du Rhône, de la Saône-et-Loire et de la Nièvre.
En 2009, 150 producteurs sont concernés par cette production et environ 259 tonnes ont été commercialisées. L'aire de production et les quantités produites limitées, ainsi que ses qualités organoleptiques marquées, destinent le Bœuf de Charolles aux meilleures tables des restaurants gastronomiques et aux meilleurs artisans bouchers.

L'info de la semaine

Sondage IFOP pour la FNSEA

Les agriculteurs de plus en plus pessimistes

Même si leur situation semble se stabiliser depuis quelques mois, les agriculteurs sont de plus en plus pessimistes et une écrasante majorité d'entre eux estiment qu'ils sont peu entendus ou soutenus par le Gouvernement.

Les agriculteurs ne sont guère optimistes, ni sur leur situation ni sur leurs perspectives d'avenir. Selon un sondage Ifop réalisé pour le compte de la FNSEA, au mois de mars 2010, auprès d'un échantillon représentatif de 1 502 exploitants agricoles, 71 % estiment que leur situation financière s'est dégradée au cours des trois derniers mois. Ils sont 27 % à considérer qu'elle s'est stabilisée et seulement 2 % à trouver qu'elle s'est améliorée. Maigre consolation, les exploitants ont répondu très largement à une perception de détérioration financière mais la chute a été moins forte que lors du précédent sondage. Concernant les trois mois à venir, 45% estiment que leur situation financière va se dégrader, 40% qu'elle va se stabiliser et 6% seulement qu'elle va s'améliorer. Les secteurs les plus anxiogènes étant la production laitière, 55 % des éleveurs anticipant une dégradation, suivi de la polyculture élevage (45 %) et des grandes cultures (43 %). Les éleveurs de porcs et de volailles envisagent leur avenir avec plus de sérénité (ils sont 12 % à penser que leur situation va se dégrader), suivi des vignerons (21 %) et des arboriculteurs (36 %).
D'une façon générale ce pessimisme est encore plus accentué lorsqu'on interroge les exploitants agricoles sur le contexte politique, économique et social du pays.

Prix, charges et contraintes environnementales

A l'origine de cette perception négative, les difficultés que rencontrent les agriculteurs sur exploitation. Ils sont 50 % à les avouer au cours des trois derniers mois. Ils en rendent responsable la baisse des prix de leurs denrées pour 86 % de ceux qui reconnaissent avoir des difficultés, suivi des charges pour 73 % d'entre eux. Avant d'évoquer la réglementation environnementale ou sanitaire trop contraignante pour 56 %, 5 points de plus que lors du précédent sondage en octobre 2009.
Conséquence logique : 13 % des exploitants agricoles envisagent même de cesser leur activité au cours des douze prochains mois, dont 8 % à cause des difficultés financières trop lourdes qu'ils ont à supporter. Loin devant la retraite 3 %.
D'ailleurs, une écrasante majorité (83 %) estime que le Gouvernement ne prend pas en compte les préoccupations des agriculteurs, un chiffre en progression continue depuis mars 2009. Ils sont d'ailleurs autant à avoir perdu confiance dans les réalisations du Gouvernement et les projets qu'il a annoncés. Une opinion qui a plutôt tendance à se dégrader au fil du temps. Ils étaient en effet 70 % à penser ainsi en octobre 2008, lors de la première édition du Baromètre de conjoncture agricole.

L'emploi agricole résiste

Malgré la crise agricole et les difficultés financières, 9 % des exploitants agricoles ont embauché des salariés agricoles en CDD (8 %) et en CDI (1 %) cet hiver. Ils étaient le même nombre à l'avoir fait un an plus tôt. Et ils seront autant à le faire dans les trois mois qui viennent. Mais pour ceux qui l'ont fait cet hiver, ils ont embauché moins de personnes : 2,2 salariés en CDI ou CDD en moyenne, contre 2,5 au cours de l'hiver 2009. Et malgré les difficultés financières, ils ne se sont pas séparés de leurs salariés au cours des trois derniers moins : seulement 1 % l'ont fait. Mais ils pourraient le faire à l'avenir : ils sont 12 % à envisager de supprimer un ou plusieurs postes, contre 10 % en octobre 2009, 7 % en juin 2009 et 6 % en mars 2009.



Tuberculose bovine

Nouveaux aménagements du protocole d'abattage partiel

Un arrêté du 4 septembre 2008 autorise l'abattage partiel à titre expérimental de certains troupeaux de bovins infectés de tuberculose dans les départements de la Côte-d'Or et de la Dordogne. Durant la campagne 2008-2009, 5 cheptels ont pu bénéficier de cette autorisation. A ce jour, 2 de ces cheptels ont retrouvé leur qualification «officiellement indemne de tuberculose». Les 3 autres devraient prochainement la récupérer. Pour la campagne 2009-2010, 34 cheptels ont choisi l'abattage sélectif (6 ont choisi l'abattage total).

Le protocole était basé jusqu'à récemment sur un contrôle tous les deux mois en intradermotuberculination simple et en interférons gamma (prise de sang) des bovins de plus de 6 semaines jusqu'à obtention de deux séries négatives consécutives, et sur des mesures de protection à la pâture vis à vis des cheptels bovins voisins (doubles clôtures).

S'appuyant sur les résultats des 5 cheptels ayant démarré le protocole en 2008-2009 et tenant compte des difficultés de mise en place, le GDS de la Côte d'Or a demandé certains aménagements. Suite à la rencontre du 24 mars 2010 avec la DGAL, l'ensemble des aménagements proposés ont été acceptés. Dorénavant, seuls les bovins de plus de 6 mois sont testés. Après les deux premiers contrôles, les bovins ayant présenté des résultats négatifs à tous les tests peuvent être mis à la pâture sans double clôture (le GDS s'est engagé à un respect et un contrôle très strict de ces doubles clôtures restantes). Enfin, il est possible de ne pas faire de contrôle entre le 15 avril et le 1er septembre.

Ces décisions représentent une avancée majeure dans la gestion de la lutte contre la tuberculose dans le département. Il est important de souligner que cette demande n'aurait pu aboutir sans l'implication des 5 éleveurs ayant démarré le protocole en 2008-2009 et le soutien très actif de la DDPP21, de la FNGDS et de l'ensemble de la profession.

COMMUNIQUÉ DU GDS

En bref

Un vêlage très particulier

Le 16 mars à 6 heures du matin, le Gaec Néault à Chailly-sur-Armançon près de Pouilly-en-Auxois a eu la surprise de voir naître un veau à cinq pattes. Les éleveurs du canton pollien ne s'en étaient pas rendus compte instantanément. Ce n'est qu'au second «coup d'œil» que l'«anomalie» était relevée : le veau qui venait de naître avait une double patte arrière droite. Une «bizarrerie de la nature» commentent Joël et Stéphane, en Gaec avec Thérèse. Le jeune bovin, dont la triste mésaventure n'est pas sans impacter la morphologie des muscles arrières, a du mal à marcher et sera orienté en veau de lait.





Race Prim'Holstein

Le meilleur élevage français en ISU est côte d'orien

Pour Guy Buntz, le président du syndicat Prim'Holstein de la Côte d'Or, il était hors de question de s'étendre sur les soucis de la profession, lors de la récente assemblée générale du syndicat. Cette dernière s'est voulue «*pleine d'enthousiasme*» en mettant en avant un élevage qui fait la fierté d'un syndicat...et d'un département.



Avec environ 85 vaches (90% de Prim'Holstein et 10% Simmental), le Gaec de l'Aumône (ici représenté par André Challan Belval) réalise un remarquable doublé en s'attribuant les premières places nationales en ISU chez les deux races de son exploitation. Une caractéristique faisant de ce Gaec l'un des meilleurs élevages du pays.

Le Gaec de l'Aumône à Moutiers-Saint-Jean, dans le canton de Montbard, se distingue depuis plusieurs années par son classement exceptionnel en ISU. En 2009, il a encore terminé à la première place nationale pour ce critère regroupant les index de production, de morphologie et les index fonctionnels des animaux (156 points au total). La Côte d'Or n'est pourtant pas le berceau de la Prim'Holsein, c'est d'autant plus flatteur pour le Gaec de l'Aumône représenté par André, François, Maria Challan Belval et Jérôme Bouquin. «Notre département est bel et bien une terre de génétique, les quatre races laitières le prouvent» rappelait Guy Buntz, également président du Contrôle laitier de la Côte d'Or qui a en charge la gestion des quatre syndicats laitiers. Le Gaec de l'Aumône a une autre particularité : celle de posséder des Simmental (10% de son cheptel) et d'être également premier national en ISU dans cette race ! Tout simplement remarquable, en plein «pays du charolais».



Photo: Giorgio Soldi

Cruz, fille de Roumare, est actuellement présente sur le stand Gènes diffusion à Eurogénétique (jusqu'à demain samedi).

Méthode : ISU sur ISU

Comment expliquer de tels résultats? D'après les réponses d'André Challan Belval, l'un des quatre associés du Gaec représenté par 85 vaches à lait et une production annuelle de 736 000 litres, un travail de longue haleine, tout en continuité semblent être la clé du succès. «*Nous faisons une sélection rigoureuse depuis une quinzaine d'années*» signale l'éleveur du canton de Montbard, «*nous avons toujours eu les mêmes objectifs de sélection, nous mettons les taureaux les plus forts en ISU sur les meilleures vaches de notre troupeau*». André Challan Belval indique sans surprise qu'un investissement important en temps et en argent est nécessaire pour arriver à de tels résultats. Par exemple, l'achat de doses dépasse facilement les 5 000€ euros chaque année. Il est également question de «passion» de l'élevage, de «*feeling*» et bien évidemment de «*connaissance de la génétique bovine*». Le Gaec de l'Aumône tend à «*toujours anticiper*», en étant à la recherche permanente de renseignements techniques et de nouveautés, notamment sur les nouveaux taureaux sortant sur le marché. En ce qui concerne les retombées de ce succès, elles sont bel et bien là : la plus-value sur la vente d'animaux est certaine (avec notamment de remarquables taureaux) et des embryons sont vendus en France et à l'étranger.

AG

Infos de l'assemblée

La sélection génomique de la race Prim'Holstein avance. Il a été indiqué, lors de l'assemblée générale du syndicat côte d'orien, que 20% des inséminations artificielles ont été réalisées grâce à des taureaux samés (par le biais de la «sélection assistée par marqueurs»). En ce qui concerne les résultats du Contrôle laitier, on retiendra les gros progrès à réaliser dans les comptages cellulaires qui sont une nouvelle fois très inquiétants, à l'image des autres races du département.

Réunions cantonales

La FDSEA fait le plein

Depuis quinze jours, la FDSEA de la Nièvre remplit ses traditionnelles réunions cantonales de printemps. Dans une dizaine de communes, les agriculteurs, toutes productions confondues, se sont rendus nombreux à ces séances d'information juridique, technique et économique.



A Chiddes, sur le canton de Luzy, les agriculteurs étaient une trentaine le 2 avril à venir écouter les informations délivrées par l'animateur de la FDSEA, à l'invitation de Gilles Martin, leur président cantonal.

Si le moral des agriculteurs se mesurait au nombre de participants aux réunions d'information de la FDSEA, les Nivernais seraient les plus heureux du monde. Depuis la fin mars, ils répondent présents, nombreux, à l'invitation de leurs syndicats cantonaux, pour leurs habituelles réunions de printemps. 20, 30 agriculteurs par réunion, la participation témoigne à la fois de la conscience professionnelle des agriculteurs mais aussi de leurs inquiétudes grandissantes, dans une conjoncture économique difficile, face aux réglementations, normes, bilan de santé et déclarations. A chaque fois, un animateur du syndicat départemental, Régis Amiotte ou Stéphane Lafranchise, passe en revue l'actualité réglementaire, économique et technique avec force diaporama et rappels des critères à ne surtout pas oublier.

Des participants attentifs et studieux

Il en va du bilan de santé de la PAC comme de la déclaration 2010, des aides et mesures de soutien comme des réflexions sur l'organisation économique. A Château-Chinon ou à Moulins-Engilbert, à Brassy ou à Châtillon-en-Bazois et pour finir, le 12 avril à Guérigny, les studieux participants ont écouté et vu. Par exemple, à Chiddes (notre photo) vendredi 2 avril, ils se sont montrés studieux et bien silencieux, sans doute attentifs à bien noter les ressorts administratifs des démarches qu'ils ont à accomplir. Stéphane Lafranchise, en deux heures rondement menées, a fait le tour d'horizon des problématiques du moment.

S'il est vrai que les animateurs syndicaux ne sont pas les décideurs des politiques agricoles, on aurait cependant pu s'attendre à plus de questions et de débats de la part des agriculteurs. A Chiddes, mais sans doute aussi dans les autres réunions cantonales, la soirée s'est parfois limitée à un monologue.

Des auditeurs résignés

Les auditeurs se sont montrés bien sages, ne faisant aucun commentaire, aucune diatribe contre la somme de contraintes qu'ils ont à assimiler et à gérer. Si le coeur n'y est pas, les esprits sont anésthésiés, les agriculteurs résignés. Peut-être qu'à force ils se sont fait une raison. Alors, les responsables de la FDSEA ont fait passer quelques messages plus enclin à resserer les rangs et à mobiliser les troupes. Sur la BCAE herbe, «*nous avons obtenu un assouplissement, la possibilité de retourner les prairies temporaires dans la limite de 50% de la surface de l'année de réference*». Sur le remplissage des formulaires PAC: «*Attention aux petites croix. Un petit oubli et çà peut faire très mal*»! Sur les DPU, «*nous avons besoin d'expliquer et de faire du cas par cas. Nous, on y passe la journée et il arrive qu'on s'y perde*» ou encore «*C'est un coup à y passer trois heures mais attention, les dossiers doivent être envoyés avant le 16 mai*» lançait Stéphane Lafranchise. Et aussi d'insister sur le rôle du syndicalisme: «*ce n'est pas parce qu'on n'est pas dans la rue que l'on ne bosse pas*» alors «*qu'on nous impose de plus en plus, sous la pression de lobbies écologistes mais sans nous consulter*» comme par exemple sur les zones humides ou sur les zones dérfavorisées. L'animateur a même pris des accents de tribun en dénonçant «*des pratiques d'un autre âge*».

Une ouverture sur la contractualisation

Et enfin, il a voulu ouvrir sur des perspectives en évoquant la contractualisation -«*le contrat sur des volumes, c'est bien, sur des prix, c'est mieux*»- et l'organisation économique - «*gros chantier de la FNSEA, quand nous pratiquons un syndicalisme de court terme depuis quelques années mais que nous avons besoin d'un réseau actif sur la durée*». La FDSEA de la Nièvre prévoit donc des actions médiatiques d'ici quelques semaines mais elle sait aussi qu'elle doit peser auprès des OPA, des institutionnels et des politiques dans la continuité.

E.C.

VOUS DÉSIREZ PUBLIER UNE ANNONCE LÉGALE ?
UTILISEZ LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE
legales@terres-de-bourgogne.net
UNE SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE
CONTACTEZ PATRICIA
au 03 80 78 90 42
devis établi rapidement

Syndicalisme

Mettre en relief l'absurdité écologique

Alors que les thèses portées par certaines associations écologistes ayant fait de l'environnement leur fond de commerce (Yann-Arthus Bertrand, Nicolas Hulot …), s'effritent une à une à la vue des expertises scientifiques menées dans notre pays, l'AGPM, Orama, la FNSEA en partenariat avec Irriguants de France, organisent le 13 avril prochain à Paris un grand meeting syndical intitulé «*irrigation et stockage de l'eau : Urgence*»

Le défi alimentaire des prochaines années se présente à l'agriculture française avec un grand nombre d'incertitudes. Car même si le ministre de l'Agriculture, dans son discours de clôture du congrès de la FNSEA à Auxerre, clamait haut et fort sa volonté de soutenir l'agriculture française au travers d'un projet commun liant les paysans et la société autour de l'alimentation, on se demande comment les incohérences gouvernementales et ministérielles, maintes fois dénoncées par le réseau FNSEA, permettront un jour de ne pas réduire la faim des uns en bonheur des autres.

De l'urgence à revenir au bon sens

Les uns ce sont ces populations qui se développent et qui aujourd'hui ne sont plus en mesure d'assurer leur autosuffisance alimentaire. Les autres, ce sont nos amis des bêtes et des grands espaces, qui de leur 8ème ou 17ème arrondissement Parisiens, considèrent qu'en mettant la France sous cloche, on résoudra le problème environnemental auquel est confronté notre planète. Mais ces mêmes personnes oublient de s'avouer qu'en fermant la cloche, elles se bandent les yeux et ne laissent que peu de perspectives alimentaires aux 9 milliards d'habitants que comptera la planète en 2050.

Bref, il est grand temps que la raison reprenne le dessus et que les politiques français, quels qu'ils soient, reviennent au bon sens en matière d'agriculture. Car de déviances en déviances, la capacité à produire et à mobiliser les moyens de production se réduit pour les agriculteurs français. Subissant au quotidien les assauts de réglementations de «*bobos*», l'équilibre économique des exploitations, déjà fragilisées par une conjoncture économique défavorable, se précarise. Et s'il est un moyen de production sans lequel aucune forme d'agriculture ne pourra subsister c'est bien l'eau. Sur le sujet de l'irrigation comme sur celui du stockage, les attaques sont incessantes. Et alors que les besoins de production n'ont jamais été aussi importants, bon nombre de régions envisagent de réduire, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur l'eau, les volumes d'eau attribués à l'agriculture pour l'irrigation. Dans le même temps, les projets de stockage sont régulièrement mis à mal et ne peuvent émerger. Cet état de fait est intolérable pour le réseau FNSEA et JA qui, responsable, ne peut cautionner la remise en cause de la viabilité des exploitations irrigantes et le danger qu'une idéologie extrémiste en matière d'environnement fait planer sur l'autosuffisance alimentaire mondiale.

S.L – FDSEA 58

Boudot Forage
Agriculteurs, éleveurs, réduisez votre facture d'eau.
Chauffage géothermie - Culture irrigable…
NOUVELLE ADRESSE • Renseignements et devis gratuits (Sourcier) •
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34 - Fax 02 48 76 29 42



BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
Photovoltaïque
PITTINO Alain
9, rue Huissonnières - 58530 BREVES
Tél. 03 86 24 21 43 - Port. 06 07 60 52 77
Fax. 03 86 24 21 39
E-mail: pittino.alain@wanadoo.fr
Constructions Métalliques

Congrès de la FNSEA à Auxerre

« Je dis : chapeau ! »

Une organisation sans faille, des pauses au goût de terroir bien prononcé, un accueil chaleureux ont fait de ce 64ème congrès un évènement mené de main de maître par la FDSEA de l'Yonne.



Une petite partie de l'équipe de collaborateurs et bénévoles locaux, qui ont assu

« Que ce soit concernant les élus, sous la houlette de Francis, les collaborateurs, sous celle de Clarisse ou les bénévoles, je dis : chapeau ! » Jean-Michel Lemétayer ne tarissait pas d'éloges à l'issue de ce 64e congrès vis-à-vis de l'équipe organisatrice. Le président de la FNSEA appréciant particulièrement les installations d'Auxerrexpo, à échelle humaine, qui favorisent la convivialité et permettent aux gens, au-delà des débats, de rester ensemble : *«que ce soit sur le plan logistique, matériel ou organisationnel, on a bénéficié de conditions de travail pour rester ensemble tout au long de ces trois jours et on avait besoin de cela, dans le contexte actuel où il faut serrer les rangs»*.

Un satisfecit partagé par l'ensemble des congressistes qui tous, ont apprécié la bonne humeur ambiante et la disponibilité des quelques 80 bénévoles qui chaque jour se relayaient pour assurer la réussite de *«leur»* congrès. Des journées commençant dès 8 heures, bien avant l'heure officielle d'ouverture.

Une semaine bien chargée, entamée le lundi avec tout le travail de préparation et qui s'est poursuivie jusqu'au vendredi, pour tout ranger. Pour Nadine Darlot, co-responsable des pauses : *«à aucun moment il n'y a eu de tension et ça, les congressistes l'ont évidemment ressenti. J'ai même entendu d'anciens organisateurs toulousains, dire que le congrès d'Auxerre restera sur ce point et sur bien d'autres, dans les annales»*. Il faut dire que les buffets pantagruéliques qui attendaient les congressistes entre débats et interventions resteront longtemps dans les mémoires. Leur succès obligeant parfois le président de la FNSEA à battre le rappel des troupes avant la reprise des séances !

Un congrès ayant sans doute

Des chiffres impressionnants !

Les pauses du matin et de l'après-midi ont rythmé ces trois jours de congrès, pour la plus grande satisfaction de tous les participants. Petit florilège de ce qui a pu être dégusté au fil des différents stands :
80 pains d'épice ; 1 100 yaourts ; 100 fromages ; 360 baguettes ; 120 kg de pommes ; 290 bouteilles de cidre et jus de pomme ; 360 bouteilles d'eau
2 000 gougères ; 40 kg de jambon persillé ; 40 kg de saucisson ; 300 bouteilles de vin ; 4000 toasts de canard, poisson et poulet...
Et beaucoup, beaucoup, beaucoup…, de convivialité et d'efficacité !





Michel, Daniel et Régis : les « rois du barbecue » !



Le bar «chez Francis», tenu par les JA de l'Yonne a connu un succès ininterrompu trois jours durant.



A l'image de tous les congressistes, Guy Vasseur, nouveau président de l'APCA n'a pas résisté le temps d'une pause, à l'appel des vins icaunais, en particulier le Chablis !



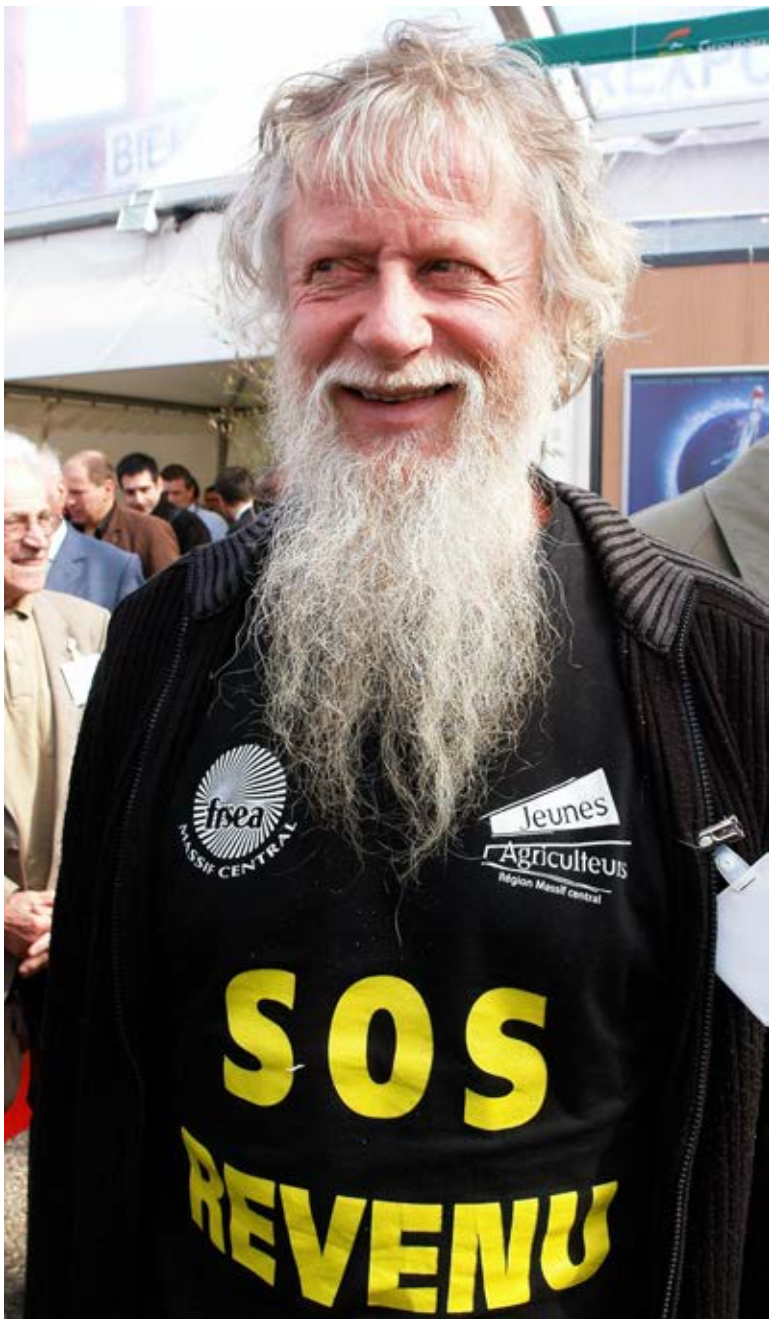
uré le succès de l'organisation de ce 64e congrès.

valeur de symbole pour Jean-Michel Lemétayer qui, élections oblige, a très certainement prononcé à Auxerre devant un ministre de l'Agriculture, son dernier discours de fin de congrès: *«ce rendez-vous d'Auxerre, les gens en parleront longtemps. Vous avez fait un formidable boulot ! J'espère, puisque le prochain est dans mon département, que Saint-Malo saura relever le défi et qu'on y accueillera une très belle délégation du département de l'Yonne. Je vous embrasse tous !»*

DOMINIQUE BERNERD



Dernier jour, derniers instants, derniers souvenirs…, l'heure de replier les banderoles. On ferme !



La plus belle barbe du congrès !

"Îles" était une fois le congrès…

Un congrès est aussi un lieu d'échanges et de rencontres. Comme avec ces représentants des DOM TOM, dont certains assistaient pour la première fois à un évènement de cette importance. Olivier, Jean et Frédéric font partie de l'importante délégation guadeloupéenne composée de six personnes. A écouter ces trois producteurs, l'on constate que sous le soleil, les problèmes restent les mêmes, amplifiés parfois par la distance. Pour Olivier, producteur de canne à sucre et diversification animale : *«la moyenne des exploitations chez nous est de 10 à 12 ha, un chiffre insuffisant pour faire face à l'augmentation vertigineuse des intrants. Rien qu'en 2008, 149 % de hausse sur les engrais… C'est la plaie !»* Un sentiment partagé par Jean, producteur lui aussi, pour qui : *«non seulement le prix des intrants nous plombe, mais nous agriculteurs n'avons aucun moyen de négocier quoique ce soit, compte tenu du monopole de quelques importateurs. Impossible par exemple d'avoir des contacts avec l'île voisine de Saint-Domingue où pourtant l'engrais est à moitié prix»*. Si le prix de la canne à sucre est figé jusqu'en 2013, l'avenir pour les producteurs passe par la commercialisation de la *«bagasse»*, ce résidu fibreux issu de la canne, recyclé aujourd'hui en énergie renouvelable. Le combat mené notamment par la FDSEA de Guadeloupe, pour en tirer des subsides supplémentaires aura été rude et long, mais cette «biomasse des tropiques» rapporte aujourd'hui 13 € par tonne de canne. Un regret toutefois : *«que l'on en fasse pas de l'éthanol, comme au Brésil, alors qu'on ne cesse de parler d'environnement»*.



De gauche à droite : Olivier Bhakkan, Jean Descieux et Frédéric Bourseau. Pour Olivier, le congrès aura été l'occasion de revoir Auxerre, une ville qu'il a connue il y a quelques années alors qu'il était joueur aspirant pro à l'AJA., sous l'autorité d'un certain Guy Roux !

Si la canne à sucre se classe au 1er rang des productions, suivie de la banane, le *«melon charentais»* arrive en 3ème position. Encore méconnu en Métropole, du fait de la distance, il connaît un essor grandissant. Frédérique en cultive, ainsi que des oranges, de la vanille, du café… L'avenir passe par la diversification. Point commun avec la métropole : les lenteurs de l'administration, *« ça nous casse les bras !»* et la frilosité des banques *«qui ne nous suivent pas !»*. Principal souci du moment : la récolte de bananes et de melons qui risque d'être perdue, après le passage destructeur des cendres du volcan de l'île de Montserrat toute proche, entré en éruption il y a quelques semaines. Au moins un problème dont les agriculteurs icaunais seront épargnés !

Tous les trois se disent très satisfaits de leur séjour dans notre département et de l'organisation du congrès, avec une réserve toutefois pour Jean, qui explique dans un éclat de rire : *«vous mangez trop bien ici ! Le vin, ça va, on peut assurer, mais pas la nourriture !»*. **DOMINIQUE BERNERD**

Clôture du 64ème congrès à Auxerre

La FNSEA resserre les rangs

La crise agricole a fortement marqué le 64ème congrès de la FNSEA qui vient de se dérouler à Auxerre. Face à la crise, il faut rassembler, agir et retrouver les fondamentaux, pour rassurer des adhérents en mal de repères.





Rassembler, agir… tel était le thème central du 64ème congrès de la FNSEA qui s'est clos le 2 avril dernier à Auxerre, après deux jours de débats animés par une même volonté de resserrer les rangs, sauvegarder l'unité et se recentrer sur les fondamentaux. Dans son discours fleuve de clôture du congrès, Jean-Michel Lemétayer a ainsi enfoncé le clou et s'est montré particulièrement offensif. Rendant coup pour coup, après une année où il avait été particulièrement chahuté, le président de la FNSEA a pris pour cible le ministre de l'Agriculture, lançant au passage un *«véritable SOS»* au gouvernement. Tirant les leçons des dernières élections régionales et bien décidé à appuyer là ou cela fait mal, le leader du syndicat majoritaire a rappelé qu'après *«les belles paroles, nous attendons des actes»* et mit le ministre au défi de défendre la PAC, comme le Président de la République s'y est engagé quitte *«à aller à une crise en Europe»*. *«Sachez que nous serons mobilisés derrière lui et derrière vous…pour vous empêcher de reculer»* a déclaré Jean-Michel Lemétayer.

Parler vrai sans céder à la démagogie

Avant ce discours offensif, d'autres l'avaient précédé et préparé le terrain. Dans leur présentation du rapport moral, les secrétaires généraux Dominique Barrau et Jean-Bernard Bayard, étaient déjà revenus sur certains fondamentaux d'un syndicalisme qui *«doit aider le plus grand nombre à intégrer la complexité du monde dans lequel nous vivons»*. Un impératif, si l'on veut éviter le risque *«des discours simplificateurs et rassurants dans l'instant, mais destructurants à terme»*. Cette responsabilité dans l'action syndicale et un discours de vérité, sont des éléments de son identité que la FNSEA a raffirmée à Auxerre. *«Nous devons parler d'avenir sans mentir et sans céder aux effets de mode»*, a ainsi résumé Dominique Barrau, égratignant au passage les discours démagogiques, aux antipodes de la réalité économique et sociale, qui avaient cours en pleine crise du lait.

Porter la conviction au plus près du terrain

Dans le prolongement du huis-clos, les départements qui ont pris la parole ont traduit aussi les inquiétudes du terrain, toujours aussi fortes et la volonté du réseau d'être mieux accompagné, soutenu par des signes et des valeurs qui redonnent du sens au discours. *«L'essentiel dans le syndicalisme, c'est la conviction, il faut une ligne»*, a-t-on pu entendre. On attend donc de la FNSEA qu'elle incarne des convictions précises, afin que les adhérents s'y reconnaissent pleinement. Beaucoup de responsables locaux ont exprimé le même souhait de voir la FNSEA, les membres de son bureau et l'équipe nationale, aller plus souvent sur le terrain, afin d'y écouter la base. Devant les bons résultats financiers de la «Grande maison» certains attendent aussi qu'on mette *«des moyens humains pour accompagner et soutenir les FDSEA»* qui sont pour certaines en grandes difficultés. La réponse de Dominique Barrau a été claire *«les cotisations doivent apporter les moyens sur le plan local(…) aide-toi et la FNSEA t'aidera»* a-t-il encouragé.

Un syndicalisme revendicatif, responsable et durable

Face à toutes ces attentes, le rapport moral a tracé la voie d'un syndicalisme *«revendicatif, responsable, durable et démocratique»*, un syndicalisme qui se revendique comme un *«acteur dans l'organisation économique, sociale et juridique de notre métier»*, un syndicalisme enfin, qui repose sur une équilibre *«toujours difficile à maintenir entre une vision prospective, qui consiste à avoir un projet ambitieux pour l'agriculture, le principe de réalité et une représentativité à tous les niveaux de notre réseau»*.

Mais les vieilles recettes ne sont pas pour autant à remiser au placard. Rappelant la formidable mobilisation du 16 septembre, certains militants ont dit qu'ils avaient des fourmis dans les jambes et qu'il était important de montrer la force et la détermination d'un réseau. Christiane Lambert, vice-présidente de la FNSEA a encouragé ces actions et *«manifestations locales spontanées»* à s'organiser *«sans attendre le mot d'ordre national si elle sont en cohérence avec lui»*. Tandis qu'à la fin de son discours fleuve, Jean-Michel Lemétayer, reprenant les propos de *«nombreuses FRSEA»* mettait le ministre de l'Agriculture au pied du mur : *«du concret pour les producteurs ou les tracteurs à Paris»*. Les vieilles méthodes n'ont pas dit leur dernier mot.

Vincent Bolloré prêt à investir dans l'agriculture



Dans sa prestation en tant que grand témoin au 64ème congrès de la FNSEA, le 31 mars, l'industriel Vincent Bolloré s'est plu à annoncer qu'il est prêt à investir en France dans les exploitations agricoles et à financer un film pour montrer que «*la réalité de l'agriculture en matière écologique n'est pas celle que l'on montre*». Il s'est montré, par ailleurs, très confiant sur l'avenir de l'agriculture. «*Il y a 5 ans, personne ne croyait dans la TNT. J'y ai investi. Aujourd'hui tout le monde se bat pour acheter des chaînes de la TNT*». Une prestation que la plupart des congressistes ont saluée pour être «*tonique*», redonner de l'optimisme aux agriculteurs.

Un discours sans concession

Le changement de ton a surpris, tout comme les propos particulièrement offensifs de Jean-Michel Lemétayer, à l'adresse du ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire. Une façon de rappeler que le temps des belles paroles est passé et que désormais les actes seuls comptent.



Les propos de Jean-Michel Lemétayer n'ont pas manqué d'ébranler Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture venu clore les travaux du congrès le 2 avril. Avant de dénoncer *« les semelles de plomb »* qui pèsent sur la compétitivité des exploitations agricoles et aggravent les distorsions de concurrence entre Etats européens, le président de la FNSEA a fait les comptes : la redevance sur les prélèvements d'eau coûte 30M€, la redevance phyto 70 M€, les bandes enherbées 42 M€, la couverture hivernale des sols 80M€…. *«Si le développement durable rime avec décroissance et désertification des campagnes, je vous le dis tout net, Grenelle ou pas Grenelle, le débat se fera sans la FNSEA !»*.

Même distorsions de concurrence sur le coût du travail, et Jean-Michel Lemétayer de préconiser une TVA sociale pour en gommer une partie, allant jusqu'à proposer : *«Nous somme candidats à l'expérimenter dans notre secteur»*. Sur la PAC, le président de la FNSEA a tempêté contre le bilan de santé et ses effets pervers pour les céréaliers, en pleine déprime des marchés. *«La marche est top haute pour les céréaliers»* a-t-il expliqué, encourageant le ministre *«à donner des vitamines»* plutôt qu'à *«dispenser des soins palliatifs»*. Sur la LMA, Jean-Michel Lemétayer n'a pas mâché ses mots estimant qu'il y manque un volet essentiel : celui de la réduction des charges qui devrait *«être au cœur de la loi»*. Au centre des attentes aussi, la mise en place d'une vraie politique contractuelle et la création d'un observatoire efficace pour améliorer la transparence des relations commerciales. Sur l'OMC, *«la diplomatie a ses limites… Et l'agriculture ne doit jamais être une monnaie d'échange car elle est stratégique»*.

Face à cette offensive en règle, le ministre n'avait rien à apporter de plus que sa force de conviction quand il a délivré un message de soutien *«Je suis venu vous dire que nous ne vous laisserons pas tomber»* avant de renouveler les engagements pris par le président de la République lors du salon de l'Agriculture. Mais il a d'emblée aussi annoncé la couleur : *«cette crise remet en cause 30 ans de certitudes. Rien ne pourra plus être comme avant»*. Pour le ministre, l'heure est donc à la refondation d'un modèle agricole, avec de nouveaux outils et instruments économiques qui permettent de gagner la bataille de la compétitivité, limitent la volatilité des prix et s'appuient sur une volonté partagée d'aller aux combats européens et internationaux *«unis pour gagner et convaincre»*.

Impressions d'après-congrès

Côte d'Or **Un congrès constructif**

C'est le congrès de l'apaisement et un tournant important dans les relations entre l'échelon national de la FNSEA et l'ensemble du réseau. La délégation de la FDSEA 21 en tire les premiers enseignements.


Une partie de la délégation cote d'orienne.

Emmenés par Fabrice Faivre, président de la FDSEA 21, Mauricette Besançon, Ghislaine Bourgeon, Christine Boissard, Nathalie Mairet, Jean Bertrand, Denis Masson, Jean-Pierre Fleury et Michel Thibault ont participé au congrès de la FNSEA à Auxerre. Un congrès qui fera date, de l'avis général, marqué par la volonté de rassembler, de sauvegarder l'unité et de se recentrer sur les fondamentaux du syndicalisme. «Un congrès constructif», juge Fabrice Faivre, surtout «après deux années difficiles sur le plan syndical, il fallait faire ce retour sur nous-mêmes et tirer les leçons de la façon dont on a géré les crises». Celui qui trouve que «l'on a trop laissé faire, sans prendre de positions nettes pendant des mois, alors que toutes les productions étaient dans la tourmente», apprécie ce temps laissé «à chacun pour s'exprimer, échanger… Nous nous sommes écoutés, laissant derrière nous les guerres entre les productions et les régions». «C'est le congrès de l'apaisement» conclut le président de la FDSEA 21, «marqué par une réelle volonté d'être à l'écoute du terrain et de se rapprocher du réseau».

Retour aux fondamentaux

Même impression chez Jean Bertrand, secrétaire général de la FDSEA 21, qui apprécie aussi *«la volonté de construire ensemble»* et surtout la tonalité syndicale retrouvée. *«Les débats ont été très orientés sur le syndicalisme, c'est une bonne chose et les réponses amenées par les secrétaires généraux de la FNSEA répondent à nos attentes. Il fallait rappeler l'importance du syndicalisme et de l'engagement, tout en tenant des positions claires, comme Jean-Michel Lemétayer s'y est employé dans son discours».*

«Côté organisation, les Bourguignons ont assuré et fait très fort, bravo à l'équipe de l'Yonne». Les premiers mots de Nathalie Mairet, saluent l'organisation sans faille de la manifestation. Engagée sur le plan local et national, Nathalie Mairet dresse un bilan positif d'un congrès *«qui a replacé le syndicalisme au centre de l'action et des débats»*. Chaque temps fort, comme les tables rondes ou le grand témoin *«à répondu à nos préoccupations»*. La table ronde rassemblant d'autres acteurs européens *«nous a rassuré quant au fait que nous sommes d'accord sur les objectifs de la PAC et les fondamentaux de l'agriculture européenne, alors que nous avons souvent l'impression que la France se trouve totalement isolée».*

Un projet commun

Jean-Pierre Fleury relève pour sa part des points forts comme *«l'alerte sur la perte de compétitivité de l'agriculture française et ses conséquences avec la nécessité d'alléger les charges des exploitations et de donner des perspectives aux agriculteurs». «C'est le congrès de la prise de conscience d'une situation nouvelle et irréversible, que celle d'une agriculture confrontée au marché. Les premières réponses se trouveront dans la LMA, mais le plan Sarkozy ne suffira pas et tout le travail reste à faire pour le grand rendez-vous de 2013 ».* Si ce congrès a aussi été *« celui de la gravité»* il reste *«la sensation profonde de se retrouver unis autour d'un projet commun».*

Le congrès de la fermeté

Denis Masson retiendra pour sa part quelques phrases essentielles qui l'ont particulièrement marqué tout au long des sept heures de débat du huis-clos : *«il faut cultiver le syndicalisme et labourer pour aller à la rencontre des gens».* Une phrase qui prouve que les messages du terrain *«ont bien été reçus par les secrétaires généraux».* Apprécié aussi, le message d'espoir transmis par Vincent Bolloré *«d'une agriculture portée par la vague mondiale des besoins alimentaires».* Mais en quatre congrès, c'est la première fois que Denis Masson voit Jean-Michel Lemétayer aussi fermement campé sur ses positions syndicales. En cela, c'est aussi *«le congrès de la fermeté»*, avec en face un ministre qui *«a fait beaucoup de promesses et de louanges, mais il faut rester réaliste, ce ne sont que paroles de ministre…».*

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

Nièvre **Une délégation représentative et équilibrée**

Revenu dans son bureau de Nevers, Régis Amiotte, le directeur de la FDSEA de la Nièvre, fait le bilan de trois jours de congrès.

Ce sont plus de vingt délégués qui ont représenté l'agriculture nivernaise, par alternance, durant les trois jours qu'a duré ce 64ème congrès de la FNSEA à Auxerre. Le directeur de la FDSEA de la Nièvre, Régis Amiotte, se félicite que pour une première édition en terre bourguignonne, l'événement-phare du syndicalisme agricole ait permis à autant de Nivernais de faire le déplacement (lire la légende photo). Ce n'est que justice puisque la FDSEA 58 «est à jour de cotisation à la FNSEA» et compte donc parmi les bons élèves auprès de l'organisation. Autre motif de satisfaction: «il y avait un équilibre entre les représentants des différentes filières» souligne Régis Amiotte pour qui, à l'inverse du congrès 2009 à Poitiers, «le problème du revenu a réuni aussi bien les céréaliers que les éleveurs» cette fois-ci. André Bordet défendait les couleurs de la filière lait, malmenée par les prémices de la crise en 2009, mais à Auxerre tous se sont serrés les coudes. Hélas, le marasme économique concerne toutes les productions, sans distinction, avec un seul effet encourageant: «la solidarité». «Tout le monde est dans la même barque, il n'y a pas de clivage entre agriculteurs et, finalement le débat a été plus posé» insiste Régis Amiotte.


La délégation nivernaise à Auxerre (de gauche à droite): Paul Labonde, Stéphane Lafranchise, Michel de Beaumesnil, Jean-Pierre Condamine, André Bordet, Michel Loison, Yves Vidalin, Didier Ramet, Joëlle Lebeau, Benoît Mathé, Jean Mornais, Eric Bertrand, Régis Amiotte, Monique Bernard, Jean Adam, Roger Blanchard et Paul Dourneau. Manquent sur la photo d'autres administrateurs qui se sont répartis les tâches durant les trois jours du congrès.

«Climat de travail»

Pour le directeur de la FDSEA 58, la tonalité morose de ce congrès n'a pas entaché un véritable *«climat de travail plutôt qu'un climat de tension»* entre les 1200 délégués présents. C'était une certaine de plus que l'an passé. Et Auxerre, de ce point de vue, a tenu toutes ses promesses. *«C'est pour nous l'aboutissement d'un an de vie syndicale sur des dossiers structurels, économiques et juridiques»* explique Régis Amiotte. En terme de bilan, le responsable départemental tire *«du discours du ministre, en clôture, que la chute vertigineuse qui touche toute l'agriculture depuis plusieurs années concerne aussi bien les laitiers que les éleveurs porcins, les céréaliers que les éleveurs».* Et que les échéances syndicales à venir -réforme de la PAC et conditions environnementales- doivent s'appuyer sur le réseau local et national. *«Rien ne remplace le contact humain que nous savons mettre en œuvre»*, même si la FNSEA -et le congrès l'a encore démontré- s'oriente de plus en plus vers les nouvelles technologies de communication pour séduire les agriculteurs. Des agriculteurs que l'engagement traditionnel semble freiner et dont le poids démographique dans la société a tendance à s'effilocher. Régis Amiotte de conclure fort à propos: *«Nous avons du travail!»*

EMMANUEL COULOMBEIX

Michel Loison intervient sur les zones dévavorisées

Au premier jour du Congrès, à huis-clos, la parole était donnée aux délégués des fédérations départementales. 50 intervenants se sont succédés au micro pour évoquer, chacun, un sujet d'actualité pour le monde agricole. Administrateur de la Nièvre, et parlant au nom de la Bourgogne, Michel Loison a alerté ses collègues sur la redéfinition des zones défavorisées simples, prévue pour 2014, et qui risque de priver les agriculteurs du Morvan d'une aide de 3400 euros en moyenne. Les indemnités compensatoires de handicap naturel (ICHN) qui sont attribuées selon le classement des communes en zones défavorisées simples ou de piémont, devraient disparaître dans près de 70% des communes du département, selon les simulations réalisées par la FRSEA de Bourgogne. Le ministre a rendu sa copie à Bruxelles en début d'année mais les propositions gouvernementales (nouvelles zones calculées selon huit critères pédo-climatiques) ne passent pas et les Bourguignons ont pris la tête d'un combat pour la correction du projet. «Il sera difficile de remettre en cause la réforme » reconnaît Régis Amiotte «mais peut-être pourrons-nous l'aménager». Une délégation d'agriculteurs des départements concernés, y compris les Nivernais, est d'ores-et-déjà attendue mi-avril au Parlement européen pour faire pression sur la Commission.

Oléoprotéagineux

Un accord pour assurer l'avenir

Les marchés oléoprotéagineux, l'accord interprofessionnel, les axes stratégiques de la filière…, autant de sujets évoqués lors de la réunion régionale Proléa qui s'est tenue à Appoigny(89) le 17 mars dernier, à laquelle participait Xavier Beulin, président de la FOP et de Sofiprotéol.



Pour xavier Beulin, président de la Fop et de Sofiprotéol : *«les biocarburants de 1ère génération ont encore de beaux jours devant eux».*

En préambule de la réunion, ces quelques points de repères des marchés oléoprotéagineux à la sortie de la dernière campagne : une production mondiale en hausse de 3% à 428 millions de tonnes. La récolte de soja pour sa part, progressant de 19% à 252 millions de tonnes, après deux années de production insuffisante. Un record, dû en partie à une très bonne récolte aux États-Unis de 91 Mt. Le colza continue sa progression liée au biodiesel, avec une récolte à 59,6 Mt (+ 1%), alors que celle du tournesol est en repli de 10%, à 30,8 Mt, après un record en 2008. La production française d'oléagineux en 2009 est de 7,350 Mt, avec une récolte record pour le colza, à 5,6 Mt, de très bons rendements (37,8 qtx/ha). Les surfaces dédiées au non alimentaire continuant à augmenter de façon régulière, avec une surface emblavée totale de 1 millions d'ha. Après avoir connu à l'automne un niveau historiquement bas (0,45), le rapport de prix tourteau/colza retrouve un niveau habituel à 0,65.

Pourquoi un accord interprofessionnel ?

Signé le 22 décembre dernier par l'ensemble des familles professionnelles de l'ONIDOL, l'accord interprofessionnel de gestion de la filière biodiesel à plusieurs objectifs, entre autre : une contractualisation pluriannuelle, prévoyant que les producteurs s'engagent pendant trois ans à orienter un tiers de leur surface oléagineuse vers le débouché industriel. S'assurant ainsi en contrepartie, un prix de graine rémunérateur, auquel s'ajoutera une prime de contractualisation. Une déclinaison contractuelle de cet accord étant établie au sein de Diester Industrie, entre les industriels et les organismes collecteurs d'une part et entre ces mêmes organismes et les producteurs d'autre part. L'ensemble du système ayant pour but de maintenir une régularité d'approvisionnement et de sécuriser le débouché industriel du producteur. La démarche offrant parallèlement une valorisation des productions dans un contexte de suppression de l'aide aux cultures énergétiques et de la jachère, ainsi qu'une réponse aux exigences du développement durable.

Premier élément de la rémunération du colza : un acompte, ajustable en fonction de l'évolution des marchés, au moins égal à 95% de la moyenne MATIF (entre 250 et 290 €/t), constituant un filet de sécurité. Une garantie progressivement ramenée à 90% si la moyenne MATIF dépasse 360 €/t et portée à 100% en cas de moyenne à 210 €/t.

Second élément de rémunération, une prime d'engagement à deux niveaux : soit une prime de 11 €/t versée aux OS directement engagés, ou une prime de 14 €/t (dont 10 € reversés aux producteurs), lorsque l'organisme collecteur apporte la preuve d'un niveau minimum de producteurs engagés. Une prime de marché selon les sites d'affectation complétant le système.

Nutrition animale et chimie verte

La consommation des produits de la filière en nutrition animale continue à se développer. De récentes études confirmant l'intérêt technique et économique de l'incorporation de 10% de tourteau de colza dans l'aliment gestation et lactation. Un fort potentiel existe, mais on est loin encore d'atteindre les maxima techniques d'incorporation. Avec une consommation annuelle protéinique de 3,5 millions de tonnes pour une production totale de 20,6 Mt, la France reste très dépendante du soja : 4,4 Mt sont ainsi importés annuellement. Reste que l'offre croissante de matières protéiques issues de la production de biocarburant, associée à la culture des protéagineux constitue une réelle opportunité pour l'élevage français.

Aujourd'hui, 10% du pétrole sont utilisés pour les besoins de la chimie, d'où l'enjeu pour la filière oléoprotéagineuse de trouver de façon pérenne des substituts à la chimie d'origine fossile. La demande en produits issus du pétrole devant atteindre 100 millions de barils/jour, pour une production stabilisée à 95 millions de b/j, les biocarburants vont continuer de progresser. Ceux de la 2*ème* génération de type « *BioTfuel* » devant, à l'horizon 2020 contribuer à hauteur de 10 % dans l'offre globale de biocarburant.

DOMINIQUE BERNERD

En bref

Biodiesel Un nouvel accord pour sécuriser la ressource

Les Pouvoirs publics devraient bientôt homologuer le nouvel accord interprofessionnel adopté par la filière oléagineuse pour la production de biodiesel. Les producteurs s'engageraient ainsi à réserver un tiers de leur superficie en colza pour la production de biocarburants, dans le cadre d'un contrat interprofessionnel qui les lie à un collecteur. En contrepartie, ils bénéficieront d'une prime à la tonne, dans le cadre d'un engagement tripartite qui lie le producteur, l'organisme collecteur le transformateur. L'engagement est assorti d'un prix minimum garanti pour le producteur égal à 95% du prix moyen observé sur le marché à terme. Ainsi que d'un prix maximum dans le cas où le prix s'envolerait comme en 2007-2008. Diester industries versera ainsi une prime de 14 euros au collecteur, à charge pour lui de reverser 10 euros/t au producteur.

sarl SIMONNET 58160 Saint Ouen sur Loire

- Terrassement de stabulation
- Plate-forme
- Fosse à lisier
- Broyage avec pelle équipée
- Chemin d'accès
- Assainissement
- Vente et livraison cailloux concassés

Tel. 06 82 85 40 55
Mail: simonnet.sarl58@orange.fr

Nouvelle voie

Découvrir l'agriculture écologiquement intensive

Les 28 et 27 mai, la coopérative Terrena organise les Terrenales, dans le Maine-et-Loire. Une manifestation destinée à communiquer sur les innovations de l'agriculture écologiquement intensive (AEI).

Ni conventionnelle, ni raisonnée, ni biologique… L'agriculture écologiquement intensive ouvre une nouvelle voie, avec un objectif *«produire plus et mieux avec moins»*.

La coopérative Terrena, située dans l'Ouest de la France s'est résolument engagée dans cette voie en 2007 et souhaite présenter sur le terrain de 14 ha d'une exploitation agricole du Maine et Loire, l'efficacité de ces innovations en une soixantaine d'ateliers. Les agriculteurs pourront venir constater les avantages et les inconvénients de techniques comme l'association de cultures de légumineuses et céréales, l'irrigation du maïs au goutte à goutte, l'utilisation des champignons et des bactéries pour lutter contre les parasites, les extraits végétaux pour stimuler les défenses naturelles des plantes ou encore le semis direct et les techniques sans labour.

Ce nouveau concept du *«produire plus et mieux avec moins»*, s'adresse aussi bien à l'agriculture conventionnelle, raisonnée que biologique. La véritable révolution c'est la nécessité d'expérimenter à grande échelle.

Le président de la coopérative explique la démarche : *«nous ne cherchons plus à détruire le ravageur mais à le contenir à un niveau qui ne pénalise pas les cultures. En implantant par exemple des mélanges fleuris, nous espérons augmenter la faune auxiliaire et rétablir un certain équilibre au sein des populations de ravageurs. Cela ne peut se tester qu'au niveau de l'exploitation. C'est pourquoi nous voulons modifier en profondeur nos systèmes de production»*.

Pour y parvenir, près de 400 agriculteurs testent ainsi une dizaine de méthodes innovantes sur la centaine de techniques alternatives retenue par le service agronomique de la coopérative. La coopérative s'appuie aussi sur les Instituts de recherche et sur les lycées agricoles du secteur.

Syndicat de défense du Chaource (89)

Dix ans d'affinage pour renforcer les saveurs du succès

Après 10 années de travail, le nouveau cahier des charges de l'AOP Chaource vient d'être validé par le Comité national de l'INAO. Pour Didier Lincet, président du Syndicat de défense du Chaource, cet aboutissement va permettre d'envisager l'avenir avec un peu plus de sérénité.



Les producteurs s'étaient déplacés en nombre jusqu'à Chaource pour l'assemblée générale.

Un nouveau cahier des charges vient d'être validé par l'Inao et devrait se traduire dans l'année par l'officialisation des nouvelles conditions de production de l'AOP Chaource. Le tonnage vendu connaît une légère hausse dans un contexte où la famille des fromages à pâte molle est en baisse de l'ordre de 1,5% à 2%. La production laitière AOP affiche une nouvelle fois une hausse de 7% et elle représente aux alentours de 40% de la production laitière auboise. Le lancement du site internet www.fromage-chaource.fr... Les motifs de satisfaction ne manquent pas pour Didier Lincet, président du Syndicat de Défense du Fromage de Chaource. D'ailleurs, les producteurs sont venus en nombre. Il est vrai qu'une nouvelle étape, résultant de dix années de travail, c'est-à-dire d'échanges entre les acteurs de la filière et avec l'Inao, vient d'être franchie. Dans l'année, le nouveau cahier des charges, qui définira désormais les conditions de production de l'AOP Chaource, sera officialisé. S'il s'inscrit dans une démarche de progrès qualitatif visant à renforcer l'AOP, il se traduit inévitablement par de nouvelles contraintes que les producteurs et les transformateurs ont définies ensemble. «Nous pouvons être fiers de notre démarche qualitative, de notre sérieux et de l'animation que Magali Gonnon a apportée. Cet heureux aboutissement nous permet d'envisager l'avenir avec un peu plus de sérénité» : cette satisfaction du président Lincet reçoit en écho les félicitations d'Éric Champion, délégué régional de l'Inao. Il salue «la cohésion collective qui a animé ce chantier» inscrivant cette démarche dans un mouvement global européen de renforcement des AOP. Il espère que «cette dimension collective permette une meilleure valorisation et répartition de la valeur ajoutée au sein de la filière Chaource». Il traduit l'augmentation de la production laitière sur le secteur comme un signe positif illustrant le maintien des exploitations laitières sur le secteur. Emettant aussi le souhait que les consommateurs répondent au nouvel attrait de l'AOP, il a rappelé qu'une AOP «se construit chaque jour».

Une étape et un signe fort

Mais pour l'heure, la conjoncture globale laitière est loin de satisfaire les producteurs et les négociations sur les prix du lait sont toujours difficiles. Dans ce contexte, les propos de Jean Pouillot, maire de Chaource, qui, tout en se réjouissant de ce nouvel élan donné à l'AOP Chaource, a rappelé que le lait n'est pas suffisamment payé aux éleveurs, ont été applaudis par l'assistance. Concernant les primes *«Chaource»* renégociées au sein du syndicat et qui vont augmenter sensiblement (d'un peu plus de 253 000 euros à plus de 415 000 euros), Didier Lincet a souligné, qu'il s'agit d'une étape visant à prendre en compte une production soumise à de nouvelles contraintes : *«certains jugeront insuffisante cette augmentation. Mais elle constitue pour nous une étape et un signe fort marquant notre foi en notre appellation»*. Dans ce sens, il perçoit deux enjeux pour l'avenir. Tout d'abord, trouver des moyens de croissance en volume : *«c'est tout le travail de promotion et de communication qui est déjà lancé et doit être développé pour accompagner notre nouvelle démarche»*. Ensuite, relever le défi de la réforme de la nouvelle PAC qui se profile à l'horizon 2014-2015 : *«c'est un enjeu énorme pour les AOP. Nous ne pouvons pas être dépendants d'un système dissociant volume, qualité et prix. Tout est lié ! Si les quotas disparaissent, il faudra que nous disposions d'un autre moyen de régulation du volume. Comme le prouve notre zone, une AOP est un moyen d'ancrer une production sur un territoire. Aujourd'hui les AOP représentant plus de 20% de la production fromagère nationale. Nous mettrons tout en œuvre pour que ce poids pèse dans les discussions nationales et européennes»*.

FRANÇOIS NOEL

La campagne 2009 en quelques chiffres

Filière : 82 exploitations productrices, 4 entreprises de collecte, 7 transformateurs (3 producteurs fermiers, 1 artisan fromager, 3 fromageries industrielles) et 2 fromagers affineurs
Quantité de lait AOC collecté (4 entreprises) : 35 973 620 l, soit 7% de plus qu'en 2008, auxquels s'ajoutent les 290 242 l de production fermière (+1,9%)
Tonnage transformé par l'industrie : 17 831 745 l (+0,6%), en ajoutant la production fermière on atteint 18 121 987 l (+0,6%)
Tonnage vendu sous AOP : 2 445 t (+0,2%), à noter l'augmentation de lait cru vendu qui représente maintenant 13,39% des tonnages vendus.
Total des primes touchées par les éleveurs : 253 134,36 euros (+4,6%), soit (hors fermiers et HT) : 7,04 euros/1 000 l de lait collectés, 14,20 euros/1 000 l transformés et 105,31 euros/t de fromage fabriqué.



Un nouveau cahier des charges pour définir les conditions de production de l'AOP Chaource

Bœuf de Pâques (21)

Le palmarès du concours

Le concours du bœuf de Pâques s'est déroulé à Longvic et a attiré 170 animaux jugés d'un excellent niveau.



Le Gaec Bietry à Flagey Echezeaux s'est une nouvelle fois illustré en remportant notamment le prix Vallée, le 4ème consécutif et le 7ème depuis l'an 2000.

Une trentaine d'éleveurs a participé à cette épreuve suivie par un public venu en nombre. En ce qui concerne les résultats, on retiendra une nouvelle victoire du Gaec Bietry de Flagey Echezeaux (village à proximité de Nuits-Saint-Georges) dans le prix Vallée.

Grands prix

Excellence femelle (décerné à la deuxième meilleure génisse de qualité bouchère (race charolaise, toutes catégories), prix interbev nationale : Lhuillier SA (88140 Contrexeville)
Super prix d'honneur vache charolaise (7 ans maxi), décerné à la meilleure vache charolaise du concours : Earl Jean-Louis Brazey (71510 Saint Sernin du Plain)
Honneur mâle, décerné au troisième bœuf de qualité bouchère (race charolaise, toutes catégories), prix interbev bourgogne : Gaec Bietry (21640 Flagey Echezeaux)
Prix spécial mâle de la ville de Dijon, décerné au deuxième meilleur bœuf de qualité bouchère (race charolaise, toutes catégories): Gaec Bietry (Flagey)
Honneur femelle, décerné à la quatrième meilleure génisse de qualité bouchère (race charolaise, toutes catégories) : Gaec Bietry (Flagey)
Prix spécial femelle de la ville de Dijon, décerné à la meilleure génisse de qualité bouchère (race charolaise, toutes catégories) : Bondoux Anne-Marie (71490 Couches)
Super prix femelle du jury, décerné à la troisième génisse de qualité bouchère (race charolaise, toutes catégories) : Vollot Etienne (71490 Couches)
Prix Vallée, décerné au meilleur bœuf de qualité bouchère (race charolaise, toutes catégories) vendu en priorité à la boucherie artisanale : Gaec Bietry (Flagey)

Prix d'honneur par catégorie

Bœuf charolais 3 ans: Dautrey Laurent (21610 St-Seine-sur-Vingeanne), **4 ans et plus** : Laurent Dautrey et Gaec Loiseau Frères (21320 Meilly-sur-Rouvres)
Boeuf croisé: Gaec Lavesvre (71400 Tavernay)
Culardes charolaises 2 ans : Gaec Pitre père et fils (21580 Le Meix), **3 ans** : Gaec Loiseau frères (Meilly), Gaec **Coquillon** (21390 Clamerey), Denis Tarteret (89420 Cussy-lès-Forges), **4 ans** : Gaec Bietry (Flagey)
Génisses blanc bleus : Gaec Jacquenet Frères (21350 Unceyle-Franc)
Génisses charolaises 3 ans : Vollot Etienne (71490 Couches), Dautrey Laurent (St-Seine-sur-Vingeanne), Gaec Dediot (21230 Jouey), Roux Christophe (70100 Velet), Gaec Coquillon (21390 Clamerey), **4 ans et plus** : Lhuillier sa (Contrexeville)
Génisses blondes d'Aquitaine : Lhuillier SA (Contrexeville)
Génisses croisées : Lhuillier sa
Génisses limousines : Lhuillier SA
Limousins : Gaec Jacquenet Frères (Uncey)
Jeunes bovins (premiers prix) : Gaec Grossetete (70120 Cornot)
Mulottes charolaises (4 ans et plus) : EARL Jean-Louis Brazey (71510 St-Sernin-du-Plain)
Vaches blanc bleus : ferme du petit bouxa (54830 Gerbeviller)
Vaches charolaises : Gaec Pitre père et fils (Le Meix)
Vaches blondes d'Aquitaine : Georges Wache (52190 St-Broing-les-Fosses)
Vaches et génisses limousines (1er prix) : EARL des Gimeys (54550 Sexey-aux-Forges)

Ovins

Charollais : super prix d'honneur: Gallois Nathalie (Braux)
Berrichon : super prix d'honneur et prix d'honneur : EARL Dupaquier (Posanges)
Ile de France : super prix d'honneur et prix d'honneur : EARL Marc Christophe (Arc-sur-Tille)

AG

Concours des vins

Des médailles comme s'il en pleuvait !

Une soirée organisée par le BIVB dans le Cellier du Petit Pontigny à Chablis, où au total, 185 médailles sont venues récompenser le travail des viticulteurs icaunais.

Le Cellier du Petit Pontigny à Chablis était tout juste assez grand ce lundi 29 mars pour accueillir les nombreux vignerons présents à la soirée organisée par le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne. Une soirée dédiée à la remise des récompenses et distinctions du Concours des Vignerons Indépendants 2009, du Concours des Vins de l'Auxerrois 2009, du Concours des Vins de Chablis 2010 et du Concours général Agricole 2010. Au total : 185 médailles décernées, dont 47 d'or, 67 d'argent et 71 de bronze. Certains professionnels réussissant l'exploit de figurer dans tous les palmarès. Comme il est de tradition, la manifestation s'est ponctuée par une dégustation des vins d'exception qui avaient été sélectionnés pour ces différents concours.

Concours des Vins du Grand Auxerrois

Bourgogne Aligoté 2008 :
Or : Domaine des Remparts à Saint-Bris ; Domaine Jean-Marc Brocard, Ica-onna, à Préhy.
Argent : Domaine Borgnat à Escolives ; Domaine Fillon à Saint-Bris
Bourgogne blanc 2008 :
Argent : Clotilde Davenne à Préhy
Bronze : Domaine de Montpiereux à Venoy ; Michel Lorain, les Capucins, à Joigny ; Alain Vignot, B. Côte Saint Jacques à Paroy sur Tholon
Bourgogne rouge 2008 :
Or : Domaine de Mauperthuis, Les Brûlis, à Massangis ; Michel Lorain, cuvée de Printemps, à Joigny
Argent : Camu Frères, Prestige, à Vézelay ; Cave Henri de Vézelay à Saint-Père
Bronze : Denis Gabrielle, Angélique, à Venoy
Bourgogne rosé 2008 :
Or : Vignoble Dampt, Bourgogne Epineuil, à Collan ; Domaine Lionel et Séverine Jacquet, Bg Chitry, à Chitry
Bronze : Domaine Marsoif, Bg Epineuil, à Serrigny ; Domaine Anne et Arnaud Goisot, B Côtes d'Auxerre, à Saint-Bris ; Camu Frères à Vézelay ; Philippe Defrance à Saint-Bris
Crémant de Bourgogne :
Argent : Caves Bailly Lapierre, Blanc de Noirs, à Bailly
Bronze : Caves Bailly Lapierre, Exception Intense, à Bailly
Bourgogne Coulanges blanc 2008 :
Or : Christophe Auguste à Coulanges
Argent : Domaine Maltoff à Coulanges
Bourgogne Coulanges rouge 2008 :
Or : Caves Bailly Lapierre à Bailly
Argent : Domaine Maltoff, Montfaucon, à Coulanges
Bronze : Domaine Borgnat à Escolives ; Domaine Rigoutat, La belle fille, à Jussy
Bourgogne Chitry blanc 2008 :
Or : Christian Morin à Chitry
Argent : Domaine Giraudon à Chitry ; Simonnet Febvre à Chitry
Bourgogne Chitry rouge 2008 :
Argent : Domaine Giraudon à Chitry ; Domaine Edmond Chalmeau, Les Trameures, à Chitry ; Domaine Lionel et Séverine Jacquet, à Chitry
Bourgogne Côtes d'Auxerre blanc 2008 :
Or : Jean-Hugues et Guilhem Goisot à Saint-Bris
Argent : Domaine Boivin à Nangis
Bronze : Domaine Fillon à Saint-Bris ; Caves Bailly-Lapierre à Bailly ; Domaine Verret à Saint-Bris ; Domaine des Remparts à Saint-Bris
Bourgogne Côtes d'Auxerre rouge 2008 :
Or : Domaine Anne et Arnaud Goisot à Saint-Bris
Argent : Jean-Hugues et Guilhem Goisot à Saint-Bris
Bronze : Domaine Sorin Coquard à Saint-Bris ; Bertrand Beaucamp, Fruitée, à Nangis ; Clotilde Davenne à Préhy
Bourgogne Tonnerre 2008 :
Or : Marc Cameron à Beines ; Domaine Alain Mathias à Epineuil
Bronze : Dominique Gruhier Vigneron à Epineuil
Bourgogne Epineuil rouge 2008 :
Bronze ; Domaine Alain Mathias à Epineuil ; Vignoble Dampt, Champs Freigé, à Collan
Bourgogne Vézelay 2008 :
Argent : Domaine Yves et Delphine Dupont à Saint-Père ; Cave henry de Vézelay, cuvée HdV à Saint-Père
Bronze : Domaine Elise Villiers, Le Clos, à Saint-Père
Saint-Bris 2008 :
Or : Domaine Gérard Persenot à Saint-Bris
Argent : Jean-Hugues et Guilhem Goisot, Corps de Garde, à Saint-Bris ; Domaine Fillon à Saint-Bris ; Caves Bailly Lapierre à Bailly ; Domaine Anne et Arnaud Goisot à Saint-Bris ; Clotilde Davenne à Préhy
Bronze : Domaine Petitjean à Saint-Bris ; Domaine Jean-Marc Brocard, Ica-onna, à Préhy
Irancy 2007 :
Or : Domaine Verret, Sillage, à Saint-Bris
Argent : Domaine des Remparts à Saint-Bris ; Domaine Saint Germain, Le Paradis, à Irancy ; Domaine Renaud à Irancy
Bronze : Jean-Hugues et Guilhem Goisot, Les Mazelots, à Saint-Bris ; Domaine Benoît Cantin, Emeline, à Irancy



Que serait une manifestation viticole digne de ce nom sans un solide ban bourguignon ?

Concours des Vins de Chablis

Petit Chablis 2008 :
Or : Stéphanie et Vincent Michelet à Montigny la Resle
Argent : Domaine du Chardonnay à Chablis
Bronze : Domaine de la Motte à Beines
Chablis 2008 :
Or : Roland Lavantureux à Lignorelles
Argent : Domaine Gilbert Picq et ses Fils à Chichée ; Domaine Vrignaud à Fontenay près Chablis
Bronze : Domaine Servin à Chablis
Chablis 1er Cru Rive Gauche 2008 :
Or : Domaine de la Tour, Montmains
Argent : Sylvain Mosnier, Beauroy ; J.Moreau et Fils, Montmains
Bronze : Domaine des Malandes, Côte de Léchet ; Domaine J.Collet et fils, Vaillons, Fûts de Chêne
Chablis 1er Cru Rive Droite 2008 :
Or : Domaine J.Collet et Fils, Montée de Tonnerre
Argent : Lamblin et Fils, Mont de milieu ; Christophe et Fils, Fourchaume
Bronze : Domaine Charly Nicolle, Les Fourneaux ; Domaine Vocoret et Fils, Montée de Tonnerre
Chablis grand Cru 2007 :
Or : Domaine Laroche, Les Blanchots ; Domaine du Colombier, Bougros
Argent : Domaine Pascal Bouchard, Les Clos
Bronze : La Chablisienne, Vaudésir

Concours des Vignerons Indépendants

Bourgogne Côtes d'Auxerre blanc 2007 :
Or : Domaine Sorin Coquard à Saint-Bris
Bourgogne Côtes d'Auxerre rouge 2007 :
Bronze : Domaine Félix à St-Bris
Bourgogne Chitry blanc 2007 :
Argent : Michel Colbois à Chitry
Bronze : Domaine Fontaine de la Vierge à Chitry
Bourgogne Aligoté 2007 :
Argent : Domaine Anne et Arnaud Goisot à Saint-Bris
Bourgogne Aligoté 2008 :
Bronze : Domaine Verret à St-Bris
Bourgogne rouge 2007 :
Argent : Isabelle et Denis Pommier à Poinchy
Irancy 2006 :
Or : Benoit Cantin, Palotte élevée en fût de chêne à Irancy
Irancy 2007 :
Argent : Domaine Verret, l'Ame du Domaine, à Irancy
Saint-Bris 2007 :
Bronze : Domaine Sorin Coquard à Saint-Bris
Petit Chablis 2007 :
Or : Domaine Chevallier à Montallery
Argent : Domaine du Colombier à Fontenay près Chablis
Bronze : Domaine de la Motte à Beines
Chablis 2007 :
Or : Domaine de la Motte, Vieilles Vignes, à Beines ; Earl George, Vieilles Vignes, à Courgis
Argent : Domaine de la Motte à Beines ; Domaine Sylvain Mosnier à Beines
Bronze : Domaine de la Tour à Lignorelles ; Domaine du Colombier à Fontenay près Chablis ; Domaine Barat à Milly
Chablis 2008 :
Argent : Domaine Félix à St-Bris
Chablis Premier Cru 2007 :
Or : Domaine de la Meulière, Mont de Milieu à Fleys ; Domaine du Colombier, Fourchaume, à Fontenay près Chablis
Argent : Domaine du Chardonnay, Vaillons, à Chablis ; Domaine Alain Geoffroy, Vau Ligneau, à Beines
Bronze : Domaine Chevallier, Montmains, à Montallery ; Domaine du Chardonnay, Montmains, à Chablis ; Domaine du Chardonnay, Montée de Tonnerre, à Chablis ; Domaine Hamelin, Vau Ligneau, à Lignorelles ; Domaine Sylvain Mosnier, Beauroy, à Poinchy ; Isabelle et Denis Pommier, Beauroy, à Poinchy ; Domaine Verret, Beauroy, à Saint-Bris ; Domaine Vrignaud, Fourchaume, à Fontenay près Chablis
Chablis Grand Cru 2007 :
Bronze : Domaine du Colombier, Bougros, à Fontenay près Chablis

Concours Général Agricole 2010

Au total : 64 médailles décernées, dont 19 d'or, 24 d'argent et 21 de bronze.
Nous invitons nos lecteurs à se reporter à notre édition du 12 mars dernier (Terres de Bourgogne n° 1052), pour relire en détail le palmarès des médailles allouées.

DB



Bois

Un matériau à la mode durable

A deux mois du prochain Carrefour international du Bois de Nantes*, ses organisateurs sont optimistes sur la santé économique future de la filière bois française. Malgré la récente crise économique, les nouveaux débouchés promettent dans la construction et l'énergie.

Nantes accueillera la 11e édition du Carrefour international du Bois du 2 au 4 juin 2010, dans une atmosphère de sortie de crise selon les organisateurs du plus grand rendez-vous européen des professionnels des matériaux bois, Atlanbois (Association interprofessionnelle pour la promotion du bois en Région Pays de la Loire) et le Grand Port maritime de Nantes Saint-Nazaire. La conjoncture invite même à «*être raisonnablement optimiste*», selon la Commissaire générale du Carrefour, Cécile Touret, car en dépit des effets de la crise économique mondiale sur la filière bois en 2009, cette dernière dispose de nouvelles opportunités de développement dans la production d'énergie et l'éco-construction.

Les 10 000 visiteurs professionnels attendus par les quelque 500 exposants du salon, se souviennent encore des conséquences de la crise économique, mais ils n'ont pas été plus touchés que d'autres secteurs de l'économie. Ses effets sont très «*contrastés*» dans la filière, explique Nicolas Visier, le Directeur du Carrefour international du Bois. «*Le premier qui a souffert a été l'emballage mais il repart ; quant à la construction, certaines entreprises ont continué à se développer mais il y a eu un ralentissement global, notamment de la commande publique*», précise-t-il. Peu de chiffres sont communiqués qui pourraient illustrer les pertes dans les différentes branches de la filière, mais on sait, par exemple, qu'environ 7,5 millions de m³ de sciage de résineux ont été produits en France en 2009, contre huit millions habituellement.

Le marché bouge

Mais ce que retiennent d'abord les organisateurs du Carrefour, c'est que «*le bois est à la mode, le marché bouge !*», et les pouvoirs publics voient l'avenir en bois. La filière française -forestiers, scieurs (bois d'œuvre), fabricants industriels (panneau et papier), commerçants et négociants- peut sourire à l'ère du développement durable, car le bois attire de nouveau. Il est renouvelable, stocke du CO2 et nécessite peu d'énergie pour sa transformation ; il offre donc de sérieux débouchés. Le développement de son utilisation pour l'énergie ou dans la construction a ainsi été retenu par le Grenelle de l'Environnement. Des pays comme l'Allemagne ou la Suède ont adopté ses vertus depuis longtemps. Enfin, un rapport sur «*la mise en valeur de la forêt* française et le développement de *la filière bois*», a été remis à Nicolas Sarkozy, en avril 2009, par l'ancien sénateur de l'Aveyron, Jean Puech.

«*Dans les solutions constructives pour faire du bâtiment basse consommation d'énergie (BBC, ndlr), le bois est partout*», souligne Nicolas Visier, parce qu'il est un excellent isolant thermique. En 2020, tous les bâtiments neufs devront être à énergie positive, et fin 2012 ils devront au moins être BBC (une consommation énergétique intérieure inférieure ou égale à 50 kwh/m²/an). Un décret vient d'être publié au Journal Officiel (le 17 mars) qui multiplie par 10 le taux minimum d'incorporation du bois dans la construction. Le bâtiment est en effet le premier consommateur d'énergie en France, avec 42,5% de l'énergie finale totale.

Fonds chaleur

Côté bois énergie, le bois en bûches, plaquettes, écores, sciures, granulés, etc., produit à la fois de l'électricité et de la chaleur. Il est peu onéreux, son approvisionnement est local et il présente un bilan carbone neutre ; de quoi ravir de nombreux consommateurs. «*Le marché du bois énergie a explosé et va continuer de croître fortement*», prédit Nicolas Visier. D'autant qu'un autre engagement phare du Grenelle est le Fonds Chaleur. Doté d'un milliard d'euros sur trois ans (2009-2011), il vise le développement de la production de chaleur à partir d'énergies renouvelables comme la biomasse forestière ou le solaire thermique, et concerne l'habitat collectif, les collectivités et toutes les entreprises dont celles de l'agriculture.

*Pour en savoir plus : www.timbershow.com



▶ PRI Infos

Côte d'Or **Il souhaite s'installer**

Homme agé de 26 ans, vivant maritalement, titulaire de diplômes d'études supérieures en gestion et finances, souhaite s'installer en arboriculture et transformation des fruits. Il est inscrit en formation pour obtenir un BPREA et s'installer, à terme, avec les aides à l'installation. Il recherche des terrains à planter de 500 m2 à 2,5 ha pour développer et vivre de cette activité. Zone de recherche : Canton de Seurre. Pour tout renseignement complémentaire : Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or Corine GARNIER-PENNING Tél : 03.80.68.67.85

Nièvre **Point Info Installation**

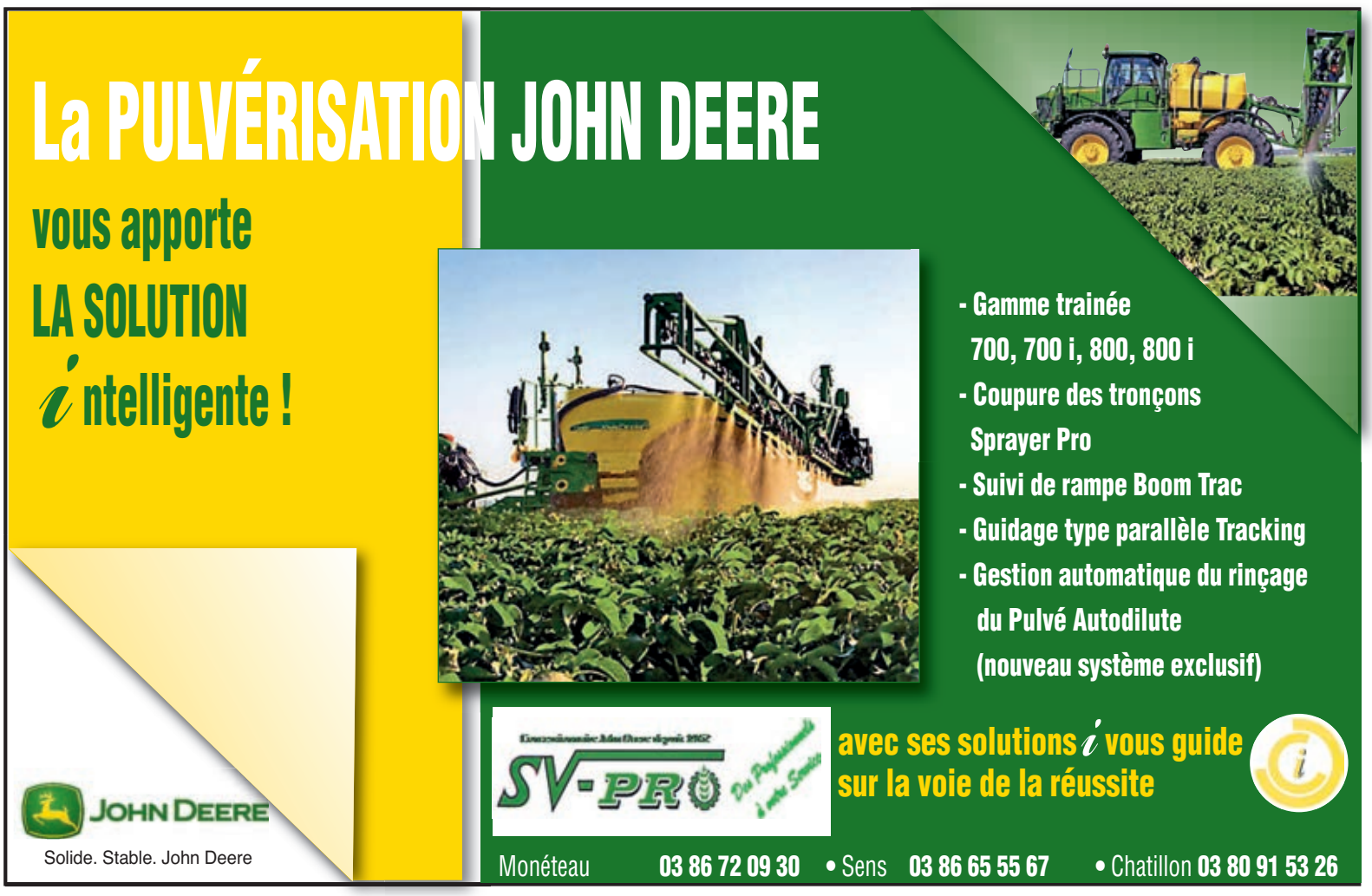
En 2009, le Point Info Installation a accueilli 189 personnes. Ce chiffre est en progression par rapport à 2008 (157 personnes).140 hommes / 49 femmes, 28 % ne sont pas issus du milieu agricole. 54 % envisagent de faire du bovin viande et de la polyculture élevage bovin. Les projets en diversification sont en augmentation : 15 projets équins, 11 projets caprins, 11 projets cultures de vente, 22 en diversification, 5 projets vignes. Pour de plus amples informations : Nicole GABALDA – Responsable du Point Info Installation à la Chambre d'Agriculture – tél : 03.86.93.40.33

Saône et Loire **Un projet d'installation en caprins : qui contacter ?**

L'installation d'un jeune agriculteur sur un atelier caprin nécessite un entourage technique adapté en amont (de la conception du bâtiment à l'étude économique) ainsi qu'après installation. C'est pourquoi la filière caprine du département a choisi d'accompagner chaque jeune agriculteur d'un point de vue technique ainsi que technico-économique, soit : un appui technique ou technico-économique de la Chambre d'Agriculture ; un appui technique du Centre Fromager de Bourgogne ; des appuis techniques et/ou contrôles de performance par le Contrôle Laitier. Vous pouvez également rencontrer les adhérents du Syndicat Caprin pour aborder les thèmes tels que les investissements, le choix du bâtiment, le temps de travail, la conduite technique et la commercialisation. Contacts : Charline PIERREFEU, technicienne caprins de Saône et Loire (Chambre d'Agriculture, Contrôle Laitier et Coop'Evolia) : cpierrefeu@coopevolia.frLaëtitia ROSSIGNOL, technicienne technologie fromagère au Centre Fromager de Bourgogne: lrossignol@sl.chambagri.fr Domaine des Poncetys – 71960 DAVAYE – Tél. 03.85.35.89.40

Yonne **Un projet ça s'anticipe !**

Vous envisagez de vous installer à plus ou moins long terme. N'hésitez pas à prendre contact le plus tôt possible avec le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute lors de rendez-vous individuels pour vous accompagner dans votre réflexion, pour vous informer sur le dispositif d'accompagnement à l'installation et sur toutes les démarches à l'installation. Informations au 03 86 94 21 99 ou info.installation89@laposte.net



AgroSup Dijon

Un stagiaire, pour quoi faire ?

Renommé AgroSup Dijon, l'Enesad s'apprête à recruter les maîtres de stage de ses futurs étudiants pour la rentrée prochaine. L'occasion est bien trouvée pour analyser ce que représente l'accueil d'un stagiaire au sein d'une exploitation.

Faites-vous partie des 120 exploitants côte d'oriens ayant déjà accueilli un stagiaire de l'Enesad depuis 2002 ? Si ce n'est pas le cas, l'idée vous a déjà peut-être traversé l'esprit. La question de l'intérêt d'un stagiaire dans votre exploitation mérite d'être posée. L'Enesad, aujourd'hui appelé AgroSup Dijon, suite à sa fusion avec l'Ensbana, part justement à la recherche des futurs maîtres de stage de ses élèves-ingénieurs. Odile Grandjean, responsable du réseau «*Exploitations agricoles*» de l'établissement, synthétise les témoignages de nombreux agriculteurs : «*De par leur maturité et leurs différents parcours, nos stagiaires sont appréciés par la richesse de leurs échanges avec l'exploitant. En plus de participer aux tâches quotidiennes de l'exploitation, le stagiaire apporte un œil extérieur qui peut être intéressant*».

Un travail «utile»

Malgré son niveau d'études déjà conséquent (de bac+2 à bac+3 avec des parcours en prépa, BTS ou licence), l'élève n'a pas toujours une grande expérience dans le monde agricole. Ce stage de six semaines, réparti en trois temps (octobre, avril, juin) est bien un stage découverte et une «*mise en situation réelle*». L'exploitant, a qui AgroSup demande au préalable ses attentes vis-à-vis du stagiaire (fille ou garçon, néophyte ou confirmé, titulaire du permis ou non...) doit en être conscient. Ce manque d'expérience, pouvant parfois être ressenti comme une lacune, est très vite comblé lorsque le maître de stage apprend qu'un agronome, un zootechnicien et un économiste vont accompagner le stagiaire lors de son retour en classe. Le rapport de stage sera très vite à l'ordre du jour. Ses différentes thématiques, fruits d'une réflexion entre l'élève, les enseignants et le maître de stage, pourront être un véritable outil pour ce dernier. L'élève pourra se pencher sur l'utilité de continuer telle ou telle culture, étudier la faisabilité d'un projet, se livrer à un calcul économique... d'où une vraie «*utilité*» pour l'exploitation.



Odile Grandjean, responsable du réseau «*Exploitations agricoles*» à AgroSup Dijon, met en avant le rapport gagnant/gagnant entre le maître de stage et le stagiaire.

Accueillir un stagiaire dans son exploitation, en trois épisodes de quinze jours, implique une vie commune durant cette période.

Une question de feeling

La question de «*feeling*» a forcément de l'importance, il vaut mieux que le courant passe! Mais une chose est claire, «c'est à l'élève de s'adapter et non l'inverse» précise Odile Grandjean, qui n'enregistre que très peu de cas où ce fameux feeling ne passe pas.

Avant leur départ en stage, il est bien demandé aux futurs ingénieurs d'être curieux et motivé. De leur côté, les maîtres de stage doivent bien entendu jouer le jeu et avoir une bonne approche pédagogique en se pliant aux règles de l'exercice. Au total, une centaine d'exploitations agricoles sera nécessaire pour accueillir la centaine d'élèves de première année qui arriveront en septembre prochain à AgroSup Dijon. Même si la plupart des maîtres de stage sont des habitués, une partie d'entre eux devra forcément être renouvelée pour combler une demande qui a augmenté ces dernières années, soit une centaine d'élèves à «*caser*».

AURÉLIEN GENEST

Contact : Odile Grandjean
(03 80 77 27 66 ou o.grandjean@agrosupdijon.fr)

Témoignages

Daniel Gagnepain (Bessey-le-Cour) et Rachel Sommant (Lamargelle) ont accueilli 13 stagiaires de l'Enesad à eux deux. Pour l'agriculteur du canton de Bligny-sur-Ouche, de tels étudiants sont *«matures et ont de très bonnes capacités de réflexion»*. Le travail réalisé dans l'optique du rapport de stage a été très bénéfique pour l'exploitation avec une étude sur la mise aux normes pour le bâtiment des porcins et une autre sur le photovoltaïque. Cette dernière s'est même concrétisée dans un projet. Pour l'agricultrice du canton de Saint-Seine-l'Abbaye, le travail réalisé avec les stagiaires *«va beaucoup plus loin que celui réalisé avec des stagiaires d'autres écoles»* : les sujets abordés sont «plus poussés» et permettent une autocritique constructive. Autre caractéristique relevée par Rachel Sommant : *«Jusqu'à aujourd'hui, tous les étudiants qui sont venus n'étaient pas issus du milieu agricole. Sans aucune idée reçue, ils ont fait part de plusieurs remarques et questions très terre-à-terre».*

Télédéclaration avec la DDT de l'Yonne

Aux côtés des organisations professionnelles offrant un service de télédéclaration (Chambre d'agriculture, coopératives, FDSEA), l'équipe PAC (Politique agricole commune) de la Direction départementale des territoires de l'Yonne (DDT) se mobilise de nouveau pour la télédéclaration des demandes d'aide des agriculteurs.

Nouveauté en 2010 : Télépac s'ouvre aux aides agroenvironnementales. Les exploitants agricoles qui souhaitent être accompagnés dans leur démarche de télédéclaration, peuvent dès à présent prendre rendez-vous au 03 86 40 19 21.

Deux services vous sont proposés :
- soit un rendez-vous « individuel » (places limitées),
- soit un rendez-vous «*formation*».

Ces rendez-vous se tiendront sur le site nouveau de la DDT (service de l'économie agricole) au 8 avenue du 4ème R.I. à Auxerre (ancienne DDSV).

Les agriculteurs sont invités à préparer leurs données à télédéclarer, en vue de leurs rendez-vous. Il est également recommandé de télécharger les nouveaux formulaires 2010 sur le site internet de la DDT : www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr - rubrique Agriculture - sous-rubrique : PAC/télédéclaration

N'attendez pas de recevoir votre dossier PAC papier. Télédéclarez maintenant !
C'est simple, rapide et sûr.

AVANT DÉMÉNAGEMENT DANS NOS NOUVEAUX LOCAUX

SEMAINE DESTOCKAGE

Sur tout le magasin libre service
DU 12 AU 16 AVRIL

> pièces d'usure origine et adaptables KUHN Agri Parts
> nettoyeurs haute pression KÄRCHER
> compresseurs, clôtures électriques, chargeurs LACME
> accessoires tracteurs
> etc...

EXEMPLES - EXEMPLES - EXEMPLES - EXEMPLES - EXEMPLES



> 4 compresseurs LACME JETCO100 210 €HT pièce
> 4 jeux de dents d'origine HR KHUN réf 525 394000 20,40 €HT pièce



> 2 jeux de dents Amazone KE série 2 AGRICARB 27 €HT pièce
> 1 laveur HP 150 bars tri 640 €HT pièce



> 4 chargeurs démarreurs VAT 600 320 €HT pièce

ATTENTION Fermeture pour déménagement le 16/04 au soir
RÉOUVERTURE le 26/04 au 3 bis rue des Entrepreneurs

PROMODIS

YAgri YONNE Méthivier

Parc d'activités 9, rue des Entrepreneurs - 89300 JOIGNY

Tél. 03 86 91 79 09 - Fax. 03 86 91 71 88

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 31 mars

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 7,91 du 01 au 15 avril pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2009

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	avril-juin	101,00 à 102,00	T C
Saône-et-Loire	BPMF 220/11% mini	avril-juin	110,00	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11% mini	avril-juin	106,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11% Mini	avril-juin	102,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2009

Sud-Est	normes semoulières	avril-juin	140,00	V C
Sud-Ouest	normes semoulières	avril	137,00 à 139,00	N C, selon départ

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	63kg/hl	avril-juin	90,00	V C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	avril-juin	81,00 à 82,00	N C
Sud Est	68-70kg/hl	INC		

MAÏS — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or		avril-juin	121,00	N C
Sud Est		avril-juin	123,00 à 125,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	50-51kg/hl	INC
Aube/Yonne	50kg/hl	INC

Pailles et fourrages 30 mars

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :45 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est
Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ toutes régions, à l'abri : 40 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg :inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) :inc. balles rondes : inc.
Nord-Est
Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg:inc. balles rectangulaires (sous abri) : inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes 1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale

FRANCE (DISPONIBLE OU RAPPROCHÉ) En Euro/tonne

	2 avril	26 mars
Blé fourrager Départ E-et-L *sans garantie*	100	95
Blé meunier Départ E-et-L	102	102
Blé standard Rendu Rouen A.R.	112	111-112
Blé standard Rendu Rouen N.R. (juil./août)	117	118,50
Orge de Mouture Rendu Rouen (rapp.) A.R	90	91-92
Orge de Mouture Dép. E.-et-L (rapp.)	79	82
Maïs FOB Rhin (avril)	131	131
Tournesol Rendu Saint-Nazaire	325	325
Pois Départ Oise	148	148
Colza Rendu Rouen (avr.)	305	304
Colza FOB Moselle (Euronext-mai)	306	304,75

L'élevage allaitant traverse une zone de turbulences

Un enjeu pour la Bourgogne : pérenniser l'acte de production

Invité par Interbev Bourgogne à intervenir lors du dernier conseil d'administration, qui s'est tenu à Pouilly-en-Auxois, Jean-Claude Guedon, de l'Institut de l'élevage, a planché sur la situation et les perspectives de l'élevage bovin et de l'engraissement.

« *Le pire n'est pas certain…*», mais la situation de la production bovine française est suffisamment préoccupante pour qu'on envisage tous les possibles dans la perspective de l'après 2013. Cette réflexion de Jean-Claude Guesdon, responsable du service économie à l'Institut de l'élevage, donne le ton de l'intervention qu'il a faite devant le conseil d'administration de la section régionale d'Interbev. Exercice difficile que cette tentative d'éclairer l'avenir, sans boule de cristal et dans un contexte de marchés soumis à la pression des échanges internationaux, au moment où les producteurs se trouvent fragilisés par les soubresauts d'une Politique agricole commune qui peine justement à rester commune.

D'abord le contexte : les performances du secteur de l'élevage, selon les données de l'Institut de l'élevage s'évaluent «*en creux*» avec «*un recul du revenu, une dépendance envers les aides et un effondrement pour un quart des éleveurs, qui se trouvent en très mauvaise situation*». L'économie pèse sur les performances du secteur et la production. Pourtant «*les fondamentaux restent bons*» et la demande reste supérieure à l'offre. Bien sûr la FCO a amené une diminution de la fertilité et des naissances qui a pesé sur le marché de la viande (-150 000 têtes), mais «*le vrai souci en Bourgogne*» analyse Jean-Claude Guesdon «*c'est le ratio entre le nombre d'éleveurs et le nombre de vaches allaitantes*». L'extensivité favorise les systèmes «*naisseurs*» au détriment de l'engraissement. Ecueil d'autant plus difficile à éviter, que la Bourgogne qui pèse 10% de l'élevage national, va devoir gérer la transmission d'une bonne partie du cheptel dans les années à venir. Il s'agit donc ni plus ni moins que de pérenniser l'acte de production, alors que certains indicateurs virent au rouge.

Le marché italien fléchit

La région Bourgogne reste fortement tournée vers les systèmes naisseurs et l'exportation des broutards. Ces exportations -vers l'Italie pour l'essentiel- se maintiennent, avec des à coups, mais globalement les volumes sont encore là. Toutefois, l'analyse des chiffres et les évolutions des marchés, traduisent quelques signes fléchissement. Conséquence de la révision de la PAC, les engraisseurs italiens, encouragés par les aides gouvernementales à garder les animaux dans leurs structures au moins sept mois, recherchent des broutards plus jeunes et plus légers, tandis que les prix des animaux plus lourds baissent. Une partie des broutards «*lourds*» qui ne trouvaient pas preneurs sur l'Italie ont été envoyés en Algérie «*ce qui a sauvé la mise dans l'immédiat*», mais il faudra bien tenir compte de l'évolution de la demande italienne dans les mois à venir et ce ne sera pas sans conséquence pour le troupeau allaitant français. Les Italiens tentent d'ailleurs («*sans beaucoup de succès*» remarque Jean-Claude Guesdon) de relancer leur troupeau allaitant… Globalement, les prix se dégradent en Italie avec une baisse des cours des JB français de races à viande, sous la pression d'un marché italien morose. «*L'Italie ne tire plus le marché*» c'est un fait acquis, et «*retrouver les niveaux de prix antérieurs sera difficile*».

Une érosion lente mais certaine

Sur le plan des prix justement, le ciseau reste toujours aussi largement ouvert entre le niveau des prix à la consommation et à la production. Ce qui renvoie à la nécessité d'analyser les coûts à chacun des niveaux de la filière, afin d'éviter que le producteur soit systématiquement désigné comme le perdant dans un système qui lui échappe. Face à la demande, en tout cas, la production continue sa lente érosion ; le déficit en 2009 s'établit à 7%, soit 110 000 tec (tonnes d'équivalent carcasse). Et pas de raison que cela s'arrange avec le découplage total de la PAB (prime à l'abattage) et un bilan de santé plutôt défavorable aux engraisseurs.

Positiver et trouver ensemble des solutions

Pourtant les enjeux sont d'importance : cela pose à terme la question de la valeur ajoutée, la diversité des débouchés de nos productions et le maintien des entreprises d'abattage.

Alors quelles évolutions à plus ou moins court terme ? Pour Jean-Claude Guesdon, la réduction des cheptels (vaches laitières et vaches allaitantes) devrait se poursuivre, les augmentations de production se feront essentiellement sur les gains de productivité. Mais l'on peut craindre aussi une décapitalisation du secteur allaitant. Pour éviter ce naufrage il considère comme essentiel le maintien du couplage de la PMTVA.

Reste à défendre la PAC (seule politique européenne commune) et à considérer les nouveaux défis (alimentaires, environnementaux, énergétiques et territoriaux) comme autant d'atouts pour la préservation des systèmes allaitants. C'est une raison suffisante, selon Jean-Claude Guesdon «*de positiver*». Et de se rassembler, conclut Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne «*pour ensemble trouver des solutions afin de conserver les élevages et les filières, ensemble réfléchir et tirer la Ferme France*» de l'ornière.

Anne-Marie Klein

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Viande bovine

COTATION HEBDOMADAIRE DES GROS BOVINS MORTS du 22 au 28 mars — NON COMMUNIQUÉ

COTATION HEBDOMADAIRE DES GROS BOVINS MORTS

établie par la commission régionale de Bourgogne Franche-Comté

semaine N° 12 : du 22/03/2010 au 28/03/2010

en euros par kg de carcasse, état d'engraissement n°3, au stade entrée abattoir

légende, pour la Commission du **mardi-suivant la semaine** de cette séance de cotation

: **par intermittence**, non coté la séance précédente ;

NC 2_S : non coté les deux dernières semaines ; NC S-2 : non coté il y a deux semaines ; NC S-1 : non coté la semaine dernière.

	E			U			R			O			P		
	+	=	-	+	=	-	+	=	-	+	=	-	+	=	-
BOEUF								3,22	3,05	2,85	2,75				
Écart relatif / semaine précédente	NC 2_S	NC 2_S	NC 2_S	NC 2_S	NC 2_S	NC 2_S	NC S-1	0,00	0,00	-0,03	-0,05	NC S-1			
GÉNISSE		6,00			4,09	2,75	3,48	3,35	3,15						
Écart relatif / semaine précédente	NC 2_S	0,82	NC S-1	NC 2_S	0,09	-0,97	0,00	0,00	-0,05	NC S-1	NC S-1	NC 2_S			
VACHE			4,40	4,39	3,95	3,42	3,27	3,22	3,10	2,84	2,71	2,60	2,47	2,44	
Écart relatif / semaine précédente	NC 2_S	NC 2_S	NC S-2	NC S-2	0,45	0,02	0,01	0,02	0,03	-0,01	-0,04	-0,03	-0,03	-0,02	NC 2_S
JEUNE BOVIN				3,54	3,44	3,40	3,32	3,18	3,03	3,00	2,94	2,80			
Écart relatif / semaine précédente	NC 2_S	NC 2_S	NC 2_S	-0,02	-0,02	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,00	-0,01	NC S-2			
TAUREAU					2,43			2,38			2,28				
Écart relatif / semaine précédente					0,00			0,00			0,00				
TENDANCE "Bovins morts" :	La situation reste difficile. On note l'influence des concours dans les qualités supérieures.														

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 06 avril

Effectif: Bovins gras : 01 • Broutards: 453 • Génisses + 2 ans:79 • Génisses - 2 ans : 61 • Laitonnes : 244 • Taureaux : 04 • Taurillons: 29 • Vaches: 178 • Vaches suitées: 01 • Veau :06 Culards: 18 • Divers: 07

	E	U	R	O
Broutards 200 à 250kg (670 à 780€)	-	2,92 à 3,13	-	-
Broutards 250 à 300kg (710 à 840 €)	-	2,80 à 3,00	2,55 à 2,80	-
Broutards 300 à 350kg (730 à 910€)	-	2,55 à 2,73	2,35 à 2,55	-
Broutards 350 à 400kg (830 à 990 €)	-	2,42 à 2,60	2,30 à 2,42	-
Broutards 400 à 450kg (940 à 1090 €)	-	2,35 à 2,53	2,20 à 2,35	-
Broutards 450 à 500kg (1060 à 1180 €)	-	2,20 à 2,40	2,10 à 2,20	-
Broutards 500 à 600kg (1110 à 1360€)	-	2,10 à 2,25	-	-
Laitonnes -220kg (420 à 510)	-	2,40 à 2,78	2,05 à 2,40	-
Laitonnes 220 à 300kg (480 à 510 €)	-	2,20 à 2,40	1,90 à 2,20	-
Laitonnes +300kg (600 à 810)	-	1,95 à 2,30	1,80 à 1,95	-
Génisses 12/24 mois -400kg (580 à 810 €)	-	1,90 à 2,10	-	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (850 à 940€)	-	1,90 à 2,10	-	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (830 à 1100 €)	-	1,86 à 2,10	-	-
Génisses 24/36 mois (670 à 1650 €)	2,00 à 3,00	1,70 à 2,00	1,55 à 1,70	-
Vaches -5 ans	-	1,65 à 2,00 (920 à 1300€)	1,50 à 1,65 (810 à 1020€)	-
Vaches 5 à 10 ans	1,90 à 2,04 (1500 à 1630)	1,62 à 1,90 (960 à 1510€)	1,45 à 1,62 (750 à 1170€)	-
Vaches +10 ans	-	1,48 à 1,70 (900 à 1280)	1,35 à 1,48 (770 à 1160	1,06 à 1,35 (600 à 800)
Taureaux (1130 à 1680 €)	-	1,34 à 1,50	-	

Amenés 1 080 (94% de vendus).
Broutards/ Laitonnes : Vente quasi totale à des prix qui se sont stabilisés.
Vaches/Génisses : Transactions rapides, les cours sont soutenus notamment dans les herbagères, recherchées à l'approche du printemps.
UNE FOIRE CONCOURS AU CULARDS D'ENGRAISSEMENT SE TIENDRA SUR NOTRE MARCHÉ LE VENDREDI 30 AVRIL(inscription avant le 23 avril).

DIVERS : Broutard culard 308kg : 990E (3,21) - Génisses 1an culardes : 254 à 384kg : 990 à 1560E (3,64 à 4,80) - Génisses 2ans culardes : 478 à 618kg : 1690 à 2450E (2,99 à 4,22)

SANCOINS 31 mars

Bovins de boucherie
Amenés 158, dont 67 génisses, 72 vaches, 15 taureaux et 4 jeunes bovins.
Les cours sont reconduits dans une ambiance commerciale stable.

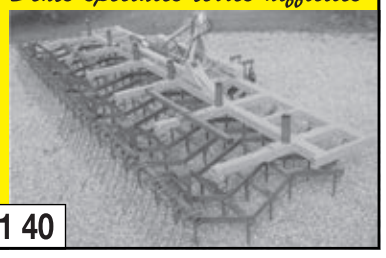
Saint-Christophe-en-Brionnais 31 mars

Total des animaux présentés sur le marché
Amenés 187, dont 2 bœufs, 25 génisses, 153 vaches et 7 taureaux. Besoins limités. Petite ambiance commerciale.

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement — 31 mars

Amenés 150 broutards et 210 sujets d'embouche.
En broutards, cours reconduits dans une activité calme. En embouche, prix maintenus, toutes catégories.
Au kg : Broutards Charolais mâles 200-250 kg E inc.; U 3,05 (=); R 2,95 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,82 (=); R 2,65 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,62 (=); R 2,42 (=); 350-400 kg E inc.; U 2,46 (=); R 2,36 (=); 400-450 kg E inc.; U 2,38 (=); R 2,26 (=); 450-500 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 500 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousins mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisés races à viande mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles plus de 300 kg U inc.; R inc. Broutardes Charolaises femelles 200-250 kg E inc.; U 2,18 (=); R 2,07 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,13 (=); R 2,05 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,00 (=); R 1,85 (=); plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousines femelles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 300 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.
A la pièce : Châtrons Charolais moins de 240 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U inc.; R inc. Génisses Charolaises moins de 240 kg 12-24 mois U 1100,00 (=); R 760,00 (=); 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U 1300,00 (=); R 1100,00 (=); moins de 240 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc.; 240-300 kg 24-36 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc. Vaches Charolaises légères moins de 240 kg moins de 5 ans E 1200,00 (=); U 1100,00 (=); R 780,00 (=); lourdes plus de 320 kg moins de 5 ans E 1550,00 (=); U 1200,00 (=); R 1070,00 (=); légères moins de 240 kg plus de 5 ans E 1150,00 (=); U 1000,00 (=); R 700,00 (=); O 550,00 (=); lourdes plus de 320 kg plus de 5 ans E 1400,00 (=); U 1150,00 (=); R 1100,00 (=); O 700,00 (=).

HERSES : UNE GAMME COMPLÈTE
Dents spéciales terres difficiles
- Robustesse adaptée aux fortes puissances
- Toutes largeurs
- Effaceurs de traces escamotables
- Traceurs
- Herses de nivelage ø 10 ou ø 16
- Nombreux autres accessoires



LACHAUD ☎ 02 54 49 21 40

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon du 29 mars au 04 avril

	E	U	R	O	P
BOEUFS	-	-	3,21 (-0,01)	2,75 (=)	-
GENISSES	-	4,10 (+0,01)	3,35 (=)	-	-
VACHES	-	3,81 (-0,14)	3,20 (-0,02)	2,73 (+0,02)	2,44 (=)
TAUREAUX	-	2,45 (+0,02)	2,40 (+0,02)	2,30 (+0,02)	
JEUNES BOVINS)	-	3,45 (+0,01)	3,16 (-0,02)	2,90 (-0,04)	

COTATION HEBDOMADAIRE DES BOVINS CHAROLAIS DESTINÉS À L'ENGRAISSEMENT du 22 au 28 mars — NON COMMUNIQUÉ

COTATION HEBDOMADAIRE DES BOVINS CHAROLAIS DESTINÉS À L'ENGRAISSEMENT

établie par la commission interdépartementale de DIJON.

semaine N° 12 : du 22/03/2010 au 28/03/2010

en euros par kg vif, au départ de l'exploitation

légende, pour la Commission du **mardi-suivant la semaine** de cette séance de cotation

: **par intermittence**, non coté la séance précédente ; Écart relatif / semaine précédente ;

NC 2_S : non coté les deux dernières semaines ; NC S-2 : non coté il y a deux semaines ; NC S-1 : non coté la semaine dernière.

SEXE	ÂGE	POIDS	E	U	R
MÂLES	6-12 mois	250 Kg		2,72	
			NC 2_S	0,00	NC 2_S
		300 Kg		2,62	2,50
			NC 2_S	0,00	0,00
		350 Kg		2,49	2,35
			NC 2_S	0,00	-0,01
		400 Kg		2,34	2,24
			NC 2_S	0,02	0,00
	12-24 mois	450 Kg		2,18	2,11
			NC 2_S	0,01	0,01
		500 Kg		2,07	
			NC 2_S	0,02	NC 2_S
FEMELLES	6-12 mois	270 Kg		2,07	1,98
			NC 2_S	0,00	0,00
	12-24 mois	400 Kg		1,87	1,76
			NC 2_S	0,00	0,00
CASTRES	12-24 mois	500 Kg	NC 2_S	NC 2_S	NC 2_S
TENDANCE "Engraissement" :	Stabilité dans les cours.				

CORBIGNY Sicagemac 06 avril

Bovins:302	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (160 à 315kg)	480 à 840	2,45 à 3,27
Broutards (350-400 kg)	820 à 980	2,30 à 2,53
Broutards (410-540 kg)	950 à 1130	2,01 à 2,49
Laitonnes (210 à 345 kg)	540 à 690	1,87 à 2,58
Vaches légères	610-910	-
Vaches entre deux	930-1050	
Vaches lourdes	1070-13200	-

En broutards, les cours sont difficilement maintenus, seuls quelques lots triés se négocient à des tarifs stables.
Apports moins importants en femelles, cours inchangés.
Présentation plus hétérogène en vaches, tarifs sensiblement reconduits.
Prochain marché : 12 AVRIL (PESEE 11H/VENTE 13H)
Bovins gras:24 - Vaches de viande : 2,94 à 3,25 €/kg de viande - Génisses de viande : 3,06 à 3,50 €/kg de viande -
Vente suivie à des cours stables.

Saint Christophe en Brionnais — 31 mars

Amenés 623 broutards et 388 bovins maigres.
En broutards, de bons apports mais la qualité diminue par rapport à la semaine précédente. Les bons lots se vendent toujours mais la moyenne qualité se vend difficilement. Les cours des femelles stagent. En bovins maigres, cours reconduits grâce à un nombre important d'animaux de bonne qualité. Les sujets de -5 ans sont en augmentation.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg 500,00-550,00; 200-250 kg 580,00-730,00; 250-300 kg 730,00-830,00; 300-350 kg 780,00-900,00; 350-400 kg 800,00-1120,00; 400-450 kg 950,00-1030,00; 450-500 kg 980,00-1150,00; plus de 500 kg 1060,00-1180,00. Génisses laitonnes moins de 220 kg 360,00-580,00; 220-300 kg 480,00-740,00; plus de 300 kg 590,00-810,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 600,00-780,00; 400-450 kg 12-24 mois 710,00-870,00; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 850,00-1720,00-1070,00. Vaches moins de 5 ans 780,00-1750,00-1097,00; 5-10 ans 800,00-1590,00-1102,00; plus de 10 ans 710,00-1220,00-938,00; suitées 1317,00. Châtrons inc.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U 3,15-3,47; R 2,94-3,15; 200-250 kg U 2,86-3,00; R 2,75-2,86; 250-300 kg U 2,77-2,91; R 2,53-2,77; 300-350 kg U 2,43-2,64; R 2,35-2,43; 350-400 kg U 2,44-2,65; R 2,20-2,44; 400-450 kg U 2,31-2,41; R 2,10-2,31; 450-500 kg U 2,25-2,39; R 2,08-2,25; plus de 500 kg U 1,97-2,11. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,36-2,70; R 2,36-2,93; 220-300 kg U 1,90-2,83; R 1,76-1,90; plus de 300 kg U 2,15-2,39; R 1,72-2,15. Taurillons moins de 300 kg U inc.; 300-400 kg U inc.; 400-450 kg U inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg U inc.; plus de 600 kg U inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 1,84-1,95; R 1,71-1,84; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,94-2,62. Vaches moins de 5 ans U 1,55-2,60; 5-10 ans U 1,49-2,08; plus de 10 ans U 1,20-1,86; suitées U inc. Châtrons U inc.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 1,75-2,27; R 1,67-1,75.

Veaux d'élevage — 31 mars

Amenés 75. Les cours sont reconduits.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 235,00-320,00-285,00 (=); lourds 320,00-385,00-355,00 (=); conformation supérieure 380,00-435,00-410,00 (=); Charolaises femelles légères 205,00-265,00-235,00 (=); lourdes 265,00-340,00-325,00 (=); conformation supérieure 340,00-400,00-375,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 225,00-295,00-265,00 (=); lourds 295,00-360,00-340,00 (=); conformation supérieure 360,00-415,00-390,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 205,00-250,00-225,00 (=); lourdes 250,00-325,00-310,00 (=); conformation supérieure 325,00-380,00-355,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 12 avril

Ovins:120	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux gras	75-85	1,55-1,73
Brebis	50-70	0,92-1,03

Vente calme en agneaux, seules les brebis voient leurs tarifs reconduits.

Prochain marché : 12 AVRIL

MOULINS ENGILBERT Sicafome 22 mars

Amenés 349 - Vente totale.
Agneaux: L'offre est de saison, mais ne couvre pas les besoinsde nos acheteurs à l'approche des fêtes Pascales. Les cours sont en nette progression en laitons comme en agneaux gris. **Brebis:** Forte demande et présentation de qualité entraînant une vente rapide à des cours élevés. **Béliers/Caprins :** Cours inchangés.

	E	U	R	O
Brebis	-	1,00 à 1,32(76 à 100€)	0,80 à 1,00 (53 à 80€)	0,30 à 0,60 (18 à 23)
Béliers: 58 à 121 € - Chèvres: 10 à 30 € - Boucs: 29 à 37 €				
Agneaux gras 38 à 44 kg (88 à 110 €)	-	2,50 à 2,70	2,30 à 2,50	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (113 à 131€)	-	2,53 à 2,63	-	-
Agneaux laitons-38kg (89 à 115€)	-	2,90 à 3,10	2,80 à 2,90	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (114 à 129 €)	-	3,00 à 3,19	2,83 à 3,00	-
Agneaux laitons + 44 kg (127 à 132 €)	-	2,57 à 2,81	-	-

EFFECTIFS
Agneaux: 254 - **Brebis**: 69 - **Béliers**: 07 - **Caprins**: 19

Prochain marché le 08 AVRIL (pesée 7h00, vente 9h00)
Tél. 03 86 84 28 75 - Fax. 03 86 84 31 88.
www.sicafome.fr

SANCOINS Sicafome 31 mars

Amenés 383, dont 138 agneaux, 98 agneaux d'embouche, 125 brebis et 18 béliers.
Cours difficilement reconduits, toutes catégories d'agneaux. Légère baisse des tarifs pour les brebis. Stabilité pour les autres catégories.
A la pièce : Brebis suitées 80,00-120,00-100,00 (=). Béliers de réforme 73,00-115,00-90,00 (=). Agneaux d'embouche 53,00-73,00-63,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,65-6,00-5,80 (=); R 5,45-5,80-5,65 (=); 19-22 kg U 5,35-5,75-5,65 (=); R 5,10-5,50-5,35 (=); plus de 22 kg U 4,60-4,95-4,85 (=); R 4,45-4,85-4,75 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,55-2,65-2,60 (-0,05); R 2,11-2,25-2,19 (=); O 1,74-1,89-1,85 (=).

Viande porcine

PLÉRIN Marché du porc Breton **du 01 avril**

Présentés : 55 671. Vendus au classement de 1,060 à 1,072 e. soit une cotation **Base 56 T.M.P. 1,068 € (-0,009). Base 56 TMP + charte qualité T : 1,088€.**

407 coches vendues à 0,950 (-0,055).départ élevage de 0,955 à 1,000 regroupées de 0,945 à 0,961

INDICEporcelet

Du 29 mars au 02 avril
Prix à 25kg: 1,778 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 30,012
Du 22 au 26 mars
Prix à 25kg: 1,795 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 30,359

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

Des professionnels à votre service



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

PORCINS Sancoins 24 mars

Amenés : non communiqués.
Cours reconduits.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,09-1,46. Coches de réforme 0,68-0,92.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 19 au 25 mars ***(non communiqué)***
Bretagne : 1,26 (=)
Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes : 1,24 (=)
Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes : 1,23 (+0,01)
Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse : 1,31 (+0,01)
Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin-Aquitaine : 1,26 (-0,01) **Référence nationale : 1,26 (=)**

INDICATEURS DE PRIX
Prix du beurre :
Prix de la poudre maigre:

Analyse du marché des Productions animales

Campagne laitière : nouvelle sous-réalisation record

La campagne laitière 09/10 s'est finie la semaine dernière. La sous-réalisation est déjà estimée comme un nouveau record, et bien peu de professionnels avouent avoir une idée de ce que réservera la prochaine campagne. Après une telle année, il est difficile de prévoir l'évolution de la production laitière française.

La collecte 2009/2010 n'a jamais réussi à se hisser au niveau de la précédente. Certains mois, le déficit a été accentué par des évènements ponctuels, à l'instar de la grève du lait en septembre (les volumes collectés étaient inférieurs de 6,4% à ceux de septembre 2008) où les intempéries en janvier (-2,3% par rapport à janvier 2009). Les volumes collectés étaient estimés par Agreste, pour les dix premiers mois de la campagne, inférieurs de 2,7% à ceux de la campagne précédente. Ce qui correspond à un déficit record en janvier de 1,4 million de tonne sous le quota national, hors la réévaluation, gelée par la France, de 1 %. Au vu des chiffres de février et mars encore négatifs, Agreste estime que le déficit global pourrait atteindre les 2 millions de tonnes. Cependant, toutes les régions ne sont pas frappées par cette baisse de production. En tête, la zone Auvergne-Limousin, qui a vu sa production croître (+4,7, +9,4 et +3,4 % en décembre, janvier et février). La région Bretagne, la Basse-Normandie, la Franche- Comté, ont, elles, réussi à freiner la baisse de leur production en fin de campagne.

Les prix du lait au plus bas cet hiver

La baisse des prix du lait est incriminée au premier chef pour expliquer cette sous-réalisation. Ils étaient à leur plus bas niveau en six campagnes. Les éleveurs ont dû prendre des mesures pour faire face à cette dégradation. Ils ont réduit leurs coûts de production en diminuant les distributions d'aliment concentré à leur troupeau, ce qui a joué sur la productivité des vaches. Ils ont par ailleurs engagé davantage de réformes cette année. En 2009, l'effectif des femelles laitières s'est établi 2% sous son niveau de 2008 d'après la BDNI. En aval, cependant, la pénurie de matière première se fait sentir. Depuis six mois, la demande mondiale, très atteinte par la crise internationale, commence à se redresser. Les cours du beurre ont flambé en décembre dernier, rejoignant leurs niveaux de fin 2007. Et depuis quelques semaines, les industriels manquent à nouveau de crème pour la transformation, et les prix du beurre se réorientent à la hausse. Les échanges ont repris sur le marché mondial. Les stocks sont faibles et les sorties de l'intervention n'auront pas lieu avant quelques semaines encore. Ce redressement des cours des produits industriels est le signe de la relance de la demande et les fondamentaux du marché devraient contribuer à tirer les prix du lait vers le haut. Cependant, les politiques mises en place vont conditionner le paysage laitier de notre pays. En effet, d'après une étude de l'Institut de l'élevage, les contrastes régionaux devraient aller en s'accentuant. Si les zones de polyculture-élevage ont bâti un «modèle économique performant grâce aux cultures rémunératrices, elles sont sensibles à la conjecture du fait de leur faible densité laitière et des alternatives». La montagne souffre d'un différentiel de productivité et de rémunération du travail. A l'opposé, les zones de plaine spécialisées «ont été freinées par les quotas amenés à disparaître et ont des réserves de productivité». Le paysage laitier français pourrait donc connaître une mutation profonde si les politiques d'accompagnement spécifique comme le bilan de santé de la PAC ne portent pas leurs fruits.

V.P. (Analyses Abc)

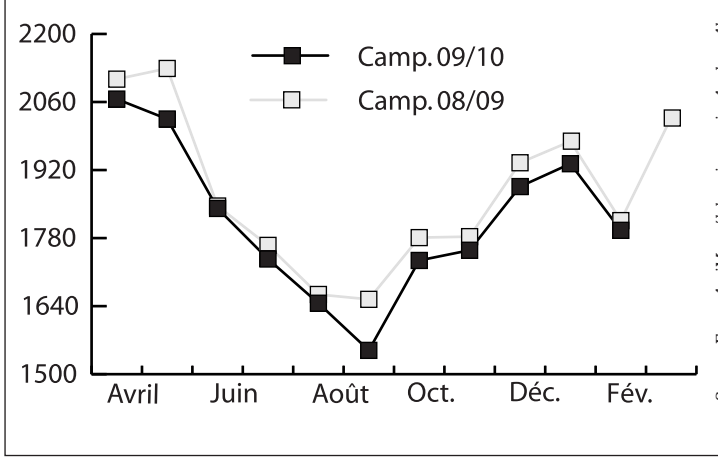
Collecte laitière (évolutions en %)

	Cumul campagne 2009/2010*		Cumul campagne 2009/2010*
Aquitaine	-4,2	Haute Normandie	-1,1
Auvergne-Limousin	1,0	Lorraine-Alsace	-0,6
Basse Normandie	-2,3	Midi-Pyr-LR-PACA	-4,3
Bourgogne	-0,4	Nord-Pas de Calais	-1,5
Bretagne	-2,8	Pays de la Loire	-3,5
Centre	-3,3	Picardie-Île de France	-1,1
Champagne-Ardennes	-1,0	Poitou-Charentes	-5,0
Franche-Comté	-1,1	Rhône-Alpes	-5,5
		France	**-2,5**

*entre avril 2009 et février 2010

Source : FranceAgriMer- élaboration service Analyses Abc

Evolution de la collecte laitière (en million de litres)



Matériel

Tracteur

07 - Vds Landini Legend 2000 4RM 6 cyl 1300H de 2003 sans TVA
✆ **04 75 34 24 65**

18 - Vends Arès 550 RX, 99, 7.600 h, rél. av., TBE, 18.000 euros à débattre.
✆ **06.14.40.22.10**

26 - Vds tract Case 1090 JXU relev et PDF AV 90 ch 2005 3790 H tt opts rel AR elec Bosch + verins addit inver hydro Hilo 2 jeux rou larg et etroite
✆ **06 68 98 15 58**

38 - Vds TS125A, an 2006, 3500 h ref. avant, pt suspendu, 4 DE, PDF avant electro, rel. électro révisé : 40000 euros.
✆ **06 81 13 67 12**

58 - VENDS case 5140, an. 93, 6 700 h, TBE, 18 000 € à débattre. (120A)
✆ **06 22 05 82 29**
03 86 30 06 33

58 - Cause cessation VDS Valtra T 140 05, 3 050 h, relev. av. suspensions, jumelage - 20 - 8 - 38, 44 000 €, TBE. (130B)
✆ **06 22 85 51 45**

74 - Retraité agricole achète 1 tracteur Vierzon ou Lanz.
✆ **06 81 77 17 69 HR**

84 - Vds tracteur MF 152 VIGNERON TBE + compresseur taille 800L + sécateurs + enrouleurs
✆ **06.13.04.24.38**

88 - Vends MF 5445 an. 12 2008 chargeur MF croco clim jantes renforcées toit visioline 780 H TBE
✆ **06 45 63 38 95**

89 - Cause retraite VENDS tracteur Ford 5 000, TBE, 1971, 12 000 h, pneus av. neufs, pneus ar., peu usure + canadien, le tout 5 000 € à débattre. (1406)
✆ **03 86 46 20 97 HR**

Travail sol

38 - Vends herse alternative Amazone 3 m avec rouleau paker + remorque basculante pont moteur.
✆ **04 74 97 46 53**

38 - Vds semoir blé Sulky 15 rangs, planteuse maïs pneumasen 4 rangs.
✆ **04 74 85 94 61**

58 - VENDS combiné 3 m., - herse alt. Kuhn + porte à court 2 verins + semoir Nodet, 3 000 €. (1313)
✆ **06 77 08 36 97**

89 - VENDS décompacteur Techmagri Profilab 3.50 m., 12 dents, 2008, Discotwin gauffré, état neuf, 7 800 € HT (1404)
✆ **06 25 13 52 51**

Récolte

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 moisson.-batt; et ensileuse, Claas NH JD
✆ **06.23.19.33.18**

58 - VENDS cause cessation presse BR Class variant 260, 6 200 bottes, an. 2005, pick-up 2.10 m. ameneur rot. liag. ficelle, pneus 190/45-17, état proche du neuf. (130E)
✆ **03 86 25 18 55**
06 09 49 57 49



- Claas MEDION 320, 2001, 4,50 m. 3d, broyeur, chariot
- Claas MEGA 350, 2005, 5,10 m., 3d, chariot
- Claas Mega 370, 2007, 6,10 m., 3 d, broyeur épar, chariot
- Claas Lexion 420, 1997, 5,40 m., 3d, broyeur chariot
- Claas Lexion 520, 2005, 6,10 m., 3d, broyeur, epar, chariot
- Claas MEGA 204, 1998, 5,10 m, 3d, broyeur, éparp.
- Claas Lexion 570, 2005, 7,50 m. vario, 3d, broyeur, chariot

Machine visible à Vesoul, possibilité de reprise et financement

A votre service:
• Januel Philippe
03 84 75 96 09 ou 06 73 84 42 18

Base de Gray
• Magny Eric 06 73 84 42 19

PAGOT CAPUT 70 000 Vesoul

71 - Vds faucheuse conditionneuse trainée John Deere 1355, 2,50 m, année 2005, TBE.
✆ **06 45 49 79 64**

73 - Vds autochargeuse New Holland 1016 MD contenance 120 bottes bon état
✆ **06 21 86 12 06**

Traitement

21 - VENDS semoir engrais Amazone, type ZAM 800, TBE, 500 € (1407)
✆ **06 84 98 47 18**

38 - Vends atomiseur noyers Berthoud 1000 l traîné 1 voûte bon état, 2000 E Ad.
✆ **04 76 38 37 86**

Irrigation

38 - Vds enrouleur Ocmis R5 diam. 110 long 500 m controle fox essieu Bojie canon Nelson tout hydrolique tourelle béquille beche état neuf.
✆ **04 74 97 70 86**

38 - Vds enrouleur irrifrance 90x300 irrdoseur cuve mazout 10000 L + pompe matériel avicole.
✆ **06 71 58 44 21**

Manutention

89 - VENDS tapis Spinnekop L 6.30 m., 600 € à débattre. (1405)
✆ **03 86 66 34 57**

Agri. divers

26 - VDS Tracteur Renault70 et 556 Fiat470 et 640 Camion 19T Elévateur Toyota Transpalette elec Enrouleur 70 35 Bauer En90 60en50 12seppie en 90 100en70 30en50 150bancillon70
✆ **04 75 61 31 53**

38 - vend cause cessation : 1 déchaumeuse portée mac Cormick 9 disques, 1 cover-crop porté Gard 18 disques, 1 charrue Huard 270 Bisocs retournement hydraulique, 1 cultivateur 7 dents huard 1m80, 1 remorque benne, 1 semoir grains 15 rangs.
✆ **04 74 90 25 83 -**
06 18 50 92 09

38 - Vds bétaillère attelage agricole 2,7x1m : 200 euros.
✆ **04 76 73 21 18**

38 - Vds r de santé tracteur IH 423 r. faneur JF, r. faneur andaineur IH, chaudière cochon complète, enclume 125 kg.
✆ **06 76 99 02 80 -**
04 76 36 74 31 HR

38 - Vends faucheuse Vicon CM216 pour pièces, pirouette Claas 2 toupies pour pièces 50 euros les deux.
✆ **04 76 34 94 19**

38 - Vds cause cess. tank à lait 1600 l salle de traite 2x4 décro faucheuse avant et arrière à tambour pirouette 5m80.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vds arceaux tunnels 5 m Vds tuyaux irrigation abo d 76 Sepic crimia D80D60 Vds tour antigel en état.
✆ **06 09 04 87 33**
04 74 29 52 08

39 - Coop fromagère vds tt le mat cse cessation act camion vl citerne 2000 l
✆ **03 84 51 47 95**
06 85 17 73 62

42 - Vds salle de traite 2x5 2x5 Boumatic, décrochage porte auto, lacto ø63, bon état, cause cessation lait
✆ **04.77.60.58.34**

58 - VENDS plateau fourrage en bois sur pneus 1,90 m. - 5 m. et 1 clapier lapins 6 cases, bon état. (1403)
✆ **03 86 60 11 86**
entre 12h et 14h

70 - Vds Epand. Amazone 2000l 20-28 m, 1 Press. NH 865 1m70 variable, 1 Surel. Bugnot 1 MB IH 953 hydro 4,29 coup 170 CV.
✆ **06 76 19 04 39 ou**
06 76 19 04 39

70 - Vds Epand. Amazone 2000l 20-28 m, 1 Press. NH 865 1m70 variable, 1 Surel. Bugnot 1 MB IH 953 hydro 4,29 coup 170 CV.
✆ **06 76 19 04 39**

71 - Vends bennes monocoques Simmoneau 14 T-17 T.
✆ **03 85 25 37 23 hr ou**
06 81 66 79 62

71 - Vends combiné de semis, herse rotative Agram 3 m et semoir Nodet 21 rgs + charrue HI 435.
✆ **06 19 40 24 60**

84 - Vds tracteur SOMECA 480S enjambeur, TBE, prix 6000 E, Vds camion frigo MERCEDES 1317 AN 89, bon état, prix 6000E 400000 km
✆ **06.68.31.16.12**

84 - Vds semoirs 2.50m-3m-4m ; charrues non-stop 2, 3, 4, 5 socs ; cover-crops 20, 24, 28, 30, 32, 40 disques ; épandeurs engrais, décompacteur 6D
✆ **04.66.24.26.11**

Véhicule

Utilitaire

42 - Vds Citroën C15 année 2002, 85 000 km, attelage remorque, contrôle OK, très bon état, 1re main
✆ **06.08.99.46.88**

71 - Vds Ivéco bétaillère 19 T 420, de 1999, Telma L 720, option ; Volvo FH 12 bétail, 1995, 19 T, L 780, option ; Master 120 bétail, 10 2005.
✆ **06 87 39 25 00**

Achat-Vente

Récolte

38 - Vds paille 2009 Br 120x120 sous abri dépt 38.
✆ **06 19 38 29 65**

58 - VENTE d'herbe, 40 ha, seul tenant, plat, bien clos, animaux ou foin sur pied, Neuville les Decize 58300. (1203)
✆ **06 62 14 94 10**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91. ou**
06.86.08.38.02

Fourrage

21 - VENDS foin BR, diam. 145, récolte 2009, secteur Auxois-Morvan (1408)
✆ **06 84 98 47 18**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

38 - Recherche foin sur pied région Vienne Beaurepaire Saint Jean de Bournay - Vds 2 tonneaux 200 l Châtaignier TBE.
✆ **06 81 60 67 41**

Alimentation

CABINET D'EXPERTISE
EN RATION MÉLANGÉE
Nutritionniste Indépendant
Stéphane BAILLE
Tél. 06 48 10 37 33
• Suivi Nutrition troupeau
• Analyses de lait mensuelles (TP, TB, cellules, urée)
• Rentabilité atelier
www.nutritionniste-ruminant.fr

Propriété

42 - Vds expl. laitière, 1 700 m2 de bâtiments fonctionnels aux normes, quotas 260 000 L, 70 ha
✆ **06.79.34.91.45**

Bâtiment



Offre

Emploi

42 - Cherche couple ou célibataire retraité agricole, sérieux et costaud, pour conduire et entretien de matériel agricole sur la ferme de Badja Aveidji au Togo
✆ **04.77.94.02.17 ou**
06.78.00.36.01

71 - Important élevage caprin (71) recrute en CDI trayeur animalier. Contactchevenet.com
✆ **03 85 34 84 78**

ETA (89)
CHERCHE CHAUFFEUR
Pour moisson et divers, de juin à décembre.
Sérieux et motivé.
Permis E souhaité
Contacter : 06 09 46 22 52

Demande

Emploi

71 - Homme cherche emploi en polyculture élevage, sens des responsabilités et initiatives, consciencieux, expériences métier, logement possible indépendant
✆ **06 25 17 78 57**

Achat-Vente

Divers

18 - Loue attelages bœufs, chevaux, pour comice, fête, défilé, folklore, labour, moisson ; belles calèches pour mariages.
✆ **02.48.75.21.42 ou**
06.08.54.35.79

18 - Vends un taureau HBC, 5 ans, origine Batho, vêlage facile, docile, très bons aplombs, produit visible ; graines de ray gras d'Italie ; foin, récolte 2009.
✆ **06.32.15.58.46**

21 - VENDS piquets d'acacias 2 m. non appointés. (1118)
✆ **03 80 47 08 02 -**
06 76 62 53 11

25 - VDS boule à lait ETA 400 litres, herses à taupiniéres, tracteur Renault 103 - 52TX16 t.b.é.
✆ **06 76 20 06 12**

38 - Vends presse petites bottes 3 t foin balles rondes, vis à fendre le bois, cuve Galva 800 l.
✆ **04 76 38 18 34**

38 - Vds tank à lait Alfa Laval 800 litres BE, monte-botte 8 mètres.
✆ **04 74 92 25 72**

42 - Recherche vêtements, accessoires, datant de la deuxième guerre mondiale, même en mauvais état
✆ **06.34.76.44.60**

42 - Vends pneu Michelin, 35 % usure, 600 65 34
✆ **hr 04.77.26.45.19**

70 - Vds benne (cucamion) 6T Avto MTZ50PR pr pièces Savem SG3 - bétaillère. Cherche remorque Distributrice genre Avto KTU10 ou autre marque.
✆ **06 83 75 29 63**
ou 06 76 89 32 16

71 - Vends 26 DPU, département 71.
✆ **06 64 22 18 87**

84 - Vds VTT GITANE 26P neuf, noir, 18 vitesses, avec facture, 160 euros, valeur neuf 220E, garantie 2 ans
✆ **06.79.64.92.04**

Animaux

Divers

07 - Vds Bélier BMC 2005 génotypé ARR-ARR vaccin FCO 150 euros
✆ **06 85 32 42 15**

Bovin

58 - CHAROLAIS SUD MORVAN VOUS PROPOSE
leurs reproducteurs M et F disponibles à la vente toutes garanties sanitaires. Listes disponibles sur : *www.charolais-sud-morvan.fr*
ou 03 86 30 45 90 ou 03 86 30 10 91

03 - Elevage LENA VENDS taureaux limousins 20 mois et génisses 18 mois. Urcay - Allier (1411)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vends vaches laitières Brune des Alpes Suisse, génisses www.fermedefontbonne.com Certif AB
✆ **04 75 08 27 48**

18 - Vds taureaux limousins, 15 mois, type viande.
✆ **06.83.93.53.60 ou**
02.48.72.66.04

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré, nombreux d'origine vêlages faciles, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02.48.56.21.49 ou**
06.81.38.47.12

18 - Vds génisses charolaises, 2 ans, HBC, saillie par taureaux vêlages faciles. Gayon Serge.
✆ **02.48.74.51.39**
06.86.76.81.23

18 - Vds TB taureaux charolais, HBC, BO, 4 de 2 ans, 6 de 12 mois, IBR A. Gayon Serge.
✆ **02.48.74.51.39**
06.86.76.81.23

21 - EARL du Mont Rond - Parisot Bruno - La Motte Ternant VEND taureau 26 mois, vêlage faicle, - taureaux 18 mois nés sept. 2008 issus cheptel 100 % IA, HBC, IBR A, hivernés en plein air. (11VB3)
✆ **03 80 84 33 13**
ou 06 15 28 77 63

21 - Elevage charolais BAUDOT - Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux, adultes, taureaux de 2 ans et 1 an) et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent. (120G)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

21 - Elevage HBC GAEC Lépée VEND taureau adulte et veaux 15 mois, IBR A, FCO 1 et 8. Livraison (130A)
✆ **06 45 32 14 80**

21 - EARL de Jully - Fontaine - Magnien (Lobreau) VEND veaux reproducteurs HBC. (1309)
✆ **03 80 90 08 79**

21 - VENDS taureaux HBC, 5 ans, origine Gagnepain X Cadoux et 30 mois IA, vêlage fac., IBR A. (1307)
✆ **06 28 81 10 88**

21 - Elevage HB Limousin VENDS vaches suitées repro. 18 mois. Levoyet 21410 Pralon (1306)
✆ **03 80 23 68 04 -**
06 59 53 17 73

21 - Cause retraite VENDS vaches charolaises pleines ou suitées, IBR, Livre A. Possibilité livraison. (1318)
✆ **06 08 42 51 48**

21 - VENDS TB taureaux 18 mois + veaux de 15 mois prêts à saillir + laitonnes, TGO, livraison assurée. Elevage charolais HBC. EARL Gabory - Jeux les Bard (13VB4)
✆ **03 80 96 79 42**
ou 06 87 43 40 33

21 - Pédicure bovins écornage de père en fils depuis 1968. EARL Cunin se déplace sur dép. 01 - 03 - 21 - 25 - 58 - 70 - 71 - 89. (140A)
✆ **06 17 49 08 63**

21 - VENDS taureau limousin 5 ans, insc. HBL né chez Régis Lequeux, docilité exceptionnel, nombreux produits visibles, transport possible (1409)
✆ **06 29 87 52 90**

25 - RECHERCHE vaches laitiéres Montbéliarde ou Prim Holstein (troupeau) et génisses pleines Montbéliarde.
✆ **06 82 66 55 60**
ou 03 81 50 46 81

42 - Elevage Lafay Pierron Catherine vend mâles et femelles, 1 et 2 ans, inscrits HBC
✆ **06.71.21.84.56**

58 - VENDS taureaux charolais HBC 2 ans et adultes, veaux 1 an, vêlage facile, issus, très bonnes origines. Elevage Batho R. et S. 58330 Saxi Bourdon (060H)
✆ **06 74 69 21 83**
ou 03 86 58 35 52 hr

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny. (0818)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs 1 an HBC, IBR A. Gresle - Inty - Chalement. (1113)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, TGS, très bonne origine. Martin - Montigny sur Canne 58340 (1201)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS vaches et génisses Normandes en lait ou prêtes à vêler, GS. (120C)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS taureaux 2 ans et 15 mois HBC, ins., IBR, livraison assurée. EARL de Beaumont - 58230 Alligny en Morvan (120D)
✆ **03 86 76 12 83 ou 06 70 34 71 84**

58 - VENDS reproducteurs 16 mois et 1 taureau de 2 ans (produits visibles) IBR A, FCO 1 et 8 OK. GAEC Berger - Ternant. (120E)
✆ **03 86 30 83 41- 06 25 72 20 74**

58 - VENDS taureaux charolais HBC, fils de Veau d'Or et Aigle Royal, naisseur Erckman SPH Moulins 2009. Elevage Batho S. (120G)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - Cause cessation VENDS vaches charolaises pleines, TBO. (1301)
✆ **03 86 50 05 79**

58 - VENDS taureaux 2 ans hivernés au pré. Boulin Gilbert - Sermages. (1314)
✆ **03 86 84 21 44**

58 - VENDS taureau Limousin 2 ans, TGS, - Montbéliarde 17 mois prête à saillir. (1311)
✆ **06 22 90 26 11**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans maigres au pré HBC. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (1310)
✆ **03 86 58 36 54 ou 06 37 56 84 66**

58 - Elevage HBC VENDS veaux reproducteurs 15 mois et taureaux de 2 ans. EARL Touillon-Moiron. (13VB2)
✆ **06 19 82 08 94**

58 - VENDS taureaux 2 ans HBC, IA, or. Rethel, Pinay, vêlage facile, vac. FCO 1 + 8, IBR A. EARL Néant - La Nocle Maulaix (13VB1)
✆ **03 86 30 86 74**

58 - VENDS taureau 4 ans, - veaux reproducteurs 15 mois, le tout HBC, FCO OK, IBR A. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (14VB2)
✆ **06 84 04 06 89 ou 03 86 84 23 63**

58 - VENDS reproducteurs 16 mois, prix raisonnable, vêlage facile. Pautet - Savigny Poil Fol. (14VB1)
✆ **06 13 33 44 38**

58 - VENDS très bons veaux reproducteurs charolais et limousins, TGS, V 18. GAEC de Selins - Bazolles (1410)
✆ **03 86 38 90 36 ou 06 72 26 48 56**

58 - ACHETE région Bourgogne, vaches, vaches à veaux et broutards, paiement à l'enlèvement. (14VB3)
✆ **06 80 15 90 83**

63 - AV vaches Salers suitées gén. 15 m + taur. Salers IBR A, FCO 1-8 OK.
✆ **04 73 71 26 14 ap. 20h**

69 - Vds 15 vaches charolaises vêlées + génisses 1 et 2 ans + veaux repro de 15 Ms - Elevage Grange - Savigny.
✆ **06 31 41 82 83**

70 - ELEVAGE CHAROLAIS DEMONGEOT HBC vends reproducteurs aptes à la saillie. Génisses 2 ans pleines. Livraison.
✆ **06.08.58.46.73**

71 - Vds T. B. taureaux charolais, 2 ans, hivernés au pré, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
✆ **03 85 24 24 96 ou 06 07 57 55 40**

71 - Vds HBC TX adultes 4 ans, production visible + TX 2 ans + grd choix veaux 15 mois. M. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88 ou 03 85 88 35 80**

71 - Gaec Goulliard, vente amiable permanente taureaux HBC au pré, choix, qualité, origines.
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux charolais HBC 12 à 16 mois, au pré, conformation équilibrée, facilité de naissance, TGS. M. Chatillon J.M. à Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vds taureaux charolais 2 ans, 1 an, vaches suitées, génisses, TGS, HBC. M. Debarnot François, Viry.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vends taureaux 2 ans HBC et veaux repro. 15 mois, type viande, IBR A. Elevage Meunier.
✆ **06 88 06 95 93**

71 - Vds bons taureaux 2 et 3 ans, HBC, TGS. M. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61 ou 03 85 24 02 61**

71 - Elev. charolais vend génisses 2 ans, TGS, livraison.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - El. charolais HBC VENDS taureaux 2 ans et 4 ans, génisses 2 ans (I.A. vêlage facile), vaches suitées. EARL Pacaut Jean-Marc - 71190 Laizy (13VB3)
✆ **06 84 10 17 27**

71 - VENDS repro. charolais 15 mois, BO et facilité naissance + taureau 4 ans, inscrit HBC. (1401)
✆ **06 10 14 04 10 ou 03 86 30 09 46**

71 - Elevage HBC vend 20 veaux repro. 1 an et vaches suitées, IBR A, TGS. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ **06 88 70 74 21 ou 06 03 43 33 10 ou 03 85 79 55 59**

89 - VENDS reproducteurs charolais 22 mois et 16 mois, très bonne origine, tous HBC. SCEA Baudot - Fulvy. (1019)
✆ **03 86 75 09 57 ou 06 09 51 68 87**

89 - VENDS 35 mères avec veaux, - génisses de 2 ans et 1 an, - mâles de 1 an, - 2 taureaux de 4 ans, 1 pour élevage, 1 pour viande, - 1 taureau de 3 ans, 2 ans, 1 an, vêlage facile, carte vert OK, IBR, vaccination FCO. (1304)
✆ **03 86 35 25 96 HR - 06 61 28 39 52**

Caprin

26 - Vds boucs alpins issu IA janv 07 decornes
✆ **04 75 25 02 16 ou 06 87 47 83 48**

Ovin

21 - VENDS 2 béliers Suffolk 1 an génotypés, TBO, idéal pour croisement. Parisot Vincent - La Motte Ternant (11VB2)
✆ **03 80 84 33 13 06 11 14 79 20**

38 - Vends agneaux mâles pour engraisser 30 kgs environ Race Mérinos livraison possible.
✆ **06 68 94 39 07**

89 - VENDS brebis suitées et pleines. (1305)
✆ **03 86 65 41 61**

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

21 - VENDS poulains, pouliches de selle de 2 ans dont plusieurs pies. (140B)
✆ **03 80 52 21 95**

38 - Achète comptant poneys et doubles poneys dressés de 4 à 10 ans avec ou sans papiers.
✆ **06 85 50 94 90**

38 - Vends ânon 1 an «Croix St André», prix : 150 euros.
✆ **06 19 60 34 28**

38 - Cause retraite et diminution troupeau vends juments, pouliches Comtoises pucées, plein papiers.
✆ **04 76 50 04 73**

Volaille-Lapin

21 - VENDS poules pondeuses élevées en plein air du 6 au 15 mai, prix de 1 à 10, 3.50 €, de 11 à 30, 3 €, de 31 à 50, 2.50 €, de 51 à 100, 2 €, + de 100, 1.25 €, Vente d'oeufs détail et semi gros. (130C)
✆ **03 80 34 31 19 à Gevrey**

Chien

21 - VENDS chiots Border collie Lof pucés, vaccinés, nés 20/12/09, mère travaille sur ovins. Lof 22335, 300 € (1402)
✆ **06 13 15 49 09**

Vendre, Acheter, Louer, Materiel, Emploi, Véhicules, Animaux

Pensez aux PETITES ANNONCES



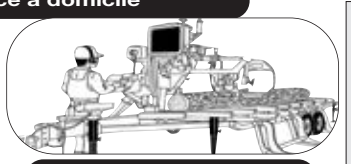
Martine
03 80 78 90 40

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
Se déplace à domicile

SCIAGE À FAÇON
plots, poutres, chevrons, planches, etc.

BROYAGE ET VENTE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES



SCIAGE DE GRUMES & VENTE DE BOIS AU DÉPÔT

William TESTA

CHALVRON - 58190 SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES
Tél./Fax : 03 86 24 86 71 - Portable : 06 80 74 52 42

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

EARL BERNARD MILLOT

Société civile
Au capital de 486 370 euros
Siège social : 27 rue de Mazeray
21190 Meursault
424 254 217 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/03/2010, la collectivité des associés a et ce à compter rétroactivement du 01/01/2010 :
- réduit le capital d'une somme de 158 400 euros pour le ramener à 327 970 euros
- agrée Monsieur Millot Emilien, demeurant 1 place de l'hôtel de ville
21190 Meursault, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée.
Pour avis, la gérance

AL21142058

MILLET SAMABLAN

Société par Actions Simplifiée
au capital de 750 000 euros
Siège social
La Forêt
21200 Sainte Marie La Blanche
334 936 085 RCS Dijon

Aux termes d'une AGO en date du 16/03/2010, les associés ont constaté la démission de Monsieur Jean-Pierre Millet de ses fonctions de président à compter de ce jour et ont nommé, en remplacement, Madame Christine Millet, demeurant à Saint Lupicin (39170), 1 sur la Roche.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis, le président

AL21142077

AVIS DE CONSTITUTION

SCP Jean-Charles Guilard
Sylvain Convers
Marie-Pierre Péré
Notaires associés à Dijon
(Côte d'Or)
7 boulevard de Brosses

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles Guilard, notaire à Dijon, le 31 mars 2010, enregistré à SIE de Dijon-Nord, le 01 avril 2010, bordereau n° 2010/465 Case n° 1, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante:
Dénomination: SCI Dhont-Gradel
Siège: Dijon (21000), 1 cours du Général de Gaulle, et 2 rue de Longvic,
Durée: 99 ans
Objet: l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. A titre accessoire, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres en général.
Capital social: 1 000 euros constitué d'apports en numéraire.
Co-gérants: 1° - M. Franck Paul Jean Dhont, demeurant à Chevigny Saint Sauveur (21800), 3 rue Jean Sans Peur. 2° - M. Julien François Gradel, demeurant à Dijon (21000), 10 rue Devosge.
Clause d'agrément: les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.
Immatriculation au RCS de Dijon
Pour avis et mention
Me Guilard

AL21142079

S.C.P."Véronique Lage-Werner, Patrick Mongeot, François Peny et François Guillermet"
Notaires associés 2 rue Bossack - 21000 Dijon

Aux termes d'un acte reçu par Me François Guillermet, notaire à Dijon, le 27 mars 2010, enregistré au SIE Dijon Nord le 30 mars 2010 bordereau n° 2010/452 case 1, il a été constitué la Société en Nom Collectif Aker, au capital entièrement libéré de 1.000,00 €, pour une durée de 99 ans, ayant son siège social à Dijon (21000) 8, rue Amiral Courbet.
Elle a pour objet L'acquisition et la Gestion de tous biens immobilier ,Ai Construction - Vente ,Ai Promotion immobilière tous secteurs et toutes destinations. Les associés en nom et cogérants sont M. François Bizeau, demeurant à Dijon (21000), 8, rue Amiral Courbet, né à Avallon le 24 octobre 1962 et M. Sylvain Lutchmaya, demeurant à Dijon (21000), 8, rue Auguste Comte, né à Dijon le 16 août 1984. Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement unanime de tous les associés. La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis et Mention
Me François Guillermet

AL21142082

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Syndicat Intercommunal l'Adduction d'Eau et d'Assainissement Saône - Ognon - Vingeanne

Avis de mise à l'enquête publique
du zonage d'assainissement
de la commune
de Perrigny sur l'Ognon

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Président du SISOV de Pontailler sur Saône en date du 25 mars 2010, le zonage d'assainissement de la Commune de Perrigny sur l'Ognon sera soumis à l'enquête publique durant un mois: du 16 avril au 17 mai 2010 inclus. Monsieur Christian Sarlabous assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur:
Pendant le délai susvisé:
- un dossier sera déposé à la mairie de Perrigny sur l'Ognon, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse ne prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur lequel les annexera au registre.
- des permanences seront assurées par le Commissaire Enquêteur comme suit:
Samedi 24 avril 2010 de 9 h 30 à 11 h 30
Jeudi 29 avril 2010 de 10 h 00 à 12 h 00
Jeudi 6 mai 2010 de 10 h 00 à 12 h 00
Lundi 17 mai 2010 de 16 h 00 à 18 h 00
afin de répondre aux demandes d'information présentée par le public.

AL21142074

CONVOCATION

Société Coopérative Agricole
S.C.A.E.M.B.
Route de Molinot
21340 Ivry en Montagne
Agréée sous le n° 21-341

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Les associés coopérateurs de la SCAEMB sont convoqués en assemblée générale mixte le vendredi 23 avril 2010 à 14 h 30 à la salle Dupont à Ivry en Montagne, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:
A titre ordinaire
- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 7 mai 2009
- Compte rendu financier de l'exercice 2009
- Rapport de gestion du conseil d'administration
- Rapports du commissaire aux comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice
- Constatation de la variation et du niveau du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des membres du conseil d'administration
- Fixation de l'allocation globale attribuée au Conseil (article 27)
- Questions diverses
A titre extraordinaire
- Mise en conformité des statuts avec l'arrêté du 25 mars 2009 modifiant l'arrêté du 23 avril 2008 portant homologation des statuts types des sociétés coopératives agricoles
- Pouvoirs pour accomplir les formalités
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent l'assemblée générale, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Le conseil d'administration

AL21142076

DISSOLUTION LIQUIDATION

SELARL DOCTEUR ODILE PIERRE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
de Médecins 20.500 euros
Siège social : 2, rue du Bourg
21400 Châtillon sur Seine
RCS Dijon 445 030 273

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 Juin 2009, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation et a nommé comme Liquidateur Mme Odile Pierre demeurant à Vix (21400), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés, est fixé : 2, rue du Bourg à Châtillon sur Seine(21400).
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Dijon
Mention au RCS de Dijon.

AL21142047

NON DISSOLUTION

BOURGEOIS C

Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 17 rue Souris
21110 Varanges
RCS Dijon 497 726 109

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
La Gérance

AL21142057

CESSION

SCP Jean-Charles Guilard
Sylvain Convers
Marie-Pierre Péré
Notaire associés à Dijon
(Côte d'Or)
7 boulevard de Brosses

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles Guilard, le 31 mars 2010, enregistré à SIE Dijon Nord, le 01 avril 2010, bordereau 2010/465, case 3,
La SNC L'As de Trèfle, dont le siège social est à Dijon (21000), 39 boulevard des Martyrs de la Résistance, RCS Dijon 493 801 203,
A cédé à la SNC Montewy, dont le siège social est à Dijon (21000), 39 boulevard des Martyrs de la Résistance, RCS Dijon 520 343 773,
Le fonds de commerce de librairie, papeterie, journaux, tabletterie, bimbeloterie, jouets, photos, bijouterie fantaisie et cadeaux en général, confiserie, tabac, loto, jeux de la Française des jeux, exploité à Dijon (21000), 39 boulevard des Martyrs de la Résistance, connu sous le nom de "l'As de Trèfle".
Moyennant le prix de trois cent quatre vingt dix mille euros (390 000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 350 000 euros et au mobilier et matériels pour 40 000 euros.
Entrée en jouissance au 1er avril 2010.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Jean-Charles Guilard, notaire à Dijon, 7 boulevard de Brosses, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Maître Jean-Charles Guilard

AL21142080

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

ETABLISSEMENT GADET FRANCOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 86 911,17 euros
Siège social
109 bis avenue de Verdun
58300 Decize
Siren 721.880.599 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 15 mars 2010, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée Etablissement Gadet François a décidé de décider de modifier l'objet social pour le centrer sur l'activité de Holding et de Location immobilier. En conséquence l'article 2 des statuts est désormais rédigé ainsi qu'il suit:
Article 2 - Objet
La Société a pour objet:
Propriété, détention, gestion de titres de sociétés;
Toutes prestations de service en qualité de



holding; propriété, détention, gestion de biens immobiliers ou de titres de société à prépondérance immobilière.
Le reste de l'article demeure inchangé.
La gérance

AL58142275

SCI 35 AVENUE DE FETILLY

Société civile immobilière
au capital de 1 000,00 €
Siège social
2 chemin du Marais
17540 Nuaille d'Aunis
509 236 550 RCS La Rochelle

Objet:
L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. A titre accessoire, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres en général.
Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée: 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital: 1 000,00 €
L'AGE du 13 mars 2010 a décidé de transférer le siège social de 2 chemin du Marais, 17540 Nuaille d'Aunis, au 14 route de Saintpuits, 58410 Entrains sur Nohain, à compter du 13 mars 2010.
Lors de cette même assemblée, Madame Claude Dagommer épouse Prévost, demeurant 14 route de Saintpuits, 58410 Entrains sur Nohain, a été nommée en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Xavier Prévost, gérant démissionnaire.
Les articles 3 et 13 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe des Tribunaux de Commerce de la Rochelle et de Nevers.
Pour avis

AL58142278

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du, 15 décembre 2009 il a été transformé l'association, en société coopérative de Production :
Dénomination sociale : Théâtre du Risorius
Capital : 120€
Siège : Domaine de Moiry 58490 Moiry
Objet : Production, diffusion, formation et développement d'activités théâtrales et culturelles
Durée : 99 ans
Gérant : M. Dupré Thierry
Demeurant au Domaine de Moiry 58490 Moiry pour 4 années.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention
M. Dupré Thierry,

AL58142270

NOVO CONSEILS
Société d'Avocats
RN 7 - Le Grand Chemin
Toulon sur Allier (Allier)

Acte sous seing privé du 25 mars 2010
Forme: Société à responsabilité limitée
Dénomination: E & R Entretien et Rénovation
Siège social: 7 rue Vincent Van Gogh - 58640 Varennes Vauzelles
Objet: - l'étude et la réalisation de travaux de plomberie, sanitaire, revêtement de sol, revêtements muraux, peinture, menuiserie et électricité.
Durée: 99 ans
Capital: 5 000 euros
Gérance: Monsieur Philippe Latour demeurant 7 rue Vincent Van Gogh - 58640 Varennes Vauzelles
Immatriculation: au registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis, le gérant

AL58142274

Constitution du Groupement Agricole d'Exploitation en Commun des Jonquilles
Le Bourg
58110 Saint Péreuse

Par acte sous seing privé en date du 1er avril 2010, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun des Jonquilles dont le siège social est fixé "Le Bourg" - 58110 Saint Péreuse.
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 24 septembre 2009.
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les fondateurs

AL58142280

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/03/10 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
VALORIMMO
Siège social : 9 av Pierre Bérégovoy, 58000 Nevers
Forme : EURL
Nom commercial : AVEO
Capital : 8000 €
Objet social : prestations de services dans le cadre de valorisation de biens immobiliers (Home Staging)
Gérant : Monsieur Ludivine Mathieu épouse Dunoyer, Le Magny, 71400 La Celle en Morvan
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58142281

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Tronsanges du 25/03/2010: Constitution d'une SARL dont la **dénomination sociale** est Mécanique Générale et Etudes Michot - Sanchez; le sigle est M.G.E.M. - Sanchez; le siège social est La Cour Gaudin, 58400 Tronsanges; **l'objet social** est Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la mécanique générale, à la mécanique générale de précision sur tous supports (tournage, fraisage, ajustage, rectification) et plus généralement à l'usinage de toutes pièces mécaniques; maintenance de tous types de machines industrielles; bureau d'études, dessins industriels appliqués aux méthodes; achat, vente de toutes matières premières liées à cette activité (métaux, plastiques); **la durée de la société** est fixée 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS; **le capital social** à 7 500 €; la gérance est assurée par M. Jean-François Michot; demeurant Les Champs Failly 58400 Tronsanges.
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58142284

Maître Philippe Menigoz
Notaire
70 Avenue de Paris - B.P. 26
58320 Pougues les Eaux
Maître Philippe Menigoz

Suivant acte reçu par Me Philippe Menigoz, les 17 et 26 mars 2010, en cours d'enregistrement à la Conservation des Hypothèques de Nevers, il a été constitué la société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : S.C.I. des Montots
Forme : société civile ;
Capital social : 26.000,00 €, constitué d'apports en nature et d'apports en numéraire, intégralement souscrits et libérés ; savoir :
- apport en numéraire : d'un montant de 130,00 € ;
- apport en nature : un terrain à bâtir sis commune de Saint Eloi(58000), cadastrée s°AN, n°188, lieudit « La Baratte », pour 25 a 87 ca ;
Siège social : 31 Rue des Chapelleries à Nevers (58000) ;
Durée : périodes successives de 03 années, avec une durée maximale, à compter de l'immatriculation au R.C.S. de Nevers, de 60 années ;
Objet social : gestion immobilière ; emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet ; exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société; mise en valeur des immeubles acquis, notamment par l'édification de constructions pour toutes destinations, la transformation de toutes constructions ; exploitation par bail, location ou autrement des immeubles propriété de la société ; logement à titre gratuit des associés ;
Gérant : Monsieur Philippe Simonnet, né à Saint Ouen Sur Loire (Nièvre) le 24 janvier 1959, demeurant à Nevers (58000), 31 Rue des Chapelleries,
Clauses d'agrément : cessions libres entre associés ; soumises à agrément dans les autres cas.
Pour avis et mention,
Me Philippe Menigoz.

AL58142285

SCV DOMAINE HENRI CHARRIOT

Route d'Arbourse 58350 Chasnay
Capital social : 17 000 euros

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la SCV Domaine Henri Charriot prenant effet le 1er février 2010 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : société civile
Objet : activités de production viticole
Dénomination sociale : SCV Domaine Henri Charriot
Siège social : Route d'Arbourse 58350 Chasnay
Associés tenus indéfiniment et conjointement des dettes sociales :
- M Michel Charriot 7 rue des Iris Antony (92)
- M Eric Charriot 9 allée des Fauvettes Antony (92)
- Mme Annie-Laure Charriot Mas des Lauriers route du Rougadou Saint Rémy de Provence (13)
- M Jean-François Charriot, 4 allée Didier Daurat 94550 Chevilly Larue
Gérant : M Jean-François Charriot
Capital social : 17 000 euros composés d'apports en numéraire et de biens mobiliers agricoles
Durée : 50 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le fondateur

AL58142287

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
REVISION SIMPLIFIEE
DU PLU DE LA MACHINE

Par arrêté en date du 02 avril 2010, le Maire de LA MACHINE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision simplifiée du PLU.
A cet effet, Monsieur Michel Lanoizelée , administrateur civil retraité, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Dijon comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera à la Mairie, du 26 avril au 26 mai 2010 inclus, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 où le dossier sera tenu à la disposition du Public.
Le Commissaire enquêteur recevra en mairie les :
Lundi 26 avril 2010, de 9h00 à 12h00
Samedi 15 mai 2010, de 9h00 à 12h00
Mercredi 26 mai 2010, de 14h00 à 16h30
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision simplifiée du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du Public dès qu'ils seront transmis en Mairie.

AL58142282

ADJUCATION

Département de la Nièvre
Arrondissement de La Charité sur Loire
Commune de Chaulgnes

Avis d'Adjudication De La Chasse Communale
Adjudication par soumission cachetées
L'adjudication publique de la chasse communale aura lieu le 20 mai 2010
A 18 Heures, dans la salle du Conseil de la Mairie de Chaulgnes.
Deux lots sont à attribuer :
LOT N° 1 : Tout gibier sauf la bécasse
LOT N° 2 : Chasse à la bécasse
Le dossier de candidature pourra être retiré auprès de la Mairie,
8 Place des Résistants 58400 - Chaulgnes
Tél : 03 86 37 82 47
La date limite de remise des offres est fixée le 18 mai 2010 à 17 heures.
Les candidats devront stipuler clairement la mention des N° de lot pour lesquels ils entendent participer.

AL58142286

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

PREMERY DEVELOPPEMENT

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social
Rue Auguste Lambiotte
58700 Prémery
RCS Nevers B 480 307 917

Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 9 novembre 2009.
Madame Emmanuelle Bourdon, demeurant 98, rue Chardon Lagache 75016 Paris est nommée en qualité de gérante pour une durée indéterminée en remplacement de Mr Bourdon Jean-Luc, ancien gérant.
L'inscription modificative sera effectuée auprès du RCS de Nevers
Pour extrait,
La gérance

AL58142277

CESSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 décembre 2009, à Aix en Provence, lequel acte a été enregistré auprès du S.I.E. de Nevers, Bordereau 2010/408, case 1
La Société Kapa Santé SA au capital de 10 000 000 €, siège social au 195 rue Marcadet 75018 immatriculée au RCS Paris B 443 790 969
a vendu à la SARL "Clinique de Cosne sur Loire Société, au capital de 50 000 €, siège social au 8 rue Franc Nohain 58200 Cosne Cours sur Loire, immatriculée au RCS de Nevers B 510 347 552
Un fonds de commerce de "clinique privée" sis et exploité 8 rue Franc Nohain 58200 Cosne Cours sur Loire.
L'entrée en jouissance a été fixée, rétroactivement, à compter du 5 février 2009.
La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 100 000 euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, au fond, soit 8 rue Franc Nohain 58200 Cosne Cours sur Loire.
Pour avis,
Le président de Kapa Santé

AL58142279

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

EURL DÉNOMMÉE "LA BOUTIQUE CHEZ THIERRY"

Société Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
au capital de 1 300,00 €
Ayant son siège à Sergines (89130),
3 rue de l'Eglise
RCS de Sens
Siren 513 565 143

Suivant délibération de l'AGE du 25 mars 2010, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités de brocante et de débarras, et ce à compter rétroactivement du 1er février 2010. En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit:
"Article 2 Objet: la société a pour objet, en France et à l'étranger: la vente de produits alimentaires, d'épicerie fine, de végétaux, d'objets de décoration neufs ou d'occasion, brocante et débarras". Le reste de l'article reste inchangé.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis,
Le représentant légal

AL89142203

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 31/03/2010, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ACEFI
Capital : 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 €.
Siège social : 4 Grande Rue 89100 Sens
Objet : toutes opérations d'assistance, de crédit, d'études financières.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Jean-Pierre STRACK, demeurant à Dixmont (89500), Hameau de la Borde à la Gousse, 6 rue de l'Ecole, La Roseraie.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89142191

Par acte sous seing privé en date du 22 mars 2010, a été constitué une société civile immobilière ayant pour caractéristiques les éléments suivants:
Nom: Société civile du Rond-Point Foch
Capital social: 1 000 €
Siège social: 1, avenue de Saint Georges, 89000 Auxerre
Objet social: achat, détention, gestion et vente d'immeubles
Durée: 99 ans
Apports en numéraires: 1 000 €
Gérant: Monsieur Maxime Barbier, 31, rue de Fyé, 89800 Chablis.
RCS: Auxerre
Les statuts ont été déposés auprès du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre pour immatriculation.
Pour avis, la gérance

AL89142195

EQCAETIO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1000 €
Siège social : 17/19 avenue Aristide Briand
89700 Tonnerre

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 30 mars 2010, avis est donné de la constitution, pour une durée de 50 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d' Auxerre, d'une société à responsabilité limitée, au capital de 1000 euros, entièrement libéré, dont la dénomination est EQCAETIO, ayant pour objet l' exercice de l'étiopathie animale. Le siège social est fixé à Tonnerre (89700), 17/19 avenue Aristide Briand. La société est gérée par Mademoiselle Marilyne Jobert, demeurant 18 avenue Vauban (89100) Sens.
La gérante

AL89142196



Par acte sous seing privé en date du 5 mars 2010, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : H & C Services
Capital : 4 000 €, divisé en 400 parts de 10€.
Siège social : 3 rue de Tivoli 89100 Sens
Objet : la maintenance industrielle, la prestation de services aux entreprises et aux particuliers.
Durée : 99 ans.
Co-Gérants : Monsieur Rémi Carrier demeurant à Sens (89100), 3 rue de Tivoli et Monsieur Florian Huguet demeurant à Sens (89100) 5 Impasse d'Entre deux Vannes.
La société sera immatriculée au RCS de Sens

AL89142198

Par acte s.s.p. en date à Paris du 26 février 2010, enregistré à la S.I.E. de Sens, le 25/03/2010, Bord. 2010/260, case n° 1. Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: Depreux
Objet: vente en gros et au détail d'arts de la table -ustensiles de cuisine - petits électroménagers - vaisselerie - épicérie - articles de décoration.
Capital: 7 800 euros
Siège social: 113 grande rue - 89100 Sens
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Gérants: Madame Laure Depreux demeurant 20 rue du Général Leclerc, pour une durée illimitée.
La société sera immatriculée au RCS de Sens

AL89142201

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 mars 2010, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée:
Dénomination sociale: Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Langin Yves, ou par abréviation EARL Langin Yves.
Forme: exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet: exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social: 283 000 euros.
Siège social: Route Nationale - 89700 Dannemoine.
Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature: matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant de 283 000 euros.
Gérant: M. Yves Langin, demeurant à Dannemoine (Yonne), route Nationale.
Cessions de parts: soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société ne comporte que deux associés.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur

AL89142202

RECTIFICATIF

Saint-Gobain Performance Plastics France
Société par Actions Simplifiée
au capital de 27 000 000 euros
Siège social
La Mothe aux Aulnaies
89120 Charny
562 032 292 RCS Sens

Erratum à l'annonce parue le 5 mars 2010
L'associé unique, par décision du 1er mars 2010, a nommé Président de la Société Saint-Gobain Performance Plastics France:
- Monsieur Olivier Duval, demeurant 15 place du Panthéon à Paris, 75005, à effet du 1er mars 2010, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Thomas G. Kinisky, président démissionnaire.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le réprésentant légal

AL89142194

DONATION

Selon acte reçu par Me Stéphane Drouet, notaire associé à Migennes (89400) 75 bis avenue Jean Jaurès en date du 31 mars 2010, enregistré à Sens le 2 avril 2010, bordereau 2010/293 Case 2 Extrait 972, à été donné avec charges, notamment par :
Monsieur Manuel-de-Falla Medina et Madame Annie Fernande Joseph, son épouse, demeurant ensemble à Migennes (89400) 15 rue du Maréchal Leclerc,
Au profit de
Monsieur Julien Medina, époux de Madame Céline Lucienne Mignard, demeurant à Appoigny (89380) 7 rue Huet Humbert,
Un fonds artisanal de maçonnerie, couverture, carrelage sis à Migennes (89400) 15 rue du Maréchal Leclerc et pour lequel Monsieur Manuel-de-Falla Medina est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 311 914 162 RCS Sens.
Le donataire est propriétaire du fonds vendu à compter de la signature de l'acte.
La donation est consentie pour une valeur en toute propriété de vingt cinq mille euros (25 000,00 euros), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour
Vingt deux mille cinq cents euros (22 500,00 euros),
- au matériel pour Deux Mille Cinq Cents Euros (2 500,00 euros)
Les oppositions s'il y a lieu reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi au siège de l'offre notarial de Me Stéphane Drouet, 75 bis avenue Jean Jaurès 89400 Migennes, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire

AL89142205

SAFER de Bourgogne

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de Bourgogne se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
Etais la Sauvin - bois-taillis
1 ha 07 a 10 ca - Beau regard: AL-4-7 - Bois de la foret: T-573-574-575-582-583-584 - Le haut de la courgelle no: AI-484 - Vallée seguin: AI-374
Sougères en Puisaye - bois-taillis
1 ha 38 a 83 ca - Les bois vergaux est: AO-155 - Les bois vergaux ouest: AP-65 - Les glands: AO-28-49 - Les petites alouettes: U-279 - Les vallees du pre: AP-201-216-218-231
Tonnerre - vigne AOC Bourgogne
2 ha 95 a 00 ca - Les rouquins: YC141p
Objectif : recherche d'un apporteur de capitaux pour le maintien du fermier en place.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le **26 avril 2010** à SAFER de Bourgogne - 18 rue Guynemer 89000 Auxerre Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89142206

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCP LION-CHIMAY

Siège social
59 rue du Temple
89000 Auxerre
Siège de la liquidation
59 rue du Temple
89000 Auxerre
RCS Auxerre
N° 478 235 682

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 26 mars 2010 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2010 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibération de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Nathalie Lion et Madame Gaëlle Chimay demeurant 59 rue du Temple 89000 Auxerre, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé chez les liquidateurs: 59 rue du Temple 89000 Auxerre. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le liquidateur

AL89142200

TRANSFERT DE SIÈGE

EARL DE MERRY LES JOUX

Société civile au capital
de 145 200,00 euros
Siège social
rue Cretté - 89440 Joux la Ville
325 678 258 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 22 mars 2010 a décidé de transférer le siège social de la société à Précy le Sec (Yonne), 5 rue de Turquie.
La nouvelle adresse du siège social dépend du ressort du greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne) auprès duquel la société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, la gérance

AL89142204

NOMINATION

Groupement Sénonais d'Imagerie par Résonance Magnétique

G.S.I.R.M. GIE

Siège Social : 1, avenue Pierre de Coubertin
89100 Sens
442 251 088 RCS Sens

L'AG du 25 février 2010 a nommé en qualité de contrôleur de gestion Monsieur Jean Marquier, demeurant à Varennes-Jarcy (91480), 16 sente des Gresles, en remplacement de Madame Brigitte Courtois, démissionnaire.

AL89142199

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA LES TREMBLATS II

SCEA au capital de 243 920 euros
Siège social : Annay-sur-Serein
89310 Annay-sur-Serein
RCS Auxerre 443 691 142

Aux termes du procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire des associés en date du 18 janvier 2010 :
- Monsieur Joseph Emile Nicot né le 21 février 1973, demeurant 10 rue Juive 71150 Chaudenay a été nommé gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Dominique Riot, démissionnaire.
Pour avis, la gérance

AL89142207

LE MANOIR DE L'ONDE

SARL au capital de 38 112,25 Euros
33 rue du barrage Villeperrot
89140 Pont sur Yonne
311 010 805 RCS Sens

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17/03/2010, il a été décidé de nommer en qualité de gérante Mme Sylviane Lablonde, demeurant 33 rue du barrage 89140 Villeperrot en remplacement de M Roger Lablonde et ce à compter du 1er avril 2010.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens.

AL89142208



SA DESCOLLONGES

Dijon Nord	8, Rue des Novalles	Talant	**03 80 58 29 89**
Dijon Sud NOUVEAU SITE	1, bis rue Paul Langevin	Chenôve	**03 80 51 97 75**

Garage GOGIEN

Présent au salon de l'auto à Châtillon s/Seine les 10 et 11 avril

Châtillon/Seine	14, Rue Jean Giono	**03 80 91 16 04**

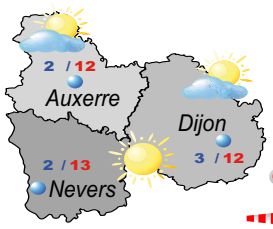
▶ En bref

-Réforme de l'exonération «travailleurs occasionnels» : le 25 février dernier les députés et sénateurs ont adopté le projet de loi de finances rectificative prévoyant, entre autres, des modifications du dispositif «TO» afin d'apporter une réponse en matière de coût du travail au secteur agricole en crise.
Rappelons que ce dispositif permet depuis 1999 d'exonérer d'une part importante des cotisations patronales les salaires versés à des salariés dits «occasionnels» travaillant au plus 119 jours par an dans une exploitation agricole.
Cette réforme est effective avec effet rétroactif au 01er janvier 2010, elle permettra désormais d'exonérer de 100% des charges patronales l'embauche de travailleurs occasionnels. Certaines précisions restent toutefois à apporter par décret concernant ce nouveau dispositif.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service juridique de votre FDSEA.
-Utilisation des chèques restaurant pour l'achat de fruits et légumes : Depuis une loi du 21 juillet 2009, il était prévu que les titres restaurant puissent servir à payer non seulement des préparations immédiatement consommables permettant une alimentation variée, auprès de restaurateurs ou de commerçants assimilés à des restaurateurs, mais également des fruits et légumes acquis auprès de détaillants du même nom.
Cette utilisation nouvelle était subordonnée à la parution du texte d'application. C'est désormais chose faite.
Rappelons à cette occasion que, dans les entreprises de moins de 50 salariés ne disposant pas d'un comité d'entreprise, la participation de l'employeur au financement de titres restaurant est exonérée de cotisations sous certaines conditions, ce qui peut permettre d'octroyer aux salariés un avantage intéressant tout en limitant la charge financière pour l'entreprise.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service juridique de votre FDSEA (les FDSEA proposent notamment des journées d'information consacrées à la découverte de ces modes de complément de rémunération alternatifs).
-Précisions sur l'obligation d'information des salariés sur les consignes incendie : l'affichage de consignes en cas d'incendie est désormais obligatoire, depuis un décret du 21 janvier 2010, dans toute entreprise employant un ou plusieurs salariés. Ces consignes viennent s'ajouter aux autres informations dont l'affichage est déjà obligatoire (intitulé de la convention collective, coordonnées de la médecine du travail etc). Le service emploi de la FDSEA de votre département est en mesure de vous accompagner dans la réalisation de l'affichage obliga-toire de votre entreprise, n'hésitez pas à le contacter.

▶ Prévisions météo

du 09 avril au 15 avril 2010

Vendredi 9 Avril

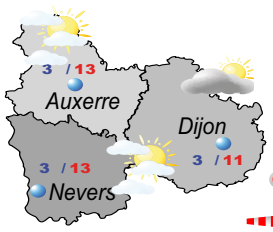


Belle journée
Un temps ensoleillé en perspective, avec quelques nuages de beau temps. Les vents seront modérés.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Nord 20 km/h

St Gautier
Soleil : 07:31 - 20:41
Lune : 05:09 - 15:53

Samedi 10 Avril



Nuageux
Un ciel bien nuageux s'annonce, mais avec toutefois quelques apparitions du soleil sur la région.

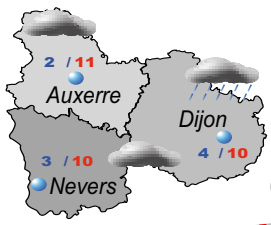
T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Fulbert
Soleil : 07:29 - 20:42
Lune : 05:30 - 16:55

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 — 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 11 Avril



Perturbé
Le ciel sera couvert et quelques précipitations sont attendues localement. Les températures seront en légère baisse.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 10 à 12 °C
Vents : Nord-Est 20 km/h

St Stanislas
Soleil : 07:27 - 20:44
Lune : 05:50 - 17:58

Prévisions à 7 jours

Lundi 12 au Mercredi 14 Avril :
Le ciel sera partagé entre passages nuageux et timides éclaircies.
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 2 à 8 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

Jeudi 15 au Dimanche 18 Avril :
Un temps bien nuageux avec parfois quelques averses sur la région.
Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 3 à 7 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

Les moyennes sur Auxerre en Avril sur 30 ans

Statistiques Météo Agricole

Les températures :
T° mini : 5°C
T° maxi : 15°C

Les précipitations :
Cumul : 43 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 3
Nombre de jours > 10 mm : 1

Les phénomènes :
Nombre de jours de gel : 3
Nombre de jours de brouillard : 3
Nombre d'heure d'insolation : 167

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

	6				4		5	
		1			5			
5	2		9			1		
2			8	3				1
8	4						7	9
1				4	9			2
		2			1		9	8
			3			4		
	1		5				6	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

9	3	1	5	2	6	7	4	8
8	5	2	4	3	7	1	6	9
4	6	7	1	9	8	2	5	3
2	9	4	3	6	1	8	7	5
5	8	3	2	7	4	9	1	6
7	1	6	8	5	9	4	3	2
6	7	8	9	1	5	3	2	4
1	2	9	6	4	3	5	8	7
3	4	5	7	8	2	6	9	1

▶ Télévision Sélection du 03 avril au 09 avril 2010

Samedi 10

TF1
20.45 Les enfants de la télé «Spéciale Franck Dubosc». Divertissement avec Franck Dubosc, Mathilde Seigner, Patrick Bruel, Claude Brasseur, Antoine Duléry, Richard Anconina, Dominique Farrugia, Laurent Ruquier et Mylène Demongeot.
23.10 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 L'aventure inattendue» «Michèle Bernier». Divertissement présenté par P. Sabatier, avec Arthur, Laurent Ruquier, Michel Jonasz, Chevallier et Laspalès, Arielle Dombasle, Gérard Lenormand, Claude Lelouch, Mimie Mathy, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 La Commanderie (1, 2 et 3/8) ★. Téléfilm avec Clément Sibony, L. Pasteau. *Une vision sombre et outrancière du Moyen Âge.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Sur les traces de la momie» ★. *Décousu.*
21.35 L'aventure humaine «Le mystère des nains : Les chasseurs de trésors de Venise» ★. *Médiocre.*
22.25 Almost heaven. Téléfilm en VO avec Hieke Makatsch (1h37).

M6
20.40 Super Nanny. Magazine.

CANAL +
20.50 La loi et l'ordre ★★. Thriller (2008) de J. Avnet, avec Robert De Niro, Al Pacino (1h37) ⓾. *Efficace.*

Dimanche 11

TF1
20.45 Les experts : «Liaison et conséquences», «Affaire de dégoût», «Enquête en direct». Série avec Marg Helgenberger ⓾.
23.10 À l'aube du sixième jour ★★. Science-fiction (2000) de R. Spottiswoode, avec Arnold Schwarzenegger (2h) ⓾. *Assez réussi.*

FRANCE 2
20.35 Mariage mixte ★★. Comédie (2004) de A. Arcady, avec Gérard Darmon, O. Bonamy (1h44). *Amusant, mais outrancier.*
22.25 Non élucidé «L'affaire Sylvain Alloard». Magazine présenté par A. Poivre et Jean-Marc Bloch.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Frost «Manipulations mentales». Série avec David Jason, Bruce Alexander.
22.35 7 à voir. Magazine.

ARTE
Catherine Deneuve
20.40 La sirène du Mississippi ★★. Drame (1969) de F. Truffaut, avec Jean-Paul Belmondo, Catherine Deneuve (2h03). *Romanesque, mais avec des longueurs.*
22.40 Catherine Deneuve «Belle et bien là» ★★. *Un beau portrait.*

M6
20.40 Capital «Week-ends et loisirs en famille». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Retards, insécurité, grèves : Guerre des nerfs à la SNCF». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «Marseille/Nice».

Lundi 12

TF1
20.45 Joséphine, ange gardien «Les deux font la paire» ★★. Téléfilm davec Mimie Mathy, Thierry Heckendorn. *Sympathique.*
22.25 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⓬.
00.55 Au Field de la nuit. Magazine présenté par Michel Field.

FRANCE 2
20.35 The closer : «Une défense imparable», «De bonne foi» ★. Série avec Kyra Sedgwick ⓾. *Décevant.*
22.05 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Fanfan la Tulipe ★★. Aventures (2003) de Gérard Krawczyk, avec Vincent Perez, Penélope Cruz (1h35). *Pas mal fait.*
22.15 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Le château ambulant ★★★. Animation (2004) de Hayao Miyazaki (2h). (voir Sélection)
22.30 Nijinski & Neumeier «Âmes sœurs et danseurs».

M6
20.40 Les sous-doués ★★. Comédie (1979) de Claude Zidi, avec Daniel Auteuil (1h32). *Amusant.*
22.20 Les bidasses en folie ★. Comédie (1971) de Claude Zidi, avec Les Charlots (1h40). *Mineur.*

CANAL +
20.45 Millenium (4/6) ★★. Téléfilm avec Noomi Rapace, Michael Nyqvist, Lena Endre (1h30) ⓬. *Prenant, mais affreux.*

Mardi 13

TF1
20.45 Dr. House ★★★. Série avec Hugh Laurie. *Excellent.*
23.20 Harry Roselmack «Avec les fondamentalistes musulmans».

FRANCE 2
20.35 Le grand gala des artistes, avec Charles Berling, Michèle Bernier, Franck Dubosc, Antoine Duléry, Anny Duperey, Albert Dupontel, Gérard Jugnot, Michel Leeb, etc.
22.50 Les infiltrés «Discrimination : Flagrants délits». Magazine.
00.50 Nous ne vieillirons pas ensemble ★★. Comédie dramatique (1972) de M. Pialat, avec Marlène Jobert, Jean Yanne (1h42). *Une excellente analyse psychologique.*

FRANCE 3
20.35 Garçon manqué ★★. Téléfilm avec Smaïn, Fejria Delina. *Prenant, malgré les longueurs.*
22.10 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Main basse sur le riz ★★★. *Passionnant et terrible.*
22.20 Jekyll (3 et 4/6) ★★. Série avec James Nesbitt ⓬. *Prenant.*

M6
20.40 Pékin Express, la route du bout du monde «Perdus dans la jungle amazonienne».
23.05 Pékin Express, l'aventure continue.

CANAL +
20.50 Good morning England ★★. Comédie (2009) de Richard Curtis, avec Philip Seymour Hoffman (2h10) ⓾. *Amusant.*

Mercredi 14

TF1
20.45 New York section criminelle : «Trop beau pour être vrai», «On connaît la musique», «Thérapie de groupe». Série avec Vincent D'Onofrio, Kathryn Erbe.
23.10 Les experts Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓾.

FRANCE 2
20,35 Football «Coupe de France : Quevilly/PSG (demi-finale)».
22.35 Panique dans l'oreillette. Magazine de Frédéric Lopez.

FRANCE 3
20.35 Fred et Jamy, en route pour la jungle ★★. Magazine de F. Courant et Jamy Gourmaud. *Intéressant, mais un peu languissant.*
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Les mercredis de l'histoire «Les kamikazes d'Hitler» ★★. (voir Sélection)
21.25 Les mercredis de l'histoire «Contre l'oubli ; La trace des dictatures» ★★. *Intéressant.*
23.00 Le dessous des cartes «Les cartes de la guerre et de la paix».
23.10 Mon frère se marie ★★. Comédie dramatique (2006) de J.-S. Bron, avec Aurore Clément, J.-L. Bideau (1h29). (voir Sélection)

M6
20.40 Nouvelle star.
23.00 Nouvelle star, ça continue.

CANAL +
20.50 La première étoile ★★. Comédie (2008) de et avec Lucien Jean-Baptiste (1h26). (voir Sélection)

Jeudi 15

TF1
20.45 RIS police scientifique : «Dans la ligne de mire», «Explosif», «Dernier acte» ★★. Série avec Philippe Caroit ⓾. *Pas mal, mais assez inégal.*
23.40 Ça va s'Cauet. Divertissement présenté par Cauet.

FRANCE 2
20.35 À vous de juger. Magazine présenté par Arlette Chabot.
23.05 Infrarouge «Moi, petite fille de treize ans : Simone Lagrange témoigne d'Auschwitz» ⓾.

FRANCE 3
20.35 Rien ne va plus ★★. Policier (1997) de Claude Chabrol, avec Isabelle Huppert, Michel Serrault (1h45). *Pas mal, mais artificiel et traînant en longueur.*
22.50 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Nausicaä de la vallée du vent ★★★. Animation (1984) de Hayao Miyazaki (1h53). *Superbe.*
22.30 Secrets du manga «Séoul district». Documentaire.
23.20 One shot not.

M6
20.40 Bones : «Combustion spontanée», «Mélodie pour un meurtre», «L'apprenti», «Elle et lui», «L'art en scène». Série avec Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.50 Desperate housewives (5 et 6/23) ★★★. Série avec Teri Hatcher ⓾. *La série devient de plus en plus prenante.*

Vendredi 16

TF1
20.45 Koh-Lanta, le choc des héros. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.30 L'amour est aveugle. Divertissement présenté par Arnaud Lemaire ⓾.

FRANCE 2
20.35 Sur le fil : «Affaire classée», «V.M.A.», «Livraison surveillée» ★★. Série avec François Levantal ⓾. *Excellent et plein d'humour.*
23.15 Vous aurez le dernier mot ! Magazine de F.-O. Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «L'expédition : La planète des pieuvres». Magazine présenté par Georges Pernoud.
22.55 Coluche, la France a besoin de toi. Documentaire.

ARTE
20.35 L'enlèvement ★★. Téléfilm avec Claudia Michelsen, H. Lauterbach (1h29). *Bien fait et poignant.*
22.05 Un volcan sous la mer ★★. *Très intéressant.*
23.00 Grand format «Sésame pour l'Allemagne». Documentaire.

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales : «Le fantôme», «Réaction en chaîne», «Les immortels». Série avec Mark Harmon, M. Weatherly ⓾.

CANAL +
20.50 OSS 117, Rio ne répond plus ★★★. Comédie (2009) de Michel Hazanavicius, avec Jean Dujardin, Louise Monot (1h37) ⓾. (voir Sélection)

SÉLECTION


DR

OSS 117, Rio ne répond plus - Toujours aussi sûr de lui et de ses convictions, OSS 117 est misogyne, prétentieux, colonialiste, voire raciste, en un mot imbuvable. Jouant à fond la carte du second, voire du troisième ou quatrième degré, Michel Hazanavicius force le trait et provoque le rire. Car son héros, loin d'être antipathique, finit par devenir attendrissant à force de ne rien comprendre à ce monde qui change autour de lui. À tel point que ses blagues ringardes, sur les femmes, les juifs, les Chinois, etc. sont tellement à côté de la plaque qu'elles en deviennent hilarantes. Reconstituant avec soin l'atmosphère des films de l'époque, le réalisateur mène son film à un rythme trépidant. Jean Dujardin est toujours aussi bon dans son personnage de prétentieux ringard, mais il l'interprète avec une telle gentillesse qu'on est prêt à tout pardonner à ce personnage d'imbécile heureux. ***Vendredi 16, sur Canal +, à 20h50.***

Le château ambulant - On est sous le charme de ce film d'animation envoûtant, dans lequel le maître japonais laisse éclater son talent inventif, son sens de l'image et son inspiration poétique. C'est une œuvre magnifique, accompagnée par une musique superbe, avec des décors somptueux. Mais cette belle histoire, qui montre la foi en l'homme de son auteur, recèle des scènes violentes qui ne sont pas pour les tout-petits. ***Lundi 12, sur Arte, à 20h35.***

Les mercredis de l'histoire «Les kamikazes d'Hitler» - Hilter a transformé des pilotes de la Luftwaffe en bombes humaines. Les récits des survivants servent de trame à ce travail. Ils sont agrémentés d'archives inédites et de photos. Mais l'ensemble reste trop descriptif. Pourquoi cette méthode n'a-t-elle pas connu le même «succès» qu'au Japon ? Au Japon, le but était de transformer tout un peuple en kamikazes. Pas en Allemagne. ***Mercredi 14, sur Arte, à 20h35.***

La première étoile - Un Antillais promet à ses enfants de les emmener aux sports d'hiver, bien qu'il n'en ait pas les moyens. Pour son premier film, Lucien Jean-Baptiste traite du racisme au quotidien. Cette famille d'Antillais qui goûte, pour la première fois, aux joies de la neige est sympathique, comme l'est le ton du film. C'est filmé un peu platement, mais la qualité de l'interprétation fait de ce film une distraction réjouissante. ***Mercredi 14, sur Canal +, à 20h50.***

Mon frère se marie - Vinh, qui a été adopté il y a une vingtaine d'années, est sur le point de se marier. Sa mère naturelle, une Vietnamienne, se rend en Suisse pour le mariage. Le réalisateur parle de la famille en jouant sur le choc culturel : la déliquescence familiale de l'Occident face à la société traditionnelle asiatique. Quiproquos et répliques cinglantes donnent lieu à des scènes savoureuses ou dramatiques. ***Mercredi 14, sur Arte, à 23h10.***



Escapade dans l'Yonne

Guédelon, ou la vie de château !

Construire un château fort dans le respect des techniques du moyen âge : c'est le pari fou entamé il y a 13 ans sur ce chantier hors du temps, niché au cœur d'une forêt de Puisaye.

La pierre chante au rythme des coups de massette des tailleurs. Attelée au tombereau, Idole, la jument percheronne marche paisiblement sur le chemin menant à la carrière. La croix de Saint-Jean des bâtisseurs veille sur le château et sur ses hommes. En ce début de printemps de l'an 1242, alors que règne le roi Louis IX, le chantier a repris en forêt de Guédelon. Il faut se hâter : à quelques lieux d'ici, sur l'autre rive de la Loire, l'ennemi «*anglois*» attend son heure. Encore une quinzaine d'années et le château commandité par Messire Guilbert, vassal du seigneur de Ratilly, sera terminé… *«Et si on bâtissait un château fort comme au moyen âge ?»* L'idée lancée par Michel Guyot, propriétaire et restaurateur du château de Saint-Fargeau, il y a 13 ans a depuis fait son chemin. Combien étaient-ils à l'époque à croire au projet ? Il faut de la folie pour rêver et encore plus pour bâtir : les rangs des premiers compagnons ont grossi, aujourd'hui, une quarantaine d'oeuvriers entourés d'une centaine de bénévoles y travaillent, du printemps à l'automne, conduits par Marilyn Martin, directrice du chantier, *«la Dame du château»*.



Inspirée de modèles existant encore au Mont Saint-Michel, la cage à écureuil est l'ancêtre de la grue moderne. Un seul homme à l'intérieur suffit à hisser à plusieurs mètres de hauteur des pierres de 300 à 400 kg

Vue d'ensemble de l'édifice. Commencé en 1997, l'aventure devrait s'achever à l'horizon 2025.



Le grès ferrugineux est presque aussi dur que le granit.

Un château "pur" philippien

Pas de «*médièvaleland*» en terre de Puisaye ! Dans cette ancienne carrière boisée au paysage de l'an mil, on regarde se construire l'histoire… Un comité scientifique composé d'historiens, archéologues et castellologues, apporte la caution au chantier qui, devenu champ d'expérimentation, leur permet de vérifier les théories issues de leurs recherches. De type *«philippien»* (faisant référence à Philippe-Auguste, *«réformateur»* du système de fortifications utilisées jusqu'alors), le château de Guédelon n'est pas sorti de l'imaginaire. Une centaine de châteaux du même type lui ont servi de référence, comme son «cousin» de Ratilly, à quelques lieux de là. Les techniques, les outils, les matériaux utilisés, sont les mêmes que ceux des bâtisseurs du XIII^{ème} siècle. Seule rançon à la modernité : la sécurité ! On ne plaisante pas avec le code du travail : cordes nylon renforcées, chaussures de sécurité, harnais, casque…, ce dernier se faisant discret sous le chapeau de toile ou de paille.

Le choix du site de Guédelon ne s'est pas fait par hasard : une carrière de grès ferrugineux entourée de chênes centenaires, une sablière à proximité, de l'eau puisée d'une résurgence de la nappe phréatique, seuls la chaux et le fer proviennent de l'extérieur. Une autonomie que connaissaient déjà les chantiers au moyen âge.

Un véritable support pédagogique

Remparts, créneaux, merlons, fossés…, le château se veut guerrier. L'architecture ostentatoire de l'époque était un peu notre force de frappe d'aujourd'hui ! Ici, le chantier est *«ouvert au public»* et les visiteurs écoutent les secrets des bâtisseurs que les oeuvriers prennent le temps de leur raconter : extraction de la pierre, montage d'une voûte, fabrication du mortier, techniques de levage etc… A Guedelon, les scolaires sont les bienvenus : plus de 60 000 enfants y sont accueillis chaque année. Une vocation pédagogique que le site n'a cessé d'affirmer au fil du temps. La 13ème saison qui commence devrait voir le montage et l'assemblage de la voûte d'ogives de la chambre seigneuriale, ainsi que l'achèvement de la charpente et de la couverture du logis. Fin des travaux prévue à l'horizon 2025

Il est bientôt 18 heures, les murs de grès ferrugineux rougissent sous les dernières caresses du soleil, Guédelon s'enfonce doucement dans la nuit… Demain matin, aux premières lueurs du jour, s'écrira une nouvelle page de son histoire, pour conter la réalité d'un château d'éternité !

DOMINIQUE BERNERD



Philippe, maçon natif du lointain "Empire Lyonnais", venu à Guédelon un jour de l'an 2002 et qui n'en est jamais reparti… !



La "vieille dame" n'a peut-être pas connu le Moyen-Age, mais sa présence aux portes du chantier ne dépareille pas dans le décor !

▶ Pratique

Visites libres ou guidées :

Elles ont lieu jusqu'au 2 novembre, tous les jours de 10h à 18h, sauf le mercredi (hormis en juillet et août, où le site est ouvert 7 jours sur 7. Individuels : sans réservation Groupes (à partir de 20 personnes) : réservation indispensable au 03 86 45 66 66. www.guedelon.fr